

KARL MARX et FRIEDRICH ENGELS

CHEZ LES MEMES EDITEURS

OUVRAGES DE KARL MARX

MANUSCRITS DE 1844.

LES LUTTES DE CLASSES EN FRANCE (1848-1850). — LE 18 BRUMAIRE DE LOUIS BONAPARTE.

LA GUERRE CIVILE EN FRANCE (1871).

MISÈRE DE LA PHILOSOPHIE.

TRAVAIL SALARIÉ ET CAPITAL. — SALAIRE, PRIX ET PROFIT.

CONTRIBUTION A LA CRITIQUE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

LE CAPITAL (8 vol.).

OUVRAGES DE FRIEDRICH ENGELS

LA RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE BOURGEOISE EN ALLEMAGNE (La Guerre des Paysans. — La Campagne pour la Constitution du Reich. — Révolution et contre-révolution en Allemagne).

LA QUESTION DU LOGEMENT.

SOCIALISME UTOPIQUE ET SOCIALISME SCIENTIFIQUE.

ANTI-DÜHRING (M. Eugen Dühring bouleverse la science).

LE RÔLE DE LA VIOLENCE DANS L'HISTOIRE.

DIALECTIQUE DE LA NATURE.

L'ORIGINE DE LA FAMILLE, DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET DE L'ÉTAT.

LA SITUATION DE LA CLASSE LABORIEUSE EN ANGLETERRE.

CORRESPONDANCE FRIEDRICH ENGELS - PAUL ET LAURA LAFARGUE (3 vol.).

LA QUESTION PAYSANNE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.

OUVRAGES DE KARL MARX ET FRIEDRICH ENGELS

MANIFESTE DU PARTI COMMUNISTE.

CRITIQUE DES PROGRAMMES DE GOTHA ET D'ERFURT.

L'IDÉOLOGIE ALLEMANDE (*Première partie* : FEUERBACH).

LA « NOUVELLE GAZETTE RHÉNANE », t. I.

TEXTES CHOISIS DE MARX ET ENGELS

MARX ET LE MARXISME.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES.

SUR LA LITTÉRATURE ET L'ART.

SUR LA RELIGION.

LA NOUVELLE GAZETTE RHÉNANE

(DIE NEUE RHEINISCHE ZEITUNG)

TRADUCTION, INTRODUCTION
ET NOTES
PAR LUCIENNE NETTER

TOME PREMIER

1^{er} JUIN - 5 SEPTEMBRE 1848

EDITIONS SOCIALES

168, rue du Temple, Paris-3^e

Service de vente : 24, rue Racine, Paris-6^e

INTRODUCTION

« Dans l'activité de Marx et d'Engels eux-mêmes, écrivait Lénine en 1907, la période de leur participation à la lutte révolutionnaire de masse de 1848-49 constitue le point central. C'est de ce point qu'ils partent pour juger les destinées du mouvement ouvrier et de la démocratie des différents pays. C'est à ce point qu'ils retournent pour déterminer avec le maximum de clarté et de précision la nature intime des différentes classes et de leurs tendances. C'est du point de vue de l'époque révolutionnaire d'alors qu'ils jugeront toujours les formations politiques ultérieures de moindre importance, les organisations, les tâches et les conflits politiques ! »

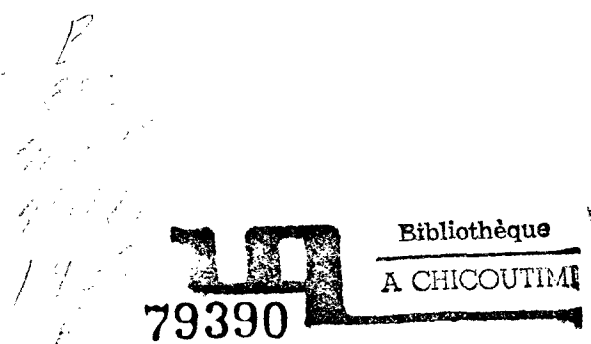
C'est souligner l'importance, pendant cette période, de la Nouvelle Gazette rhénane, le journal de Marx et d'Engels.

Les événements de 1848 sont l'aboutissement de l'évolution historique depuis l'ère napoléonienne. De 1815 à 1848, la lutte de la bourgeoisie contre le régime féodal ou ses survivances se poursuit et s'accroît dans toute l'Europe, malgré le régime de la Sainte Alliance, le raidissement de la réaction sous l'égide du tsar et de Metternich.

En Angleterre surtout, en France et, à un degré moindre, en Allemagne, la puissance économique de la bourgeoisie s'accroît. Les sciences se développent, les techniques se perfectionnent, le machinisme se répand. La production s'accélère et se concentre. Les communications s'améliorent, les échanges s'accroissent, la bourgeoisie industrielle et commerçante se lance à la conquête de nouveaux débouchés et s'efforce d'abattre les barrières douanières.

Conquérant peu à peu la suprématie économique, la bourgeoisie accentue son effort pour s'emparer du pouvoir politique. Le libé-

1. LÉNINE : *Contre le boycott.*



Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

© 1963, Editions sociales, Paris.

ralisme et le mouvement révolutionnaire gagnent du terrain : la Maçonnerie et ses sectes se multiplient, la Charbonnerie dispose en Italie et en France d'un réseau de « ventes » fortement hiérarchisé; en Allemagne, les libéraux intensifient leur activité et le mouvement révolutionnaire tente de s'organiser (développement de la « Burschenschaft¹ », activité de la Jeune Allemagne, premiers pas du mouvement ouvrier, publication de la Gazette rhénane avec la collaboration de Marx en 1842-1843). Des flambées révolutionnaires se produisirent en plusieurs points de l'Europe en 1819, 1820 et surtout en 1830 : à cette date, en France, la bourgeoisie industrielle et commerçante prend le pouvoir.

En France et en Angleterre surtout, en Allemagne un peu plus tard, les conditions nouvelles de la production industrielle entraînent la formation d'une nouvelle classe sociale qui s'oppose à la bourgeoisie : le prolétariat. A mesure que la machine atténue les différences dans le travail, tend à abaisser les salaires, provoque le congédiement d'une partie des ouvriers, et surtout entraîne leur concentration dans les grandes villes, les travailleurs prennent conscience de la précarité de leur situation et entrent en lutte contre leurs employeurs bourgeois. Des révoltes ouvrières éclatent en Angleterre, en France, et pour la première fois en Allemagne en 1844 où le soulèvement des tisserands de Silésie est sévèrement réprimé².

Sur ces questions, le lecteur se reportera utilement aux Luites de classes en France (1848-1850) de Marx³ et à Révolution et contre-révolution en Allemagne, d'Engels⁴.



Cette évolution sociale se reflète dans les progrès de la pensée philosophique.

Les débuts du développement intellectuel du jeune Marx se situent dans le cadre de la lutte de la gauche hégélienne, contre la religion et l'Etat, née d'un besoin d'adaptation de la doctrine idéaliste de Hegel au courant politique et social issu de la révolu-

1. Mouvement patriotique clandestin depuis 1819, animé surtout par les étudiants libéraux; il mène campagne pour l'unité allemande et pour une monarchie constitutionnelle.

2. A vrai dire, le soulèvement des tisserands silésiens est celui d'ouvriers à domicile installés dans leurs villages, et non pas d'un prolétariat urbain.

3. Aux Editions sociales.

4. In *La Révolution démocratique bourgeoise en Allemagne*, aux Editions sociales.

tion de 1830; prenant vers 1840 la relève du mouvement de la Jeune Allemagne, cette lutte va dominer la vie littéraire et philosophique de l'Allemagne au cours des années suivantes.

En 1842, Marx devient rédacteur de la Gazette rhénane, organe de la bourgeoisie libérale de Rhénanie. Sous sa direction, le journal va devenir une arme et sera, en fin de compte, interdit par le gouvernement prussien en avril 1843. A cette occasion, Marx est entré en contact avec les réalités politiques et a compris la nécessité d'unir l'action politique et sociale à la critique philosophique.

La philosophie de Feuerbach, et en particulier L'Essence du christianisme, publié en 1841, influence aussi l'évolution de Marx. Transformant la philosophie classique en une philosophie matérialiste, Feuerbach repousse l'idéalisme hégélien, mais il rejette aussi la conception dialectique de Hegel. La gauche hégélienne s'empare de la doctrine de Feuerbach, mais seul Marx réussit à tirer de cette philosophie toute contemplative et statique une méthode d'action, en intégrant dans la réalité, le mouvement dialectique.

C'est à cette époque que Marx fait la connaissance d'Engels.

Issu d'une famille de la bourgeoisie industrielle rhénane, Engels prend conscience, très jeune, de la misère du prolétariat. Il se libère rapidement des séquelles de son éducation piétiste, fait ses débuts littéraires sous les auspices de la Jeune Allemagne, se rallie à la gauche hégélienne, écrit en 1841 une critique sévère de la philosophie de Schelling. Il collabore aussi à la Gazette rhénane. Il découvre le socialisme français. Il part pour l'Angleterre, pays économiquement très évolué, qui lui semble devoir jouer un rôle particulier dans la révolution qu'il estime proche. Il y est frappé par le développement de l'industrie et se passionne pour les questions économiques. Il entre en relation avec des chartistes notoires et fait paraître quelques articles dans leur journal, le Northern Star; il collabore aussi aux Annales franco-allemandes avec son « Esquisse d'une critique de l'économie politique » et rassemble les matériaux de son célèbre ouvrage : La Situation de la classe laborieuse en Angleterre¹.

Sous l'influence d'Engels, Marx qui s'est installé à Paris en octobre 1843, se met à étudier la Révolution française et à lire les économistes. Il commence son œuvre propre dans le domaine de l'économie politique.

Dès cette époque s'établit entre Marx et Engels une amitié profonde et une collaboration qui durera toute leur vie.

1. Editions sociales, 1960.

Dès 1844, ils écrivent *La Sainte Famille* où sont réunis les éléments définitifs du matérialisme historique. En 1845, dans les « Thèses sur Feuerbach », Marx démontre que l'histoire est le processus de l'adaptation de l'homme à son milieu et condense en formules géniales la théorie du matérialisme historique.

Au cours de l'été 1845, les deux amis font un voyage de six semaines en Angleterre. Ils nouent des relations plus étroites avec certains chartistes, ainsi qu'avec Schapper et Moll, membres de la « Ligue des Justes », dissoute à Paris, mais poursuivant en Suisse et surtout en Angleterre la propagande révolutionnaire. D'un commun accord ils prennent la résolution de créer à Londres une « Société des démocrates de toutes les nations » qui vise à l'échange d'informations sur le mouvement démocratique et révolutionnaire dans les différents pays et préconise l'élargissement des droits politiques et sociaux du monde du travail.

Par ailleurs, en 1845 et 1846, se constituent dans différentes villes allemandes des groupes socialistes n'ayant aucun lien régulier entre eux : d'une part des groupes d'ouvriers, d'autre part des groupes d'intellectuels qui se contentent de développer, dans les revues qu'ils animent, des idées socialistes, et se tiennent à l'écart de toute activité politique.

Marx et Engels se donnent alors pour tâche de réunir les révolutionnaires ouvriers et intellectuels et de les entraîner à une action commune.

À Bruxelles — où Marx avait dû chercher refuge après avoir été expulsé de Paris à la demande du gouvernement prussien — Marx et Engels créent leur Comité de correspondance communiste qui va établir des liens entre les groupes révolutionnaires constitués dans différentes villes de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Ils entreprennent aussi dans *L'Idéologie allemande* de critiquer la philosophie post-hégélienne. Ils arrivent à la conclusion que le prolétariat est la seule classe qui puisse transformer la société et réaliser le communisme. Ils en déduisent logiquement la nécessité de l'organisation du prolétariat en parti politique distinct.

Marx et Engels s'attaquent ensuite aux socialistes utopiques ou « socialistes vrais », leur reprochant de ne pas mettre le prolétariat en mouvement et de ne faire ni penser, ni agir les masses.

Marx et Engels s'appuient alors sur le Comité de correspondance pour organiser le prolétariat. Marx demande à Proudhon d'assurer la correspondance parisienne. Mais la réponse de celui-ci, du 17 mai 1846, ne laisse pas de doute sur l'impossibilité d'arriver à un accord. En 1847 Marx rédige en français, en réplique à la Philoso-

phie de la misère de Proudhon, sa *Misère de la philosophie*¹ qui réjette les théories économiques du socialiste français et expose les principes essentiels du matérialisme historique.

Sur le prolétariat français l'influence de Proudhon était prépondérante. Mais il y avait, à Paris notamment, un grand nombre d'ouvriers allemands qui ne pensaient que par Weitling et Karl Grün. Sous l'influence de Marx, le Comité de correspondance prend position contre le communisme égalitaire de Weitling. Il lutte aussi contre Kriege qui représentait avec Karl Grün le socialisme « vrai ». À Paris, Engels combat les socialistes « vrais » et finit par rallier la majorité des ouvriers allemands au communisme.

À Londres, un comité se forme également grâce à l'acceptation — sceptique, il est vrai — des chartistes.

En janvier 1847, le comité de Londres de la Ligue des Justes décide d'envoyer un de ses membres à Bruxelles pour entrer en pourparlers avec le comité bruxellois, c'est-à-dire avec Marx et Engels, en vue d'une action commune. Marx et Engels acceptent de participer aux travaux d'un Congrès préparatoire. Il se tient à Londres le 1^{er} juin. Le Congrès décide de transformer la Ligue des Justes en « Ligue des Communistes ». En septembre paraît le premier numéro d'une revue publiée par les membres londoniens de la Ligue. Elle porte déjà en exergue la devise : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ».

C'est sur la base des objectifs fixés par la Ligue des Communistes qu'Engels et Marx vont déployer leur activité. Ils vont créer une Union ouvrière à Bruxelles. Engels fondera à Paris des sections de la Ligue des Communistes. D'autres verront le jour en Allemagne.

Le second congrès a lieu en novembre et décembre 1847. Après de longs débats on décide, sur la proposition d'Engels, de publier, au lieu de la « profession de foi » prévue au précédent congrès, un manifeste communiste que Marx est chargé de rédiger.

Le Manifeste² paraît trop tard — les premiers exemplaires n'arrivent en Allemagne que quelques semaines après la révolution de mars — pour qu'on lui attribue quelque influence sur le déclenchement des révolutions de 1848. Il est l'aboutissement de la période de formation des deux jeunes révolutionnaires, la synthèse précise et dense de leurs expériences. Il aura une action plus grande qu'on ne le croit généralement sur le développement de la révolution en Allemagne. La presse en diffuse des extraits et c'est souvent

1. Nouvelle édition, Editions sociales, 1961.

2. Nouvelle édition. Editions sociales 1962.

autour de ses principes que se créent les premières unions ouvrières.

A la veille de cette révolution tant attendue et prévue par eux depuis longtemps, Marx et Engels formulent leur méthode d'analyse : le matérialisme dialectique, qu'ils appliquent à l'histoire (matérialisme historique) ; ils ont procédé à une première analyse théorique du mode de production capitaliste et ils ont défini les principes d'action qui doivent selon eux, guider le parti communiste, sa stratégie et sa tactique.

Ils sont prêts à les appliquer. Or, les événements se précipitent. La révolution éclate le 12 janvier à Palerme, le 28 février à Paris, le 13 mars à Vienne et le 18 mars à Berlin¹. Quelle va être leur attitude et leur rôle pendant cette période ?



Les événements de 1848 vont permettre à Marx et Engels de confronter doctrine et méthode avec les faits. La tactique à suivre ressort nettement de certains passages du Manifeste communiste, qu'Engels citera et mettra en évidence dans un article sur Marx et la Nouvelle Gazette rhénane, paru le 13 mars 1884 dans le Sozialdemokrat² de Zurich :

« En Allemagne, le parti communiste lutte d'accord avec la bourgeoisie toutes les fois que la bourgeoisie agit révolutionnairement contre la monarchie absolue, la propriété foncière féodale et la petite bourgeoisie. Mais à aucun moment, il ne néglige d'éveiller chez les ouvriers une conscience claire et nette de l'antagonisme violent qui existe entre la bourgeoisie et le prolétariat afin que, l'heure venue, les ouvriers allemands sachent convertir les conditions politiques et sociales créées par le régime bourgeois en autant d'armes contre la bourgeoisie ; afin que, sitôt détruites en Allemagne les classes réactionnaires, la lutte puisse s'engager contre la bourgeoisie elle-même. »

Partis de l'idée qu'au stade de développement atteint à ce moment en Allemagne par les diverses forces sociales la révolution

1. Dès le début mars, à l'annonce de la révolution de février des manifestations ou des révoltes avaient eu lieu à Cologne (3 mars) et dans les Etats du Sud de l'Allemagne (Bavière, Bade, Wurtemberg, Hesse-Nassau, etc.)

2. Organe que la social-démocratie allemande est contrainte d'éditer en Suisse pendant la période bismarckienne de répression antisocialiste.

s'appuierait principalement sur les couches bourgeoises. Marx et Engels, constatent que la bourgeoisie allemande ne joue pas son rôle révolutionnaire pour abattre le système féodal ; ils vont être peu à peu conduits à préciser le rôle primordial du prolétariat.

Ces principes et cette évolution marqueront pendant la période révolutionnaire à la fois l'action politique de Marx et d'Engels, et la Nouvelle Gazette rhénane.



Dès que la nouvelle de la révolution de février parvient à Londres, le Comité Central de la Ligue des Communistes qui y siège, transmet ses pouvoirs au Comité de Bruxelles, dirigé par Marx et Engels. Mais lorsque la décision du Comité central parvient à Bruxelles, la ville est en état de siège, le roi Léopold ayant pris des mesures préventives de répression, dès la nouvelle de l'insurrection parisienne. Marx est arrêté et expulsé de Belgique. Le Comité de Bruxelles lui transmet alors ses pouvoirs avec mission de constituer un nouveau Comité central à Paris, où la Révolution triomphe. Marx est d'ailleurs personnellement et instamment invité à venir à Paris par une lettre que Flocon lui adresse au nom du Gouvernement provisoire de la République Française. Il arrive à Paris le 4 mars.

Dès le 6 mars, il essaie de s'opposer, au cours d'une grande réunion des révolutionnaires allemands de Paris, au plan aventureux consistant à former une légion destinée à porter, les armes à la main, la révolution en Allemagne. Soutenue d'un côté par l'équivoque Bornstedt qui réussit à gagner à sa cause le poète Herwégh et Bakounine, et de l'autre, par le Gouvernement provisoire qui, étant donné le chômage qui sévit en France, cherche à se débarrasser d'un grand nombre d'ouvriers étrangers, cette équipée ne pourrait, aux yeux de Marx, avoir d'autre résultat que de déclencher prématurément la réaction. La fin misérable de l'aventure et l'anéantissement des légionnaires prouvera combien Marx a vu juste.

Pour remplir son mandat et contribuer à l'extension de la révolution, Marx forme un nouveau Comité central composé, moitié de membres du Comité de Bruxelles : Marx, Engels et Wilhelm Wolff, moitié d'anciens membres du Comité de Londres : Bauer, Moll et Schapper qui viennent d'arriver à Paris.

Marx et Engels élaborent aussitôt et font adopter par le Comité central de la Ligue les revendications du parti communiste en Al-

Allemagne. L'essentiel de ces dix-sept revendications consiste dans la proclamation d'une République allemande une et indivisible, l'armement général du peuple, la suppression sans indemnité des charges féodales, la transformation en propriété d'Etat des domaines féodaux, des mines, des carrières, et des moyens de transport, la prise en charge par l'Etat des hypothèques grevant les propriétés paysannes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la limitation du droit d'héritage, l'établissement d'impôts progressifs et la suppression des impôts sur la consommation, la fondation d'ateliers nationaux, l'instruction générale et gratuite du peuple. Ce manifeste souligne que ces revendications sont conformes à l'intérêt du prolétariat, de la petite bourgeoisie et des paysans allemands. Il s'agit en effet, dans un pays où les centres industriels sont encore peu nombreux et le prolétariat peu développé, où la masse de la nation est constituée par la petite bourgeoisie et la paysannerie, d'associer leurs efforts à l'action révolutionnaire du prolétariat.

Certaines de ces revendications : armement du peuple, suppression sans indemnité des charges féodales, expropriation des grands propriétaires fonciers, représentent, pour la bourgeoisie, de dangereux précédents qui peuvent être invoqués contre ses propres privilèges.

Elles affirment les droits du prolétariat face à la bourgeoisie conformément à l'esprit et aux principes du Manifeste communiste. Elles constituent un programme à longue échéance. Elles représentent la stratégie du parti communiste d'Allemagne, et ouvrent de larges perspectives au prolétariat allemand.

A Paris, Marx et Engels rassemblent aussi au Club des communistes allemands 300 à 400 ouvriers auxquels ils conseillent de ne pas se mêler au mouvement de Herwegh et de rentrer individuellement en Allemagne. Par l'entremise de Flocon ils obtiennent pour ceux-ci du Gouvernement provisoire les avantages dont bénéficient les francs-tireurs de Herwegh, c'est-à-dire le logement et une indemnité de 50 centimes par jour jusqu'à la frontière. La quasi totalité des ouvriers, parmi lesquels la plupart des membres de la Ligue, va ainsi rentrer en Allemagne.

Marx et Engels et leurs amis les plus proches s'établissent en Rhénanie, la province la plus développée économiquement et où, par conséquent, l'action politique a des chances d'être plus profonde et plus décisive. La Ligue des communistes y dispose déjà d'appuis à Cologne et à Mayence et il y existe des Unions ouvrières. De plus, le code Napoléon, qui y est encore en vigueur, leur assure une plus grande liberté que le code civil prussien. Les procès de

presse y sont déférés devant un jury, ce qui, étant donné la tendance de l'opinion publique, assure presque toujours l'acquiescement.

Marx et Engels arrivent à Cologne le 4 avril. Ils envoient les principaux membres de la Ligue qui les ont accompagnés : Dronke, Wolff, Schapper, en mission dans différentes villes d'Allemagne pour y créer des Unions ouvrières et des sections de la Ligue. Eux-mêmes se préoccupent immédiatement de préparer l'édition d'un journal. Ils cherchent des actionnaires, des collaborateurs. Ils assistent aussi aux réunions de la section de Cologne de la Ligue. Mais la situation politique empire, les forces réactionnaires sont plus actives. D'autre part les comptes-rendu des émissaires de la Ligue signalent tous la faiblesse du mouvement ouvrier en Allemagne. Il n'est plus question d'influer sur le développement de la révolution en mettant en avant les 17 revendications. Il faut que le prolétariat rejoigne les organisations démocratiques pour en être l'aile gauche.

On précipite alors la parution du journal dont le premier numéro voit le jour le 1^{er} juin, portant en sous-titre « Organe de la démocratie ». Mais dès les premières attaques contre l'Assemblée à Francfort, une partie des actionnaires se retirera. Après les articles sur les journées de juin à Paris il n'en restera plus. Le journal vivra surtout grâce aux sacrifices de la rédaction et tout particulièrement de Marx qui lui sacrifiera le peu de fortune qu'il a hérité de son père.

Expression du mouvement démocratique qui seul a quelque chance d'attirer dans son sillage une partie importante de la population dans la lutte contre le féodalisme, la Nouvelle Gazette rhénane permet, néanmoins, à Marx et à Engels d'exprimer l'essentiel de leurs conceptions historiques, sociales et politiques. Si donc la Nouvelle Gazette rhénane est l'organe de la démocratie, elle est l'organe d'une démocratie à tendances prolétariennes. Se proposant de défendre avec énergie et réflexion contre la classe féodale, les intérêts communs des autres classes sociales, Marx et Engels espèrent entraîner et stimuler ainsi tous les éléments de la population épris de progrès, et donner plus de poids et de force à l'action révolutionnaire. Dans son article de 1884, Engels souligne que, s'ils avaient refusé de se ranger sous le drapeau de la démocratie, ils auraient été réduits « à prêcher le communisme dans quelque feuille de chou et à fonder une secte quelconque », ils auraient renoncé à l'action de masse, seule utile et féconde, étant donné le succès de la révolution bourgeoise qui venait d'éclater¹.

1. Après les combats du 18 mars à Berlin, le roi de Prusse, Frédéric Guillaume IV, accepta la formation du ministère libéral Camphausen-Hans-

La rédaction de la Nouvelle Gazette rhénane est des plus brillantes. Tous les rédacteurs sont membres de la Ligue des Communistes. Le poète Georg Weerth se charge du feuilleton. Lassalle enverra quelques articles, Freiligrath des poèmes exaltants, mais ce dernier n'entre à la rédaction du journal qu'après la crise de septembre qui a contraint Engels et Dronke à fuir à l'étranger. Ferdinand Wolff s'occupe essentiellement de la politique étrangère. Wilhelm Wolff publie des études, en particulier une série d'articles sur la misère des paysans de Silésie. Ernst Dronke est chargé du compte-rendu des débats de l'Assemblée de Francfort jusqu'à ce qu'il soit remplacé par Gustav Schlöffel. Ewerbeck est correspondant à Paris, Telling à Vienne. Marx sollicite le concours de Heine qui accepte cette proposition, mais n'enverra pas de contribution originale.

Suivant le mot d'Engels, Marx exerce sa « dictature » sur la rédaction. En réalité, tous les rédacteurs, compagnons de lutte de Marx, reconnaissent sa supériorité et se soumettent à l'autorité du rédacteur en chef. Etant donné l'intimité et la parfaite communauté de vues des deux principaux rédacteurs de la Nouvelle Gazette rhénane, il est difficile et souvent impossible de distinguer avec certitude les articles de Marx de ceux d'Engels, d'autant plus qu'ils étudient en commun les différents problèmes qui se posent à eux et discutent ensemble le fond des articles. Néanmoins, on peut dire qu'en règle générale, Engels, connaissant parfaitement l'anglais et le français, très au courant de la situation sociale et politique des pays d'Europe occidentale où il a longtemps séjourné, se consacre plutôt à l'analyse des événements révolutionnaires dans les pays étrangers; on lui doit en particulier la brillante suite d'articles sur les journées de juin à Paris. Marx s'intéresse surtout à l'évolution de la politique intérieure allemande et aux progrès de la révolution et de la contre-révolution dans les pays allemands. Il faut lui attribuer en particulier la série d'articles si fouillés intitulés : « La bourgeoisie et la contre-révolution ».

Ce travail de journaliste constitue alors l'essentiel de l'activité de Marx et d'Engels. Tandis que des hommes comme Schapper et Moll s'efforcent de créer en Rhénanie-Westphalie des Unions ouvrières et de créer une agitation révolutionnaire au sein de ces as-

semblées et bientôt la convocation d'une Assemblée nationale qui se réunit le 22 mai.

En mai également eurent lieu dans toute l'Allemagne des élections à un Parlement qui se réunit le 18 mai 1848 à Francfort dans l'église Saint-Paul. Ce Parlement ne tardera pas à manifester son impuissance.

sociations, Marx et Engels déploient l'essentiel de leur activité dans les organisations démocratiques à majorité bourgeoise. Marx dirige la « Société démocratique ». L'Union ouvrière de Cologne est entre les mains de Gottschalk qui, influencé par le socialisme « vrai », fait une politique personnelle et se refuse à l'alliance avec les partis démocratiques. Ce n'est qu'en juillet 1848, lorsque Gottschalk est arrêté, que l'influence de Marx l'emportera à l'Union ouvrière dont les membres se convaincront de la nécessité tactique de conjuguer leur action avec celle de la bourgeoisie libérale. Lorsque Cologne est choisie comme capitale de la Rhénanie et de la Westphalie par le congrès qui, en juin, à Francfort, a réuni quatre-vingt-huit associations démocratiques, Marx et Engels parviennent à réaliser un cartel des différents groupements démocratiques de Cologne : la Société démocratique, les Unions ouvrières et les Associations d'employés et d'ouvriers, cartel qui convoque, pour la mi-août, un congrès des associations démocratiques, dont Marx est l'âme.

★

Lors de la crise de septembre¹, Marx qui n'a pas recouvré ses droits de citoyen prussien, est obligé de se tenir à l'écart de toute manifestation; il ne cesse, dans son journal, d'appeler au calme la population de Cologne, tout en montrant que le déroulement des événements dépend de la fermeté de son attitude et notamment de celle du parti démocratique.

Au cours d'une réunion populaire dont les principaux orateurs sont les rédacteurs de la Nouvelle Gazette rhénane, Engels propose une adresse à l'Assemblée de Berlin l'exhortant « à ne pas céder même devant la force des baïonnettes » au cas où le pouvoir voudrait la dissoudre. Ce texte est adopté par acclamations, le dimanche suivant 17 septembre, à Worringen, où Engels prend la parole aux côtés de Schapper et de Wilhelm Wolff. Par leurs articles et leur activité à la tête du mouvement démocratique, Marx et Engels ont su entraîner la population à d'énergiques manifestations;

1. La Prusse vient de signer avec le Danemark un armistice que les démocrates considèrent comme une trahison de la cause nationale. Ceux-ci manifestent et demandent au Parlement de Francfort de ne pas ratifier l'accord. Parallèlement, il devient évident que le gouvernement de Berlin songe à un coup de force contre l'Assemblée. Une armée de 50.000 hommes, commandée par Wrangel, se concentre près de Berlin : le 13 septembre, nouvelle manifestation des démocrates contre cette menace. Au début de novembre, le ministère libéral cède la place à un ministère réactionnaire présidé par le comte de Brandebourg.

Ils s'efforcent toutefois d'éviter les émeutes qui fourniraient aux autorités le prétexte d'une répression sanglante.

Cependant, après l'arrestation de Schapper, Becker et Moll et l'annonce que les forces gouvernementales approchent, quelques barricades se dressent dans la ville. Comme l'avaient prévu Marx et Engels, le commandant de la place y voit l'occasion de décréter l'état de siège. La Nouvelle Gazette rhénane est suspendue et plusieurs de ses rédacteurs : Dronke, Wilhelm Wolff et Engels, doivent prendre la fuite pour échapper à des mandats d'arrêt.

Ce n'est que le 12 octobre, après une interruption de plus de quinze jours, que la Nouvelle Gazette rhénane peut reparaitre.

Engels fuyant l'Allemagne, expulsé de Belgique, se trouve alors à Paris. Mais soucieux d'utiliser la première occasion favorable pour rentrer à Cologne ou du moins en Allemagne, il part pour la Suisse. Il a envoyé de France quelques articles sur ses impressions de voyage qui paraissent le 14 octobre, ainsi qu'une analyse de la brochure de Thiers sur la propriété. Marx lui suggère, dans une lettre du 29 novembre, d'écrire des articles sur Proudhon, sur l'imbroglio hongrois et contre la République fédérative, dont la Suisse lui donne un exemple. Lorsque l'article sur les événements de Hongrie paraît le 13 janvier 1849, Engels a repris son activité à Cologne. Bien qu'un mandat d'arrêt ait été primitivement lancé contre lui, il a obtenu l'assurance, « qu'on n'avait rien à lui reprocher ».

Marx continue à animer la Nouvelle Gazette rhénane et les associations démocratiques. Après la crise de novembre, il juge nécessaire une attitude plus ferme. Il ne cesse d'appeler à la lutte.

Lorsque l'Assemblée de Berlin a enfin voté le refus des impôts¹, le Comité directeur des Associations démocratiques de la province rhénane qui a son siège à Cologne, lance le 18 novembre un appel signé de Marx, Schapper et Schneider II, invitant la population à appliquer effectivement cette décision.

Mais la bourgeoisie prussienne cède lâchement à la contre-révolution. Engels déclarera plus tard², que si après la dissolution de l'Assemblée et la victoire de la réaction à Berlin il n'était plus

1. Le 12 novembre, le général Wrangel est entré à Berlin avec ses troupes et a occupé le siège de l'Assemblée nationale. Celle-ci vote le refus des impôts le 15, mais les troupes la dispersent. Elle sera dissoute le 5 décembre. Après quoi, le roi de Prusse imposera une Constitution à ses sujets (la Constitution « octroyée »).

2. ENGELS : *Révolution et contre-révolution en Allemagne*. Ch. XIII : l'Assemblée prussienne, l'Assemblée nationale.

question de remporter une victoire immédiate, il fallait néanmoins « sauver l'honneur révolutionnaire de la Rhénanie » !

Marx, dès cette époque, amorce une nouvelle tactique qui s'affirmera au cours des premiers mois de 1849. Sans se refuser à soutenir la démocratie bourgeoise, sans rompre organiquement avec le parti démocratique, il commence à déplacer le centre de gravité de son action vers les milieux prolétariens. Avec Moll et Schapper, il intensifie la propagande au sein de l'Union ouvrière de Cologne.

Dès le lendemain de la publication de l'appel, la répression s'abat lourdement sur la Nouvelle Gazette rhénane et ses rédacteurs : les trois signataires de l'appel sont accusés de provocation à la résistance armée. La Nouvelle Gazette rhénane, qui a déjà trois procès sur les bras, soutient le 7 février le premier d'entre eux. Marx, Engels et le gérant sont acquittés. Le surlendemain, les jurés de Cologne acquittent aussi les signataires de l'appel de Novembre.

La Nouvelle Gazette rhénane publie alors le plaidoyer de Marx devant les jurés de Cologne. Se plaçant sur le terrain de la lutte de classes, Marx oppose à la vieille logique bourgeoise la logique révolutionnaire. Il termine en disant : « Peut-être la victoire de la révolution n'est-elle possible qu'une fois accomplie la contre-révolution ». Mais il assure que la révolution devra, en tout état de cause, s'appuyer essentiellement sur le prolétariat.

C'est que la bourgeoisie, hantée par le spectre de la révolution prolétarienne, s'est faite la servante de la contre-révolution.

Plus les problèmes que la bourgeoisie, faillissant à sa mission, se montre incapable de résoudre, retombent sur les épaules du prolétariat, plus il devient nécessaire d'organiser le prolétariat en parti autonome et de mener une action indépendante de celle de la démocratie bourgeoise.

Cette évolution se reflète dans la Nouvelle Gazette rhénane.

Absorbé par la lutte politique, le journal n'a jusque là consacré que de rares articles à la question ouvrière et au mouvement ouvrier. A ses côtés paraissait d'ailleurs un hebdomadaire de l'Union ouvrière de Cologne. La Nouvelle Gazette rhénane inaugure la nouvelle tactique avec une série d'articles de Wilhelm Wolff (« Le milliard silésien », dans lesquels l'auteur montre comment les paysans ont été volés lors du rachat des redevances et où il réclame pour eux un milliard d'indemnité) et avec la conférence de Marx devant l'Association ouvrière de Bruxelles : Travail salarié et capital.

Dans une longue introduction, Marx explique pourquoi la Nou-

velle Gazette rhénane n'a pas encore abordé la question fondamentale de l'antagonisme du travail et du capital. Jusqu'alors il était plus urgent de suivre la progression de la lutte des classes à travers l'actualité que d'en faire une étude théorique. Il valait mieux montrer que tout mouvement révolutionnaire qui se retourne finalement contre le prolétariat est voué à l'échec, et que la réaction ne saurait être vaincue que si la révolution prolétarienne triomphe. Maintenant que cet enseignement se dégage des récents succès de la contre-révolution, il apparaît nécessaire d'étudier les rapports économiques sur lesquels reposent la domination de la bourgeoisie et l'esclavage du prolétariat. Alors que l'on est si ignorant en Allemagne des rapports économiques qui sont à la base de la société actuelle, il s'agit de rendre compréhensible à tous, et en particulier aux ouvriers, les principes les plus élémentaires de l'économie politique.

Par ailleurs, en mars et en avril 1849, les divergences entre ouvriers et démocrates unis dans le Comité régional des Associations démocratiques prennent une telle acuité que la scission devient inévitable. Marx et ses camarades se retirent, considérant que les Associations démocratiques contiennent trop d'éléments hétérogènes pour permettre une activité efficace, et qu'il est préférable de resserrer les liens entre les Unions ouvrières. L'Union ouvrière de Cologne retire également son représentant du Comité directeur et s'efforce de nouer des contacts plus étroits avec les sociétés ouvrières que Born a activement organisées en Allemagne orientale. A la fin d'avril, Marx et Schapper publient, au nom de l'Union ouvrière de Cologne, un appel invitant toutes les Sociétés ouvrières de Rhénanie et de Westphalie à un Congrès régional qui devra décider d'une organisation commune et élire des délégués au congrès des Unions ouvrières de toute l'Allemagne, convoqué pour juin 1849 à Leipzig par l'Association des travailleurs de cette ville.

Au début de mai 1849, se développent le conflit entre l'Assemblée nationale de Francfort et les « gouvernements », et l'agitation en faveur de la Constitution¹. Marx et Engels mettent les ouvriers

1. Le 28 mars 1849, le Parlement de Francfort a fini par mettre sur pied la Constitution du Reich. Mais les gouvernements des différents Etats refusent de reconnaître sa validité. La Constitution a prévu, à la tête du Reich, un empereur héréditaire. Le roi de Prusse, à qui la couronne est offerte, la repousse avec mépris. Dans plusieurs Etats (en Saxe, en Rhénanie, dans les pays de Bade et le Palatinat) des soulèvements pour tenter d'imposer cette Constitution ont lieu de mai à juillet. C'est la « Reichsverfassungskampagne » (la campagne pour la Constitution du Reich) qu'a relatée Engels.

de Cologne en garde contre des émeutes possibles : ce n'est pas à eux de commencer une seconde révolution et de tirer les marrons du feu pour la bourgeoisie. Mais des barricades surgissent à Breslau et Dresde; le Palatinat et le pays de Bade se soulèvent. Marx et Engels pensent que dans ces circonstances l'insurrection a des chances d'être victorieuse si l'on arrive à soulever la Rhénanie. Revenant momentanément à leur ancienne tactique, ils sont d'avis que pour l'instant, tous les ouvriers révolutionnaires doivent faire bloc avec le parti de la Constitution qui a relevé le drapeau de la révolution.

Le ton du journal se fait alors plus violent et plus passionné. Chaque numéro souligne que les contradictions s'aiguisent en France, en Italie, en Hongrie, en Allemagne aussi. Les numéros spéciaux d'avril et de mai notamment sont de véritables appels au peuple.

Engels part pour Elberfeld et soumet aux insurgés un plan de campagne. Il veut se consacrer aux opérations militaires mais sa présence inquiète les bourgeois d'Elberfeld qui redoutent que la direction du mouvement ne passe à un communiste. Engels, sur ordre écrit du Comité de Salut Public, est obligé de partir.

En Rhénanie, l'insurrection est rapidement étouffée et son échec entraîne la perte de la Nouvelle Gazette rhénane. Les vainqueurs ne veulent plus tolérer un journal qui a si vigoureusement ameuté la population contre la réaction prussienne.

La Nouvelle Gazette rhénane est interdite. Le dernier numéro, imprimé en rouge, paraît le 19 mai. La moitié des rédacteurs sont menacés de poursuites, l'autre moitié d'expulsion. Comme le dira plus tard Engels : « Nous dûmes livrer notre citadelle, mais nous battîmes en retraite avec armes et bagages, tambour battant et musique en tête, sous le drapeau du dernier numéro rouge. »

Marx, Engels et quelques rédacteurs partent pour Francfort, où ils espèrent que tout peut encore être sauvé si les membres de l'Assemblée nationale et les chefs de l'insurrection se montrent énergiques et résolus. Mais ils s'aperçoivent vite qu'ils parlent dans le vide. Ils se rendent alors dans le Palatinat et le pays de Bade, sur le théâtre des opérations. Sans illusion sur la mollesse et le dilettantisme des chefs de l'insurrection, Marx obtient de d'Ester un mandat du Comité démocratique qui le charge de représenter le Comité à Paris auprès de la Montagne.

Pendant le voyage, Marx et Engels sont arrêtés et envoyés à Darmstadt, puis à Francfort, où ils sont finalement relâchés. Engels s'enrôle alors dans le corps-franc de Willich, parce que « l'affaire

prenait une tournure intéressante et qu'il ne voulait pas manquer l'occasion de faire un peu d'école de guerre et parce qu'enfin la Nouvelle Gazette rhénane devait être représentée honoris causa dans l'armée palatino-badoise. »

L'échec de la campagne constitutionnelle au cours de laquelle la bourgeoisie et la petite bourgeoisie se sont montrées totalement incapables de jouer leur rôle historique, confirme encore plus Marx et Engels dans la nécessité de s'appuyer désormais exclusivement sur le prolétariat. Il leur apparaît en effet que la révolution ne peut « plus se terminer en Allemagne que par la domination totale du prolétariat¹ »

Telle est la conclusion d'une révolution manquée dont les articles de Marx et d'Engels commentent les étapes.



Le programme de la Nouvelle Gazette rhénane comprend deux points essentiels :

En politique intérieure, une République démocratique une et indivisible, c'est-à-dire, d'une part le rejet d'une République fédérative sur le modèle suisse qui signifierait le maintien d'une Allemagne morcelée, conglomérat de petits États arriérés, et d'autre part le refus de voir à la tête de l'Allemagne un empereur prussien; car la Prusse, ses institutions réactionnaires et semi-féodales, ses traditions autocratiques et militaires, sa dynastie, constituent justement le principal obstacle sérieux à une révolution en Allemagne.

En outre, la petite Allemagne sous l'égide de la Prusse excluerait les Allemands d'Autriche et présenterait le défaut de maintenir dans son intégrité l'empire autrichien. L'unité de l'Allemagne implique la disparition des grandes monarchies allemandes. Pour être un élément de progrès, cette unité nationale doit se forger dans la lutte révolutionnaire contre la noblesse. Il s'agit de créer une Allemagne unifiée et démocratique, débarrassée des vestiges de la féodalité, où bourgeoisie et prolétariat pourront s'affronter.

En politique étrangère, la Nouvelle Gazette rhénane prône la guerre contre la Russie féodale, pilier de la Sainte Alliance, sou-

1. « La Campagne pour la Constitution du Reich », *La Révolution démocratique bourgeoise en Allemagne*, p. 198. Editions sociales, 1952.

tien de la réaction en Europe¹. Elle se prononce pour la restauration de la Pologne. Elle souhaite que « la politique sanglante et lâche de l'Ancien régime » cède la place « à la politique internationale de la démocratie². » Le journal de Marx et d'Engels soutient avant tout les révolutions sœurs : dès le début elle prend parti pour les Polonais qui luttent en Posnanie, pour les Italiens, pour les Hongrois, pour les Tchèques.

C'est donc par référence à la lutte de classes que la Nouvelle Gazette rhénane détermine sa position dans les problèmes de politique étrangère, soulignant que la politique étrangère d'un pays est celle de la classe au pouvoir dans ce pays. Elle établit une distinction entre nations révolutionnaires et nations contre-révolutionnaires, critique le fameux principe des nationalités, leitmotiv de la politique extérieure de la bourgeoisie au XIX^e siècle, et l'emploi qu'on en fait. Elle reproche aux Slaves de l'empire autrichien, Polonais exceptés, de faire passer leurs intérêts nationaux avant ceux de la révolution, de lutter contre les peuples révolutionnaires de la monarchie autrichienne et de s'allier à la Russie, grande nation slave, mais centre de la réaction.

C'est justement cette référence permanente à la lutte de classes pour déterminer ses jugements, cet effort pour replacer les faits dans leur cadre historique, économique, social et politique et en présenter une analyse brillante et solide, qui confèrent à la Nouvelle Gazette rhénane une place exceptionnelle dans l'histoire du journalisme. Elle est incontestablement le journal allemand le plus célèbre des années 1848 et 1849 et constitue une mine inépuisable de renseignements précis et clairs sur cette période, dans tous les pays touchés par la révolution et notamment en Allemagne, où la situation est particulièrement embrouillée.

Elle est le seul journal d'Allemagne, d'Europe même — si l'on excepte le Northern Star chartiste — à arborer fièrement le drapeau du prolétariat vaincu de Paris. Elle est le seul journal à souligner l'importance de cette bataille rangée du prolétariat contre la bourgeoisie.

Grâce à sa nouvelle méthode de pensée, la Nouvelle Gazette rhénane parvient à analyser les événements contemporains avec

1. Cette position de Marx sera invoquée par les chefs de la social-démocratie allemande, en août 1914, pour tenter de justifier, alors que les circonstances historiques sont toutes différentes, leur approbation de la guerre impérialiste.

2. Article du 3 juillet 1848.

infiniment plus de clarté et de vérité historique que les autres journaux de l'époque.

Des erreurs d'appréciation étaient cependant inévitables. Engels, emporté par l'enthousiasme, a fondé sur la révolution de juin des espoirs excessifs. S'il a justement estimé l'importance de cette première révolte pour l'évolution de la lutte des classes, il n'a pas mesuré immédiatement les conséquences, pour l'ensemble du mouvement révolutionnaire européen, de cette défaite du prolétariat. Cependant dès le 18 juillet, il montre comment celle-ci a décuplé les espoirs et l'audace de la bourgeoisie, et, dans un article du 30 novembre, il déclare que Cavaignac en remportant la victoire sur quarante mille ouvriers français, a vaincu la révolution européenne.

Par ailleurs, en refusant tout avenir aux nations slaves — Polonais, Russes et slaves de Turquie exceptés — Engels se trompe. En ne reprenant pas ces affirmations dans son ouvrage : Révolution et contre-révolution en Allemagne, il reconnaît implicitement cette erreur.

Parfois aussi, l'enthousiasme révolutionnaire de Marx et d'Engels les entraîne à surestimer les forces de la révolution, à espérer son réveil prochain au moment où la contre-révolution triomphe. Marx a déclaré plus tard qu'Engels et lui-même étaient en droit d'espérer que la bourgeoisie allemande, dans sa lutte contre l'absolutisme et le féodalisme, ferait preuve du courage que la bourgeoisie anglaise avait montré dans les mêmes circonstances.

Il ne faut pas s'étonner de ces erreurs commises en pleine journalière révolutionnaire par deux jeunes et ardents journalistes. Brillant amalgame de fougue et de sagesse, d'élan et de modération, la Nouvelle Gazette rhénane reste un modèle de journal révolutionnaire où marxistes et non marxistes trouveront une source inépuisable d'enrichissement.

Tenant leurs adversaires pour méprisables, mais non pour quantité négligeable, Marx et Engels les traitent sans ménagement, malmènent les divers représentants du « crétinisme parlementaire » à Francfort et à Berlin.

Ils n'épargnent pas leurs amis, se réservant le droit de contrôler et de critiquer leur activité. Lors du débat sur la reconnaissance de la révolution, ils flétrissent l'attitude sans énergie des orateurs de la gauche et soulignent le manque de vigueur de l'intervention du député Berends. Ils reprochent avec amertume aux représentants de la gauche et de l'extrême-gauche : Berends, Jung, Elsner et Stein leur absence à la tête des insurgés, lors de la prise de l'arsenal.

Marx et Engels manient l'art de la polémique avec brio et

finesse. Leur procédé le plus familier est celui du leit-motiv sous toutes ses formes.

Certains articles constituent des variations sur un thème. C'est par un article de ce genre que s'ouvre le journal : quoi qu'il arrive, l'Assemblée n'oublie pas qu'il est temps « d'aller manger ».

Pour stigmatiser leurs adversaires, ils savent forger des formules frappantes et sans cesse reprises : députés ententistes, assemblée ententiste, théorie ententiste, nos ententistes, etc... ou retourner avec ironie certaines expressions contre leurs auteurs, quand ceux-ci se qualifient d'« enseigne de la dynastie » ou de « ministère d'action ». Ils sont passés maître dans l'art de jongler avec l'expression d'un orateur, qu'il s'agisse de l'« événement », nom pudique employé par Camphausen pour parler de la Révolution, de la « conception morale supérieure » d'un pasteur, ou du « point de vue de l'histoire universelle » du député Jordan lors du débat sur la Pologne. Ils nous présentent le député Stupp arrêtant les armées du tsar, la « plainte civile » d'une main et le « jugement en forme » de l'autre.

La moquerie leur fait souvent inventer des trouvailles heureuses : cascade des noms barbares des corvées, titre de la Pierre Infernale (von Höllenstein) accordé généreusement au général Pfuel, sobriquet de Barba Bianca donné au général Radetsky, etc.

Parfois cependant certaines images semblent trop hardies et abracadabrantes, par exemple : le mélange inattendu des oies du Capitole au caquet salvateur et des œufs d'or de Leda. L'usage du jeu de mots paraît parfois un peu abusif. On peut aussi relever par moment un certain laisser-aller, compréhensible dans le travail journalistique; mais ce sont là défauts mineurs, comparés à l'extrême vigueur et à la vivacité du style.

Un des charmes de ces articles, ce sont les portraits hauts en couleurs des personnages présentés, caricaturés avec les lourdeurs de leur pensée et de leur langue. On ne peut oublier le député Lichnowski, Allemand de Pologne, et son jargon (il parle le prussien, dit le journaliste, et non l'allemand), ni le pasteur Sydow et le pasteur Müller fertiles en propos sentencieux, pas plus que le pathos vide et « humain » du député Ruge et la silhouette du ministre Hanse mann, suivant plus ses pensées que les débats, mais bondissant à la tribune, toujours prêt, malgré sa distraction, à poser la question de confiance. A cet égard l'article d'Engels sur les personnalités du Conseil national suisse est un chef-d'œuvre.

Le journal a l'art d'éclairer, en les résumant sans les trahir, les débats parlementaires les plus embrouillés.

Les formules frappantes, concises, et ramassées abondant :
« La révolution de 1848 (en Allemagne) n'est que la parodie de la Révolution française. »

Dans le fond et dans la forme, la Nouvelle Gazette rhénane constitue donc une création originale.

Le seul modèle qu'Engels lui reconnaisse est L'Ami du peuple de Marat qu'il déclarera avoir imité, d'ailleurs inconsciemment, en démasquant les idoles du moment et les traîtres à la révolution.

On peut mesurer son succès au nombre des procès qui lui furent intentés et à la rage que lui ont vouée les journaux réactionnaires (la Kreuzzeitung, organe des hobereaux prussiens, s'attaque à l'« insolence de la Nouvelle Gazette rhénane qui s'élève aussi haut que le Chimborazo »).

On peut le mesurer aussi aux chiffres de son tirage. En septembre 1848, avant la suspension, elle tire à 5.000 exemplaires; en mai 1849 avant la suppression, elle compte 6.000 abonnés alors que le grand journal bourgeois rhénan, la Kölnische Zeitung ne dépasse pas, de son propre aveu, les 9.000 abonnés. Nous avons d'autre part le témoignage d'un ouvrier qui raconte que « dans tous les ateliers où il travaillait, il diffusait la Nouvelle Gazette rhénane et en lisait souvent à haute voix des articles qui, la plupart du temps, étaient accueillis avec enthousiasme. »

D'autre part, dans une lettre à Engels datée du 29 novembre 1848, Marx déclare que le journal est « très en vogue ». Une lettre d'Engels à Marx pendant son séjour forcé en Suisse en fait également foi.

« Notre journal est maintenant très souvent cité en Suisse. La Berner Zeitung y puise beaucoup, ainsi que la National-Zeitung, et il fait ainsi le tour de tous les journaux. Dans les journaux de la Suisse française, on le cite également beaucoup, après la National-Zeitung, et plus que la Kölnische Zeitung. »

Si la Nouvelle Gazette rhénane n'a eu aucune influence en Italie et en France, ses thèses ont eu, en Allemagne, plus d'écho qu'on ne l'a dit.

Utile aux historiens à qui elle fournit une foule de renseignements sur des questions complexes, en particulier sur la période de 1848-49 en Allemagne et le problème de la Pologne et de la Pologne, passionnante pour le lettré amateur de polémique, riche d'enseignements et d'expérience pour le militant du mouvement

ouvrier, elle occupe une place à part et éminente. Engels disait en 1884 qu'« aucun journal allemand, ni avant, ni après, n'a jamais possédé un tel pouvoir et une telle influence, n'a su autant électriser les masses prolétariennes. »

Aux lecteurs d'apprécier si ce jugement demeure actuel.

Dans ce premier tome figurent les articles parus du 1^{er} juin au 3 septembre 1848 (nos 1 à 93). Deux autres volumes contiendront ceux de septembre 1848 à mai 1849.



Cette traduction a été établie d'après le tome VII des Œuvres complètes de Marx et Engels, publiées à Moscou en 1935.

La nouvelle édition des œuvres de Karl Marx et Friedrich Engels publiée par Dietz Verlag, à Berlin, a permis de compléter et d'enrichir les notes qui accompagnent la traduction.

Nous remercions tout particulièrement le professeur Budzislawski, doyen de la Faculté de la presse à Leipzig, pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée.

Que Gilberte Lenoir qui m'a aidée de toute sa compétence à revoir cette traduction trouve ici l'expression de mon affectueuse reconnaissance.

Lucienne NETTER.

Les notes des auteurs sont suivies des initiales K.M. ou F.E. Les autres sont du traducteur.

Les astérisques (*) dans le texte indiquent un ou plusieurs mots en français dans l'original.

DÉCLARATION
DU COMITÉ DE RÉDACTION
DE LA *NOUVELLE GAZETTE RHÉNANE*

La parution de la *Nouvelle Gazette rhénane* était fixée à l'origine au 1^{er} juillet. Les arrangements avec les correspondants paraient de cette date.

Mais avec l'insolence renouvelée de la réaction, des lois de septembre¹ sont près de voir le jour en Allemagne; nous avons donc voulu mettre à profit chaque jour de liberté et nous paraissons dès le 1^{er} juin. Nos lecteurs devront être indulgents si, dans les premiers jours, nous ne fournissons pas l'abondante matière en nouvelles et correspondances diverses que nos relations étendues nous permettent d'offrir. Nous pourrions sous peu satisfaire toutes les exigences.

Le Comité de rédaction :

Karl MARX, rédacteur en chef,
Heinrich BURGERS,
Ernst DRONKE,
Friedrich ENGELS, rédacteurs.
Georg WEERTH,
Ferdinand WOLFF,
Wilhelm WOLFF,

(N^o 1, 1^{er} juin 1848)

1. Ce sont les lois réactionnaires promulguées en septembre 1835 par le gouvernement français, à la suite d'un attentat manqué dirigé contre Louis-Philippe. Elles réduisaient l'activité des jurys et introduisaient des mesures sévères contre la presse : augmentation de la caution pour les périodiques, internement et fortes amendes pour les rédacteurs de publications dirigées contre la propriété et le régime en place.

Friedrich ENGELS

L'ASSEMBLÉE DE FRANCFORT

Cologne, 31 mai

Depuis quinze jours l'Allemagne a une Assemblée nationale constituante, issue du vote de l'ensemble du peuple allemand¹.

Le peuple allemand avait conquis sa souveraineté dans les rues de presque toutes les villes du pays, grandes ou petites, et en particulier sur les barricades de Vienne et de Berlin. Il avait exercé cette souveraineté en élisant l'Assemblée nationale.

Le premier acte de l'Assemblée nationale devait être de proclamer bien haut et officiellement cette souveraineté du peuple allemand.

Son deuxième acte devait être d'élaborer la Constitution allemande sur la base de la souveraineté du peuple et d'éliminer

1. Dans le but de donner une Constitution au Reich, une cinquantaine de patriotes libéraux, réunis à Heidelberg (grand-duché de Bade) le 5 mars 1848, constituèrent un comité afin de convoquer un Parlement préparatoire (*Vorparlament*) composé de tous les Allemands qui avaient appartenu aux Assemblées des divers États. Ce Parlement préparatoire se réunit à Francfort le 31 mars et décida de l'élection d'une Assemblée nationale constituante : 589 députés furent ainsi élus au suffrage universel indirect. Le 18 mai, 384 d'entre eux se réunirent solennellement à l'église Saint-Paul de Francfort-sur-le-Main, pour la séance inaugurale. Parmi les députés, on comptait 122 fonctionnaires de l'administration, 95 magistrats, 103 universitaires, 81 avocats, 21 ecclésiastiques, 17 industriels et négociants, 15 médecins, 12 officiers, 40 propriétaires fonciers, mais aucun ouvrier et aucun paysan. Pour écrire leurs articles sur les débats de l'Assemblée nationale de Francfort, Marx et Engels utilisèrent les comptes rendus. Ceux-ci furent par la suite édités séparément, suivant une décision de l'Assemblée nationale, sous le titre : *Comptes rendus sténographiques des débats de l'Assemblée nationale allemande de Francfort-sur-le-Main*.

tout ce qui, en Allemagne, était en contradiction avec le principe de la souveraineté populaire.

Pendant toute la durée de sa session, elle devait prendre les mesures nécessaires pour déjouer toutes les tentatives de la réaction, pour défendre sa base révolutionnaire, pour mettre les conquêtes de la révolution, la souveraineté du peuple, à l'abri de toutes les attaques.

L'Assemblée nationale allemande a déjà tenu une douzaine de séances et n'a rien fait de tout cela.

En revanche, elle a assuré le salut de l'Allemagne par les hauts faits suivants :

L'Assemblée nationale s'est aperçue qu'elle devait avoir un règlement, car elle savait que là où deux ou trois Allemands sont réunis, il faut qu'ils aient un règlement, sinon ce sont les pieds des tabourets qui décident. Or, il s'est trouvé un magister pour prévoir ce cas et ébaucher un règlement spécial pour la haute Assemblée. On propose l'adoption provisoire de ce devoir d'écolier ; la plupart des députés ne le connaissent pas, mais l'Assemblée l'adopte sans discussion ; en effet quel aurait été, sans règlement, le sort des représentants de l'Allemagne ? *Fiat reglementum¹ partout et toujours**.

M. Raveaux, de Cologne, déposa une proposition², tout à fait anodine, pour le cas d'éventuelles contestations entre l'Assemblée de Francfort et celle de Berlin³. Mais l'Assemblée discute du règlement définitif et, bien que la proposition de Raveaux soit urgente, le règlement est encore plus urgent. *Pereat mundus⁴, fiat reglementum*. Pourtant ces philistins élus ne peuvent, dans leur sagesse, se refuser à faire quelques remarques au sujet de la proposition Raveaux ; et petit à petit, pendant que l'on discute pour savoir ce qui, du règlement ou de la proposition, doit avoir

1. Que le règlement soit !

2. Lors de la séance du 19 mai à l'Assemblée nationale de Francfort, le député Raveaux déposa un projet de loi accordant à ceux des députés prussiens qui avaient été élus simultanément à l'Assemblée de Francfort et à celle de Berlin, le droit d'accepter ces deux mandats. Le rescrit du ministre de l'Intérieur prussien du 22 mai 1848, mentionné dans l'article, concluait dans le même sens.

3. Après les événements révolutionnaires du 18 mars la Diète unifiée de Prusse fut convoquée afin de voter une nouvelle loi électorale pour l'élection d'une Assemblée prussienne qui devait « s'entendre avec la Couronne sur une Constitution nouvelle ». Malgré l'opposition, ce fut un système d'élection à deux degrés qui fut adopté.

4. Périssent le monde.

la priorité, déjà se manifestent quelque deux douzaines d'amendements à cette proposition. On en parle, on palabre, on reste court, on fait grand bruit, on gaspille le temps et on reporte le vote du 18 au 22 mai. Le 22, l'affaire revient sur le tapis; il pleut de nouveaux amendements et de nouvelles digressions, et après de longs discours et une confusion générale, on décide de renvoyer aux commissions la question déjà mise à l'ordre du jour. Le temps s'est ainsi heureusement écoulé et Messieurs les Députés vont manger.

Le 23 mai, on se querelle d'abord au sujet du procès-verbal, puis on prend connaissance d'innombrables propositions et puis on veut revenir à l'ordre du jour, à savoir au très cher règlement, quand Zitz, de Mayence, vient à parler des brutalités des troupes prussiennes et des abus de pouvoir du commandant prussien de Mayence¹.

Il s'agissait là d'une tentative indiscutée et réussie de la réaction, d'une affaire qui était tout particulièrement de la compétence de l'Assemblée. C'était le moment de demander des comptes à ce soldat outreucidant qui, presque sous les yeux de l'Assemblée nationale, osait menacer Mayence d'un bombardement; c'était le moment de protéger, dans leurs propres maisons, les Mayençais désarmés contre les exactions d'une soldatesque qui leur était imposée et qu'on avait ameutée contre eux. Mais M. Bassermann, le Wassermann badois², ne vit là que bagatelles; il fallait abandonner Mayence à son destin, les affaires d'intérêt général passaient avant; c'était ici que siégeait l'Assemblée et c'était pour le bien de toute l'Allemagne qu'elle discutait d'un règlement — en effet, qu'est-ce que le bombardement de Mayence en comparaison? *Pereat Moguntia*³, *fiat reglementum*! Mais l'Assemblée a le cœur sensible, elle élit une commission qui doit se rendre à Mayence et instruire l'affaire et justement le moment est revenu de lever la séance et d'aller manger.

1. Le 21 mai 1848, des incidents se produisirent entre la garde nationale et la garnison prussienne de la forteresse fédérale de Mayence. Le vice-gouverneur prussien, le général Hüser, avait exigé le désarmement de la garde nationale et menacé de bombarder la ville au cas où son ordre ne serait pas exécuté.

2. L'allusion est obscure. Les Allemands désignent sous le nom de Wassermann un ondin, esprit malfaisant des eaux. Marx a-t-il pensé à cette acception ou s'est-il seulement amusé de cette assonance ou de ce jeu de mots, il est difficile de le dire.

3. Nom latin de Mayence.

Le 24 mai enfin, nous perdons le fil parlementaire. Le règlement semble ou achevé ou égaré : en tout cas, nous n'en entendons plus parler. En compensation s'abat sur nous une véritable grêle de propositions bien intentionnées : de nombreux représentants du peuple souverain y manifestent avec obstination leur entendement borné de sujets¹ de Sa Majesté. Ensuite viennent messages, pétitions, protestations, etc... et finalement, les eaux sales de la nation se déversent en un fleuve d'innombrables discours qui se perd en filets. Mais ne passons pas sous silence la constitution de quatre comités.

Finalement M. Schlöffel demande la parole. Trois citoyens allemands, MM. Esselen, Pelz et Löwenstein avaient reçu l'ordre de quitter Francfort le jour même avant 4 heures de l'après-midi. La police, dans sa haute et profonde sagesse, affirmait que les sus-nommés se seraient attiré par leurs discours à l'Association ouvrière² la mauvaise humeur des bourgeois et que, pour cette raison, ils devaient partir. Et voilà ce que la police se permet après la proclamation par le Parlement préparatoire des droits du citoyen allemand, après leur adoption même dans le projet de Constitution des dix-sept « hommes de confiance » (*hommes de confiance de la Diète* *)³... L'affaire est pressante⁴. M. Schlöffel

1. Expression employée par le ministre de l'Intérieur prussien von Rochow.

2. Quelques révolutionnaires allemands s'efforcèrent de couvrir la Rhénanie et la Westphalie d'Unions ouvrières et d'y développer une agitation révolutionnaire. (Voir l'introduction.)

3. Les dix-sept « hommes de confiance » de la Diète fédérale représentaient les gouvernements allemands. Ils siégèrent du 30 mars au 8 mai 1848 à Francfort-sur-le-Main et préparèrent un projet de Constitution conçu dans l'esprit du monarchisme constitutionnel. Parmi ces dix-sept « hommes de confiance » on peut citer : Dahlmann, von Schmerling, Uhland et Bassermann.

4. Le Parlement préparatoire prépara un projet sur les « Droits fondamentaux et les revendications du peuple allemand ». Ce document proclamait, certes, certaines libertés mais ne s'attaquait pas aux fondements du régime quasi féodal et absolutiste de l'Allemagne à cette époque. Les partisans de la monarchie constitutionnelle avaient la prépondérance. Après les succès des journées de mars, il s'agissait de proclamer la souveraineté du Parlement préparatoire et de briser la puissance de la Diète réactionnaire. Mais le Parlement préparatoire refusa de se déclarer permanent. En avril 1848, il désigna cinquante de ses membres qui constituèrent le « Comité des Cinquante ». Ce comité fut chargé de s'entendre avec la Diète. Il siégea jusqu'à ce que se réunisse l'Assemblée nationale de Francfort. Il était essentiellement composé de bourgeois libéraux.

demande la parole sur ce point; on la lui refuse; il demande à parler sur l'urgence du sujet, ce qui, selon le règlement, lui revient de droit, mais cette fois : *Fiat politia, pereat reglementum*¹ ! Naturellement, car il était temps de rentrer chez soi et de manger.

Le 25, les têtes des députés, lourdes de pensées, telles des épis de blé sous l'averse, ployaient de nouveau sous les propositions déposées en masse. Deux députés tentèrent encore d'aborder l'affaire de l'expulsion, mais à eux aussi on refusa la parole, même pour parler sur l'urgence de la question. Quelques messages, surtout un des Polonais, étaient bien plus intéressants que toutes les propositions réunies. Alors la Commission envoyée à Mayence eut enfin la parole. Elle déclara qu'elle ne pourrait faire son rapport que le lendemain; d'ailleurs, elle était arrivée trop tard — comme par hasard. 8.000 baïonnettes prussiennes avaient rétabli l'ordre en désarmant 1.200 gardes civiques, et en attendant, on ne pouvait que passer à l'ordre du jour. Ce qu'on fit pour examiner aussitôt l'ordre du jour, c'est-à-dire la proposition Raveaux. Comme à Francfort on ne lui avait toujours pas fait un sort, mais qu'à Berlin un rescrit d'Auerswald l'avait depuis longtemps rendue sans objet², l'Assemblée nationale décida de différer l'affaire jusqu'au lendemain, et d'aller manger.

Le 26 on annonça encore des myriades de propositions, et là-dessus la commission de Mayence fit son rapport, définitif et très vague. M. Hergenhahn, ex-homme populaire³ et ministre *pro-tempore*, était rapporteur. Il proposa une résolution extrêmement modérée, mais après une longue discussion, l'Assemblée trouva même cette accommodante proposition trop énergique; elle décida de laisser les Mayençais à la merci des Prussiens, commandés par un Hüser, et « dans l'attente de voir les gouver-

1. Que la police soit, périsse le règlement !

2. Le rescrit d'Auerswald, publié le 22 mai 1848, concluait dans le même sens que la proposition Raveaux.

3. « Cependant, à cette même époque 1840, surgissait dans ces petites assemblées une race d'avocats libéraux, professionnels de l'opposition. Ces grands « hommes populaires » (*Volksmänner*) qui, après une opposition plus ou moins bruyante, mais toujours infructueuse de vingt années, furent portés au faite du pouvoir par le raz de marée révolutionnaire de 1848 et qui, après y avoir fourni les preuves de leur parfaite incapacité et de leur insignifiance, furent en un tournemain rejetés dans le néant. » (Friedrich ENGELS : « Révolution et contre-révolution en Allemagne », chapitre II, *La Révolution démocratique bourgeoise en Allemagne*, pp. 212-213, Editions sociales, 1951).

nements s'acquitter de leurs fonctions », passa à l'ordre du jour ! L'ordre du jour était toujours le même : ces Messieurs allaient manger.

Le 27 mai enfin, après de longs préliminaires au sujet du procès-verbal, la proposition Raveaux vint en discussion. On discuta de long en large jusqu'à deux heures et demie, puis on alla manger; mais cette fois on tint séance le soir et on conclut enfin sur l'affaire. A cause de la lenteur par trop grande de l'Assemblée nationale, M. Auerswald avait liquidé la proposition Raveaux; alors M. Raveaux s'associa à un amendement de M. Werner qui ne réglait, ni par l'affirmative, ni par la négative, la question de la souveraineté du peuple.

Nos informations sur l'Assemblée nationale s'arrêtent là; mais nous avons toutes les raisons de croire qu'après cette décision on leva la séance pour aller manger. C'est aux paroles de Robert Blum seulement que les députés doivent d'être allés manger si tôt : « Messieurs, si vous décidez de l'ordre du jour aujourd'hui, c'est l'ordre du jour de cette Assemblée tout entier qui pourrait se trouver raccourci de curieuse façon ! »

(N° 1, 1^{er} juin 1848)

HÜSER

Cologne, 31 mai

M. Hüser de Mayence, grâce à de vieux règlements de forteresse et à des lois fédérales qui sentent le renfermé, a inventé une nouvelle méthode pour rendre les Prussiens et les autres Allemands encore plus esclaves qu'ils ne l'étaient avant le 22 mai 1815¹. Nous conseillons à M. Hüser de prendre un brevet pour sa nouvelle invention : ce qui pourrait, en tout cas, être d'un très bon rapport. Suivant cette méthode, en effet, on envoie en ville deux ou plusieurs soldats ivres qui, naturellement, se prennent spontanément de querelle avec des civils. La force publique intervient, arrête les soldats. Voilà qui suffit pour que l'état-major de n'importe quelle forteresse puisse déclarer la ville en état de siège, pour que toutes les armes soient confisquées et les habitants livrés à la brutalité de la soldatesque. Il est à noter que ce plan est d'autant plus rentable, notamment en Allemagne, qu'on y trouve plus de forteresses tournées vers l'intérieur que vers l'extérieur; il doit devenir tout particulièrement rentable, car n'importe quel commandant de place, payé par le peuple, un Hüser, un Roth von Schreckenstein et autres noms moyenâgeux, peuvent se permettre d'aller plus loin que le roi ou l'empereur lui-même, parce qu'ils peuvent étouffer la liberté de la presse, et qu'ils peu-

1. Le 22 mai 1815 parut un « décret sur la formation de la représentation du peuple » dans lequel le roi de Prusse promettait la création d'assemblées provisoires par corps, la convocation d'un organisme représentant l'ensemble de la Prusse et l'introduction d'une constitution. Mais on aboutit seulement, par la loi du 5 juin 1823, à la formation d'assemblées par corps dans les provinces (Diètes provinciales); elles n'avaient que des fonctions consultatives et limitées.

vent par exemple interdire aux Mayençais, qui ne sont pas des Prussiens, d'exprimer leur antipathie à l'égard du roi de Prusse et du régime prussien.

Le projet de M. Hüser n'est qu'une partie du plan général de la réaction de Berlin qui aspire à désarmer aussi vite que possible toutes les gardes civiques, notamment sur les bords du Rhin, à mettre progressivement un terme à l'essor naissant de la levée en armes du peuple — et à nous livrer sans défense à l'armée, composée pour l'essentiel d'étrangers à la région, faciles à exciter, ou déjà excités contre nous.

C'est arrivé à Aix-la-Chapelle, à Trèves, à Mannheim, à Mayence, et cela peut se produire aussi autre part.

(N° 1, 1^{er} juin 1848)

Friedrich ENGELS

LE DERNIER EXPLOIT DE LA MAISON DE BOURBON

La maison de Bourbon n'est pas encore parvenue au terme de sa glorieuse carrière. Bien sûr, ces temps derniers, son drapeau blanc a été passablement sali, et les lys fanés ont laissé pencher assez lamentablement leurs têtes. Charles-Louis de Bourbon trafiqua d'un duché et dut abandonner l'autre dans des conditions honteuses. Ferdinand de Bourbon perdit la Sicile et à Naples la révolution l'obligea à accorder une Constitution; Louis-Philippe, bien qu'il ne fût qu'un crypto-Bourbon, prit le chemin que prennent tous les Bourbons français : la Manche, en direction de l'Angleterre. Mais le Bourbon de Naples a brillamment vengé l'honneur de sa famille.

Les Chambres sont convoquées à Naples. La séance d'ouverture doit donner le signal de la lutte décisive contre la révolution; Campobasso, un des principaux chefs de la police du si tristement célèbre Del Carreto, est rappelé secrètement de Malte; les sbires, leurs anciens chefs en tête, arpentent, pour la première fois depuis longtemps, la rue de Tolède; ils sont armés et en rangs serrés; ils désarment les civils, leur arrachent leurs vêtements, les obligent à couper leurs moustaches. Le 14 mai, jour d'ouverture des Chambres, approche. Le roi demande que les Chambres s'engagent par serment à ne rien changer à la constitution qu'il a octroyée. Elles s'y refusent. La garde nationale se déclare pour les députés. On négocie, le roi cède, les

ministres se retirent. Les députés exigent que le roi fasse connaître publiquement par une ordonnance la concession qu'il vient de faire. Le roi promet cette ordonnance pour le lendemain. Mais dans la nuit toutes les troupes stationnées aux environs pénètrent dans Naples. La garde nationale s'aperçoit qu'elle est trahie; elle dresse des barricades derrière lesquelles se postent 5 à 6.000 hommes. Mais en face d'eux il y a 20.000 soldats, Napolitains et Suisses, et 18 canons; entre les deux il y a les 20.000 lazzaroni de Naples, indifférents pour l'instant.

Le 15 au matin encore, les Suisses déclarent qu'ils n'attaqueront pas le peuple. Mais un des agents de la police, qui s'est mêlé au peuple, tire sur les soldats dans la rue de Tolède; aussitôt le fort de Saint-Elme hisse le drapeau rouge — et les soldats, à ce signal, se ruent sur les barricades. Un effroyable massacre commence; les gardes nationaux se défendent héroïquement contre une force quatre fois supérieure, contre les coups de canon des soldats; on se bat de 10 heures du matin à minuit; malgré la supériorité numérique de la soldatesque, le peuple aurait triomphé si la misérable conduite de l'amiral français Baudin n'avait déterminé les lazzaroni à rallier le parti du roi.

L'amiral Baudin, à la tête d'une flotte française assez importante, se trouvait devant Naples. La simple menace de bombarder le château et les forts, faite à temps, aurait contraint Ferdinand à céder. Mais Baudin, ancien serviteur de Louis-Philippe, habitué à ce que, à l'époque de l'entente cordiale¹, la flotte française fût tout juste tolérée, Baudin ne bougea pas et décida ainsi les lazzaroni, qui déjà penchaient vers le peuple, à se rallier aux troupes.

Cet acte du prolétariat en guenilles de Naples décida de la défaite de la révolution. La garde suisse, les troupes napolitaines, les lazzaroni se ruèrent de conserve sur les défenseurs des barricades. Les palais de la rue de Tolède balayés par la mitraille, s'effondrèrent sous les boulets de canon des soldats; la bande des vainqueurs en furie se précipita dans les maisons, égorgea les hommes, embrocha les enfants, viola les femmes pour ensuite les assassiner, pilla tout et livra aux flammes les demeures ravagées.

1. Bien que les intérêts des deux pays fussent contradictoires, Guizot, ministre de Louis-Philippe, mena, vis-à-vis de l'Angleterre, une politique dite « d'entente cordiale » qui, lors de la crise provoquée par les affaires d'Orient, s'avéra un jeu de dupes.

Les lazzaroni se montrèrent les plus cupides, les Suisses les plus brutaux. Il est impossible de décrire les infamies, les cruautés qui accompagnèrent la victoire des mercenaires des Bourbons, bien armés et quatre fois supérieurs en nombre, et des lazzaroni, de tout temps sanfedistes¹, sur la garde nationale de Naples presque exterminée.

Finalement, même l'amiral Baudin trouva que c'en était trop. Les uns après les autres, des réfugiés vinrent à bord de ses navires et racontèrent ce qui se passait en ville. Le sang français de ses matelots se mit à bouillir. Enfin, au moment où la victoire du roi était certaine, il pensa à bombarder. Le carnage cessa peu à peu; on n'assassinait plus dans les rues, on se contentait de piller et de violer; mais les prisonniers furent conduits dans les forts et exécutés sans autre forme de procès. A minuit, tout était terminé; le pouvoir absolu de Ferdinand était effectivement rétabli; l'honneur de la maison de Bourbon lavé dans le sang italien.

Voilà le plus récent exploit de la maison de Bourbon. Et, comme toujours, ce sont les Suisses qui ont défendu la cause des Bourbons contre le peuple. Le 10 août 1792², le 29 juillet 1830³, dans les luttes napolitaines de 1820⁴, partout nous trouvons les descendants de Tell et de Winkelried, lansquenets à la solde de la famille dont le nom est devenu, depuis des années, dans toute l'Europe, synonyme de monarchie absolue. Maintenant un terme sera évidemment bientôt mis à cet état de choses. Les cantons plus civilisés ont obtenu, après de longues querelles, que les engagements militaires soient interdits; les robustes fils de la libre Helvétie d'antan devront renoncer à piétiner des femmes napolitaines, à vivre grasement du pillage des villes en révolte, et, en

1. Partisans du sanfedisme (de l'italien *santa fide*: sainte foi). Mouvement de réaction né après 1815 dans les Etats pontificaux et mené par une société secrète avec l'appui des autorités pour défendre le régime absolutiste et théocratique contre les doctrines libérales et les entreprises des Carbonari. Ce mouvement, inspiré par le cardinal Ruffo, s'étendit ensuite à l'Italie méridionale et à la Sicile.

2. Le 10 août 1792, en réponse au manifeste de Brunswick, le peuple de Paris donne l'assaut aux Tuileries. La défense du Palais était assurée par 4.000 hommes dont 900 Suisses qui ouvrirent brusquement le feu sur les insurgés.

3. La dernière des Trois Glorieuses qui vit le triomphe du peuple de Paris.

4. En juillet 1820 une révolution militaire eut lieu à Naples. Le général Pepe, soutenu par les Carbonari, souleva les garnisons napolitaines

cas de défaite, à être immortalisés comme les morts du 10 août par les lions de Thorwaldsen¹.

La maison de Bourbon peut, entre temps, respirer. La réaction, réapparue depuis le 24 février, n'a nulle part remporté une victoire aussi décisive qu'à Naples; et c'est justement de Naples et de la Sicile qu'est partie la première des révolutions de cette année. Mais le raz-de-marée révolutionnaire qui a déferlé sur la vieille Europe ne se laisse pas endiguer par des conspirations et des coups d'Etat absolutistes. Avec la contre-révolution du 15 mai, Ferdinand de Bourbon a posé la première pierre de la République italienne. Déjà la Calabre est en flammes; à Palerme un gouvernement provisoire a été instauré; les Abruzzes entrèrent aussi dans la lutte, les habitants de toutes les provinces pressurées marcheront sur Naples, et, unies au peuple de la ville, ils se vengeront du traître royal et de ses grossiers lansquenets. Et quand Ferdinand tombera, il aura au moins la satisfaction d'avoir vécu et d'être tombé en authentique Bourbon.

(N° 1, 1^{er} juin 1848)

1. La ville de Lucerne commanda au sculpteur danois Thorwaldsen une statue représentant un lion mourant; elle fut édifée à la gloire des Suisses tombés le 10 août 1792 pour avoir résisté au peuple de Paris se lançant à l'assaut des Tuileries.

LE PARTI DÉMOCRATIQUE¹

Cologne, 1^{er} juin

On exige d'ordinaire de tout nouvel organe de l'opinion publique qu'il s'enthousiasme pour le parti dont il professe les principes, qu'il ait une confiance absolue en sa force, qu'il soit toujours prêt soit à couvrir le principe avec une puissance effective, soit à enjoliver la faiblesse avec l'éclat du principe. Nous ne répondrons pas à ce désir. Nous ne chercherons pas à parer de l'or des illusions trompeuses les défaites subies.

Le parti démocratique a subi des défaites; les principes qu'il a proclamés au moment de son triomphe sont mis en question le terrain qu'il a réellement conquis lui est disputé pied à pied; il a déjà beaucoup perdu, et la question se posera bientôt de savoir ce qu'il lui est resté.

Il nous importe beaucoup que le parti démocratique soit conscient de sa situation. On demandera pourquoi nous nous tournons vers un parti, pourquoi nous ne préférons pas avoir en vue le but des aspirations démocratiques, le bien du peuple, le salut de tous sans distinction.

C'est là le droit et l'habitude de la lutte, et le salut de l'ère nouvelle ne peut naître que de la lutte des partis, et non de compromis qui n'ont que l'apparence de la sagesse, non d'un accord simulé, alors que les opinions, les intérêts et les buts s'affrontent.

Nous réclamons du parti démocratique qu'il prenne conscience de sa position. Cette exigence résulte des expériences des derniers mois. Le parti démocratique s'est beaucoup trop abandonné aux

1. Cet article fut à l'origine écrit par Heinrich Burgers, mais Marx en remania une partie et supprima l'autre.

transports de la première victoire. Ivre de joie de pouvoir enfin exprimer ses principes ouvertement et à haute voix, il s'est imaginé qu'il suffisait de les proclamer pour être sûr de leur réalisation immédiate. Après sa première victoire et les concessions qui y étaient directement liées, il n'est pas allé au-delà de cette proclamation. Or, pendant qu'il était prodigue de ses idées et qu'il serrait chacun dans ses bras comme un frère, pourvu qu'il se gardât d'élever une objection immédiate, ceux à qui le pouvoir était laissé agissaient. Et leur activité n'a pas été négligeable. Mettant en veilleuse leurs principes qu'ils ne laissaient apparaître que dans la mesure où ils étaient dirigés contre l'ancien état de choses renversé par la révolution, limitant prudemment le mouvement là où l'intérêt de la nouvelle juridiction à créer et le rétablissement de l'ordre à l'extérieur pouvaient servir de prétexte; faisant aux amis de l'ancien régime des concessions apparentes afin d'être sûrs d'eux pour mettre leurs projets à exécution; construisant alors peu à peu dans ses grandes lignes leur propre système politique, ils ont réussi à conquérir une position médiane entre le parti démocratique et les absolutistes, avançant d'un côté, refoulant de l'autre, à la fois progressiste contre l'absolutisme, et réactionnaire contre la démocratie.

Tel est le parti de la bourgeoisie modérée et circonspecte; dans sa première ivresse, le parti du peuple s'est laissé duper par lui jusqu'à ce que, repoussé avec mépris, dénoncé comme agitateur, gratifié de toutes les tendances condamnables, il ait ouvert enfin les yeux et qu'il s'aperçoive qu'au fond, il a obtenu uniquement ce que ces MM. de la bourgeoisie estiment conciliable avec leurs intérêts bien compris. Mis en contradiction avec soi-même par une loi électorale antidémocratique, battu aux élections, il se voit placé en face d'une double représentation dont il est difficile de dire laquelle des deux s'oppose le plus résolument à ses revendications. Il en résulte que son enthousiasme est parti en fumée et qu'il a été remplacé par la constatation dégrisante qu'une réaction puissante a pris le pouvoir, et ce, curieusement, avant même qu'il en soit venu à une action de type révolutionnaire.

Tout ceci est indubitable, mais le danger ne serait pas moindre si le parti démocratique, en proie au sentiment amer de la première défaite, même s'il en est partiellement responsable, se laissait ramener à cet idéalisme funeste, qui est hélas tellement lié au caractère allemand. En vertu de cet idéalisme, un principe qui ne peut pas s'intégrer dans la vie est réservé à un avenir lointain, et confié dans le présent à l'élaboration inoffensive des « penseurs ».

Il nous faut mettre directement en garde contre ces amis paternels qui, certes, se sont déclarés d'accord avec le principe, mais qui doutent de la possibilité de l'appliquer parce que, disent-ils, le monde n'est pas encore mûr pour cela; ils ne pensent nullement à le rendre mûr, et préfèrent au contraire dans cette perverse existence terrestre, avoir eux-mêmes en partage le sort général de la perversité. Si ce sont là les crypto-républicains que le conseiller aulique Gervinus craint tant, nous l'approuvons de tout cœur. Ces gens-là sont dangereux¹.

(N° 2, 2 juin 1848)

Karl MARX

LA DÉCLARATION DE CAMPHAUSEN A LA SÉANCE DU 30 MAI

Cologne, 2 juin

Post et non propter, autrement dit M. Camphausen est devenu président du Conseil¹ non *par* la révolution de mars, mais *après* la révolution de mars. La signification que prend après coup son ministère, M. Camphausen l'a révélée le 30 mai 1848 à l'Assemblée, cette Assemblée que lui-même et les électeurs au second degré ont convenu de réunir à Berlin². Sur un mode solennel, il protesta hautement de ses bonnes intentions, avec ce que l'on pourrait appeler cette lourde matérialité qui dissimule les insuffisances de l'âme³.

« Le ministère formé le 29 mars », dit le *penseur ami de l'histoire*⁴, « s'est réuni peu *après* un événement dont il n'a pas méconnu et ne méconnaît pas la signification⁵. »

1. Le gouvernement Camphausen remplaça le 29 mars 1848 le gouvernement du comte von Arnim-Boitzenburg, formé le 18 mars 1848. Il avait été constitué, après l'insurrection de Berlin, avec les chefs de l'opposition de la Diète unifiée.

2. L'Assemblée nationale prussienne fut convoquée le 22 mai 1848 pour « s'entendre avec la couronne sur une constitution ». Bien que la loi électorale du 8 avril 1848 ait prévu l'élection de l'Assemblée sur la base du suffrage universel, ce fut le suffrage indirect à deux degrés qui fut employé. La majorité des députés étaient des représentants de la bourgeoisie et du corps des fonctionnaires prussiens.

3. Expression tirée du roman de Laurence STERNE : *Vie et opinions de Tristram Shandy*, tome I, chapitre II.

4. « *Der denkende Geschichtsfreund* » : Allusion au sous-titre d'un ouvrage de Karl von ROTTECK : *L'Histoire universelle des origines jusqu'à nos jours, destinée aux penseurs amis de l'histoire*.

5. Pour écrire leurs articles sur les débats de l'Assemblée nationale prussienne (assemblée ententiste), Marx et Engels utilisèrent les *Comptes*

1. Citation de Shakespeare : *Jules César*, Acte 1, sc. 2, 24.

L'affirmation de M. Camphausen de n'avoir formé aucun ministère avant le 29 mars trouvera des références dans les derniers numéros de la *Gazette d'Etat prussienne*¹. Et l'on peut admettre à coup sûr qu'une date ait une haute « signification », notamment pour M. Camphausen, quand elle a au moins le mérite de constituer le point de départ chronologique de son « ascension ». Quel apaisement pour les combattants tombés sur les barricades de savoir que leurs cadavres refroidis font figure de poteaux indicateurs, d'index pointés vers le ministère du 29 mars. *Quelle gloire * !*

En un mot : après la révolution de mars un ministère Camphausen s'est formé. Ce même ministère Camphausen reconnaît « la haute signification » de la révolution de mars, il ne la méconnaît pas. La révolution en elle-même est une bagatelle, mais sa signification ! Elle signifie justement le ministère Camphausen, tout au moins, *post festum*.

« Cet événement » — la formation du ministère Camphausen ou la révolution de mars ? — « est un des facteurs les plus fondamentaux de la transformation de notre structure intérieure de l'Etat. »

Cela veut-il dire que la révolution de mars est un « facteur fondamental » de la formation du ministère du 29 mars, c'est-à-dire du ministère Camphausen ? Ou bien cela signifierait-il seulement : la révolution prussienne de mars a révolutionné la Prusse ! Une tautologie aussi solennelle pourrait en tout cas être attribuée à un « penseur, ami de l'histoire. »

« Nous nous trouvons au seuil de celle-ci (à savoir de la transformation de la situation intérieure de notre Etat) et la route qui s'étend devant nous est longue, le gouvernement le reconnaît. »

En un mot, le ministère Camphausen reconnaît qu'il a devant lui encore une longue route, c'est-à-dire qu'il se promet une longue durée. L'art, c'est-à-dire la révolution, est court, et la vie, c'est-à-dire le ministère qui suit, est longue². Et par surcroît, c'est lui-

rendus sténographiques sur les débats de l'Assemblée convoquée pour s'entendre sur la constitution à donner à l'Etat prussien, supplément au *Preussischer Anzeiger*, qui furent publiés ensuite sous le titre : *Débats de l'Assemblée constituante de Prusse*.

1. L'*Allgemeine Preussische Staats-Zeitung* (Gazette d'Etat prussienne) fondée à Berlin fut l'organe à demi-officiel du gouvernement prussien de 1819 à avril 1848. De mai 1848 à juillet 1851 il parut sous le titre de *Preussischer Anzeiger*, organe officiel du gouvernement prussien.

2. *Ars longa, vita brevis* (L'art est long, la vie est courte) : traduction latine du premier aphorisme d'Hippocrate dont Marx et Engels

même qui le reconnaît. Ou bien interprète-t-on autrement les paroles de Camphausen ? On ne prêtera sûrement pas à ce penseur, ami de l'histoire, l'explication banale, à savoir : des peuples se trouvent au seuil d'une nouvelle époque historique, se tiennent au seuil, et la route que chaque époque a devant soi, est exactement aussi longue que l'avenir.

Telle est la première partie du discours, pénible, grave, formel, massif et ingénieux du président du Conseil Camphausen. Il se résume en trois phrases : Après la révolution de mars le ministère Camphausen. Haute signification du ministère Camphausen. Longue route devant le ministère Camphausen !

Voyons la deuxième partie :

« Mais nous n'avons nullement interprété la situation », déclare doctement M. Camphausen, « comme si cet événement (la révolution de mars) avait provoqué un bouleversement total, comme si l'édifice de notre Etat tout entier avait été renversé, comme si tout ce qui existait avait perdu sa base juridique, comme s'il fallait de nouveau fonder en droit toutes les structures. Au contraire. Au moment où il s'est réuni, le ministère s'est mis d'accord pour considérer comme une question vitale pour lui que la Diète unifiée¹, convoquée alors, se réunisse effectivement et sans tenir compte des pétitions qui s'y opposaient, et que partant de la Constitution existante avec les moyens légaux qu'elle offrait, on passe à la nouvelle Constitution sans rompre le lien qui unit l'Ancien au Nouveau. Cette voie indiscutablement juste a été suivie, la loi électorale a été soumise à la Diète uni-

renversent les termes. Cf. également le *Faust* de GOETHE, Première partie, « La Nuit » : *Die Kunst ist lang, und kurz ist unser Leben*.

1. La Diète unifiée fut instituée en 1847 par une patente publiée par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. Elle était formée par la réunion des huit Diètes provinciales prussiennes. Elle n'avait d'autres attributions que de voter des emprunts et de nouveaux impôts et d'émettre des avis sur les projets de loi que le roi jugerait bon de lui soumettre. Une forte opposition libérale se manifesta à la Diète; elle était menée par les représentants de la grande bourgeoisie rhénane (Hansemann, Camphausen, von Beckerath) et une partie de la noblesse de Prusse orientale (von Vincke, von Auerswald).

La Diète ayant refusé de voter l'emprunt demandé par le roi, celui-ci la congédia en juin 1847. Après la révolution de mars, le premier soin du ministère Camphausen fut de convoquer la Diète unifiée pour donner une apparence légale aux changements intervenus par la violence. Elle siégea du 2 au 10 avril 1848 et adopta une loi électorale à deux degrés pour l'élection d'une Assemblée nationale prussienne. Elle donna son approbation à un emprunt de 25 millions de talers que la première Diète avait refusé. Puis elle fut dissoute.

fiée qui a donné son avis, et elle a été promulguée. Plus tard, on tenta d'amener le gouvernement à modifier la loi en fonction de son propre pouvoir discrétionnaire, à transformer notamment le suffrage indirect en suffrage direct. Le gouvernement n'a pas cédé sur ce point. Le gouvernement n'a exercé aucune dictature; il n'a pas pu l'exercer, il n'a pas voulu l'exercer. La loi électorale a été appliquée en fait telle qu'elle existait en droit. C'est sur la base de cette loi électorale que les électeurs délégués, que les députés ont été élus. C'est sur la base de cette loi électorale que vous êtes ici avec les pleins pouvoirs pour vous entendre avec la Couronne sur une Constitution que l'on espère durable pour l'avenir ».

Un royaume pour une doctrine¹ ! Une doctrine pour un royaume !

D'abord vient l'« événement », titre pudique de la révolution. Après vient la doctrine qui vide de son contenu l'« événement ».

L'« événement » illégal fait de M. Camphausen, personnage qui n'avait dans le passé, dans la structure existante, aucune place, aucun sens, un président du Conseil responsable. Par un *salto mortale*², nous sautons par dessus le passé et nous trouvons par chance un ministre responsable, mais le ministre responsable, par une chance plus grande encore, trouve une doctrine. Au premier souffle de vie d'un *Président du Conseil responsable*, la monarchie absolue était morte, décomposée. Parmi les victimes se trouvait en première ligne, feu la « Diète unifiée », ce mélange repoussant de chimère gothique et de mensonge moderne³. La « Diète unifiée » était le « féal vassal », la « bête de somme » de la monarchie absolue. Si la République allemande ne peut fêter son avènement qu'en passant sur le corps de M. Venedey, le ministère responsable ne peut faire autrement que de passer sur le corps du « féal vassal ». Le ministère responsable cherche donc le cadavre disparu ou invoque le spectre du féal vassal « unifié » qui apparaît en effet, mais pendillant lamentablement et exécutant les cabrioles les plus étranges, car le sol lui manque sous les pieds; c'est que l'ancien terrain juridique, base de sa confiance, avait été englouti par l'« événement » du tremblement de terre. Le maître sorcier apprend au spectre qu'il l'a convoqué pour liquider sa succession et se comporter en héritier loyal. Le

1. Cf. SHAKESPEARE : *Richard III*, acte V, scène 4 : « Un cheval, un cheval, un cheval pour un empire ».

2. Saut périlleux.

3. HEINE : *L'Allemagne, un conte d'hiver*, chapitre XVII.

spectre ne pourra jamais apprécier à leur valeur ces façons polies, car dans la vie courante on ne laisse pas les défunts établir de testaments posthumes. Le spectre, flatté à l'extrême, approuve avec force salamalecs tous les ordres du maître sorcier, fait sa révérence en sortant et disparaît. La loi du suffrage indirect, tel est son testament posthume.

Voilà comment s'est effectué le tour d'adresse doctrinal, grâce auquel M. Camphausen « est passé, avec les moyens légaux qu'elle offrait, de la structure existante à celle d'aujourd'hui » :

Un événement illégal fait de M. Camphausen une personne *illégale* au sens de « la structure existante » dans le « passé », un président du Conseil responsable, un *ministre constitutionnel*. Le ministre constitutionnel fait illégalement du féal vassal « unifié », *anticonstitutionnel et constitué par ordres*¹, une Assemblée constituante. Le féal vassal unifié fait illégalement la loi du suffrage indirect. La loi du suffrage indirect fait la Chambre de Berlin et la Chambre de Berlin fait la Constitution et la Constitution fera toutes les Chambres suivantes, pour les siècles des siècles.

Ainsi l'œuf naît de l'oie et l'oie naît de l'œuf. Mais en entendant le caquet sauveur du Capitole, le peuple reconnaît bientôt que les œufs d'or de Lédà, qu'il a pondus pendant la Révolution, ont été dérobés. M. le député Milde lui-même ne semble pas être le fils de Lédà, ce Castor qui resplendit dans le lointain.

(N° 3, 3 juin 1848, pp. 1 et 2)

1. C'est-à-dire composée un peu comme en France, à la veille de 1789, l'Assemblée des notables où étaient représentés les trois ordres (noblesse, clergé, tiers état).

QUESTIONS DE VIE OU DE MORT

Cologne, 3 juin

Les temps changent, nous changeons avec eux. Voilà un dicton sur lequel ces Messieurs, nos ministres Camphausen et Hansemann, pourraient en dire long. Autrefois, lorsqu'ils n'étaient que de modestes députés assis sur les bancs d'école d'une Diète, que ne devaient-ils pas accepter de la part des commissaires du gouvernement et des maréchaux ! Lorsqu'ils étaient en classe de Seconde, à la Diète provinciale de Rhénanie¹, comme Son Altesse, le professeur principal Solms-Lich leur tenait la bride ! Et même lorsqu'ils passèrent en Première à la Diète unifiée, on leur permit certes quelques exercices d'éloquence, mais il fallait voir comment M. Adolf von Rochow, leur maître d'école, maniait encore le bâton remis par Sa Majesté. Avec quelle humilité ils devaient accepter les impertinences d'un Bodelschwingh, avec quelle ferveur admirer l'allemand bégayant d'un Boyen, et, devant la grossière ignorance d'un Duesberg ne leur avait-on pas fait un devoir d'être de féaux sujets à l'esprit borné !

1. Les Diètes provinciales furent instituées en Prusse en 1823. Elles étaient composées des chefs des familles princières et de représentants de la noblesse, des villes et des campagnes. Comme pour participer aux élections à cette assemblée provinciale, il fallait être propriétaire foncier, la majeure partie de la population en était exclue et il était aisé à la noblesse d'y avoir la majorité. Les Diètes provinciales étaient convoquées par le roi ; leur compétence se limitait à des questions d'intérêt local et à l'administration de la province. Dans le domaine politique, elles n'avaient que des fonctions consultatives et très restreintes. Les présidents de ces Diètes provinciales portaient le titre de « Maréchal de la Diète provinciale ».

Maintenant tout a changé. Le 18 mars a mis un terme à tout ce dressage politique et les élèves de la Diète furent déclarés reçus à leur examen de maturité¹. M. Camphausen et M. Hansemann devinrent ministres et, ravis, ils eurent le sentiment de leur grandeur d'« hommes nécessaires ».

Quiconque est entré en contact avec eux n'a pu faire autrement que de sentir combien ils se croient « nécessaires », combien ils sont devenus outrecuidants depuis qu'ils ont quitté l'école.

Ils se sont mis aussitôt à réaménager provisoirement la vieille salle de classe, la Diète unifiée. C'est ici que devait être établi dans les formes prescrites le grand document sanctionnant le passage du lycée bureaucratique à l'université constitutionnelle, la remise solennelle au peuple prussien du diplôme de bachelier.

Le peuple déclara, dans nombre de mémoires et de pétitions, qu'il ne voulait rien savoir de la Diète unifiée.

M. Camphausen répondit (voyez par exemple la séance de la Constituante du 30 mai) que la convocation de la Diète était une *question vitale* pour le ministère et l'affaire évidemment en resta là.

La Diète se réunit, assemblée désespérant du monde, de Dieu et de soi-même, vaincue, écrasée. On lui avait signifié qu'elle n'avait qu'à accepter la nouvelle loi électorale, mais M. Camphausen exige d'elle non seulement une loi en papier et des élections indirectes, mais encore vingt-cinq millions en espèces sonnantes et trébuchantes. Les curies se troublent, ne savent plus que penser de leur compétence, balbutient des objections incohérentes ; mais rien ne sert, la décision a été prise au Conseil de M. Camphausen et si les crédits ne sont pas accordés, si le « vote de confiance » est refusé, M. Camphausen s'en ira à Cologne et abandonnera la monarchie prussienne à son destin. A cette idée, une sueur froide perle au front de ces Messieurs de la Diète, toute résistance cesse et la confiance est votée avec un sourire aigre-doux. A regarder ces vingt-cinq millions ayant cours au pays des rêves, on voit bien où et comment ils ont été votés.

Le suffrage indirect est proclamé. Un ouragan d'adresses, de pétitions, de délégations s'élève contre ce mode d'élection. Réponse de Messieurs les ministres : La vie du ministère est liée au suffrage indirect. Ces mots ramènent le calme, et les deux parties peuvent aller se coucher.

1. L'examen de maturité sanctionne la fin des études secondaires en Allemagne comme le baccalauréat en France.

L'Assemblée ententiste¹ se réunit. M. Camphausen a entrepris de faire présenter une adresse en réponse à son discours du trône. Le député Duncker doit en faire la proposition. La discussion s'engage. On s'oppose à l'adresse avec assez de vivacité. M. Hansemann s'ennuie à l'audition des éternelles et confuses parlotes de l'inhabile assemblée; elles lui deviennent insupportables, comparées à son rythme parlementaire, et il déclare tout de go que l'on peut s'épargner tout cela; ou bien on fait une adresse et tout est bien, ou on n'en fait pas et le ministère se retire. La discussion se poursuit pourtant, et finalement M. Camphausen monte lui-même à la tribune pour confirmer que la question de l'adresse est une question vitale pour le ministère. Finalement comme ceci ne sert encore de rien, M. Auerswald intervient aussi et affirme pour la troisième fois que la vie du ministère est liée à l'adresse. Alors l'Assemblée se trouve suffisamment convaincue et vote naturellement en faveur de l'adresse.

Ainsi, en deux mois, nos ministres « responsables » sont parvenus, dans le maniement d'une assemblée, à l'expérience et à la sûreté que M. Duchâtel, qui n'était certainement pas n'importe qui, n'avait acquises qu'après plusieurs années de commerce intime avec l'avant-dernière Chambre française. M. Duchâtel, lui aussi, avait coutume, en dernier lieu, lorsque la gauche l'ennuyait par ses longues tirades, de déclarer : la Chambre est libre, elle peut voter pour ou contre; mais si elle vote contre, nous démissionnons — et la majorité hésitante, pour qui M. Duchâtel était l'homme « le plus nécessaire » du monde, se groupait autour de son chef menacé comme un troupeau de moutons sous l'orage. M. Duchâtel était un Français à l'esprit léger et il a joué ce jeu jusqu'à ce que ses compatriotes aient trouvé la mesure comble. M. Camphausen est un Allemand rassis, aux opinions solides et il saura bien jusqu'où il peut aller.

Evidemment quand on est aussi sûr de ses gens que M. Camphausen l'est de ses « ententistes », on s'épargne ainsi du temps et des arguments. On coupe assez rondement la parole à l'opposition quand, sur chaque point, on engage l'existence du cabinet. Cette méthode convient donc la plupart du temps à des hommes

1. L'Assemblée de Berlin, s'étant réunie pour « s'entendre avec la Couronne sur une Constitution », Marx et Engels créent des expressions nouvelles avec lesquelles ils fustigeront l'Assemblée et les députés trop conciliants à l'égard du roi et des puissances féodales et réactionnaires. Nous les traduirons aussi par un néologisme, l'adjectif *ententiste*.

décidés qui savent une fois pour toutes ce qu'ils veulent et à qui tout nouveau bavardage inutile devient insupportable — à des hommes comme Duchâtel et Hansemann —. Mais pour ceux qui ont le goût de la discussion, qui aiment, « au cours d'un grand débat, exprimer et échanger leurs vues aussi bien sur le passé et le présent que sur l'avenir » (Camphausen, séance du 31 mai), pour des hommes qui se tiennent sur le terrain des principes et qui scrutent les événements quotidiens avec le regard aigu du philosophe, pour des esprits supérieurs comme Guizot et Camphausen, cet expédient terre à terre ne peut absolument pas convenir, et notre président du Conseil en fera l'expérience. Qu'il le laisse à son Duchâtel-Hansemann et qu'il reste dans la sphère supérieure où nous aimons tant l'observer.

(N° 4, 4 juin 1848, p. 1)

Karl MARX

LE MINISTÈRE CAMPHAUSEN ¹

Cologne, 3 juin

On sait que l'Assemblée nationale française de 1789 fut précédée d'une Assemblée de notables, d'une Assemblée *composée par ordres*, comme la Diète unifiée de Prusse. Dans le décret par lequel le ministre Necker convoquait l'Assemblée nationale, il se référait au désir, exprimé par les notables, de voir convoquer des Etats généraux. Le ministre Necker avait ainsi une avance considérable sur le ministre Camphausen. Il n'avait pas besoin d'attendre la prise de la Bastille et la chute de la monarchie absolue pour rattacher dogmatiquement après-coup l'ancien au nouveau, pour sauver si péniblement les *apparences*. Comme si la France était parvenue par les moyens légaux de l'ancien régime à la nouvelle Assemblée constituante. Il avait encore d'autres avantages. Il était ministre de France et non pas ministre de Lorraine et d'Alsace, tandis que M. Camphausen n'est pas ministre d'Allemagne, mais ministre de Prusse. Et avec tous ces avantages, le ministre Necker n'a pas réussi à faire d'un mouvement révolutionnaire une paisible réforme. Ce n'est pas l'essence de rose qui pouvait guérir la grande maladie². M. Camphausen pourra encore moins modifier le caractère du mouvement par une théorie artificielle qui raccorde d'un trait son ministère à l'état ancien de la monarchie prussienne. La révolution de mars, le mouvement révolutionnaire allemand en général, ne se laissent pas transformer par quelque tour de passe-

1. Le 29 mars 1848, le ministère Camphausen remplaça le ministère du comte Arnim-Boitzenburg, formé la veille.

2. HEINE : *L'Allemagne, un conte d'hiver*, Chapitre XXXI.

passe en « incidents » de plus ou moins d'importance. Louis-Philippe a-t-il été élu roi des Français parce qu'il était un Bourbon ? A-t-il été élu, *bien qu'il fût un Bourbon* ? On se rappelle qu'après la Révolution de juillet, cette question divisait les partis¹. Que prouvait la question en elle-même ? Que la Révolution était mise en question, que l'intérêt de la Révolution n'était pas celui de la classe parvenue au pouvoir, ni de ses représentants politiques.

La déclaration de M. Camphausen a la même signification, son ministère n'est pas né *grâce* à la révolution de mars, mais *après* la révolution de mars.

(N° 4, 4 juin 1848, p. 2)

1. Lorsqu'en 1830 la question se posa de savoir si le roi devait accepter le nom, de « Philippe VII », Dupin déclara que « le duc d'Orléans avait été appelé au trône, non *parce que*, mais *bien qu'il fût un Bourbon* ».

Friedrich ENGELS

COMÉDIE GUERRIÈRE DANS LE SCHLESWIG-HOLSTEIN¹

Schleswig-Holstein. — Le fait est que les annales de toute l'histoire ne montrent aucune campagne, aucune alternance aussi frappante entre la force armée et la diplomatie que celle que nous offre actuellement la guerre nationale de l'Allemagne unie contre le petit Danemark ! Les hauts-faits de l'ancienne armée d'Empire avec ses six cents chefs, ses états-majors, ses conseils de guerre, les chicanes mutuelles des chefs de la coalition de 1792, les

1. Par décision du Congrès de Vienne, le Schleswig et le Holstein furent laissés en possession du Danemark, mais le Danemark fut obligé d'accepter l'entrée du Holstein dans la Confédération germanique. La Prusse essaya de profiter du mouvement de libération nationale des Allemands du Schleswig-Holstein. Sous l'influence de la révolution de juillet 1830 en France, une série d'actions révolutionnaires ayant pour mot d'ordre la sécession avec le Danemark se produisit dans le Schleswig-Holstein.

Liée par des intérêts économiques au Danemark, la grande bourgeoisie commerçante du Schleswig-Holstein, soutenue en partie par la noblesse, restait orientée vers le Danemark. La révolution de 1848 donna un grand essor au mouvement de libération nationale. Le 21 mars 1848, l'insurrection dirigée contre la domination danoise éclata. Dans la nuit du 23 au 24 mars un gouvernement provisoire fut formé à Kiel; il proclama l'indépendance du Schleswig-Holstein, déclara la guerre au Danemark et appela la Prusse à l'aide. Mais le gouvernement provisoire, composé de bourgeois libéraux modérés, prit tout de suite des mesures pour freiner le développement de la révolution. Il fut néanmoins contraint par la pression des masses populaires de proposer à l'Assemblée de la région de Kiel, élue au suffrage universel, « un projet de Constitution, le plus démocratique de tous ceux qui aient été rédigés en langue allemande » (MARX et ENGELS).

La Prusse entra en guerre contre le Danemark en 1848. « Mais tandis qu'en Pologne, en Italie, en Bohême et plus tard en Hongrie,

ordres et contre-ordres * de feu le Conseiller de guerre de la Cour royale impériale, tout ceci est grave, saisissant, poignant et tragique auprès de la comédie militaire que la nouvelle armée fédérale¹ allemande joue, à l'heure présente, dans le Schleswig-Holstein, sous les éclats de rire sonores de l'Europe entière.

Suivons brièvement l'intrigue de cette comédie.

Les Danois partent du Jutland et débarquent des troupes dans le nord du Schleswig. Les Prussiens et les Hanovrais occupent Rendsburg et la ligne de l'Eider². Les Danois qui, malgré toutes les vantardises des Allemands, sont un peuple vif et courageux, attaquent rapidement et, au cours d'une seule bataille, rejettent l'armée du Schleswig-Holstein sur les Prussiens. Ceux-ci assistent tranquillement au spectacle.

Enfin l'ordre de marche arrive de Berlin. Les troupes allemandes unies attaquent les Danois et les écrasent près de Schleswig, grâce à leur supériorité numérique. Ce qui a notamment décidé de la victoire, ce fut l'habileté avec laquelle les gardes poméraniens manièrent la crosse comme autrefois à Grossbeeren et Dennewitz³. Le Schleswig est reconquis et l'Allemagne se réjouit bruyamment de la prouesse de son armée.

on poussa les opérations militaires avec une vigueur extrême, dans cette guerre-ci, la seule populaire, la seule révolutionnaire, partiellement tout au moins, on adopta un système de marches et de contre-marches sans résultats, et on accepta une intervention de la diplomatie étrangère, ce qui aboutit, après nombre d'engagements héroïques, à une fin lamentable. Pendant la guerre, le gouvernement allemand trahissait à chaque occasion l'armée révolutionnaire du Schleswig-Holstein. Et c'est à dessein qu'il permit aux Danois de la passer au fil de l'épée, une fois qu'elle fut disséminée ou divisée. Le corps des volontaires allemands fut traité de même. » (ENGELS : *ouvr. cité*, p. 251).

1. Le *Deutscher Bund* (la Confédération allemande) fut créé en juin 1815 par le Congrès de Vienne; il comprit d'abord 35, puis 28 États et quatre villes libres et dura jusqu'en 1866. Le Bundestag, ou diète fédérale, en était l'Assemblée composée de plénipotentiaires. Il siégea sous la présidence de l'Autriche à Francfort-sur-le-Main. Pour lutter contre l'unification démocratique de l'Allemagne après la révolution de mars 1848, des éléments réactionnaires essayèrent de redonner une activité à la Diète fédérale.

2. Fleuve tributaire de la Mer du Nord entre le Schleswig et le Holstein.

3. Grossbeeren, village du Brandebourg où Bülow et Bernadotte remportèrent une victoire sur le maréchal Oudinot (22 août 1813).

— Dennewitz, village du Brandebourg où Bülow vainquit Ney en 1813. A Grossbeeren, les Poméraniens dont les fusils avaient été rendus inutilisables par la pluie, frappèrent à coups de crosse les soldats de Napoléon.

Entre temps la flotte danoise — qui ne compte même pas en tout vingt navires d'importance — capture les navires marchands, bloque tous les ports allemands et couvre les passages menant aux îles où son armée se retire. Le Jutland est sacrifié et partiellement occupé par les Prussiens qui lèvent une contribution de 2 millions en espèces.

Mais avant même qu'on ait touché un seul thaler, l'Angleterre fait des propositions de médiation sur la base d'un retrait des troupes et de la neutralité du Schleswig, et la Russie envoie des notes menaçantes. M. Camphausen tombe directement dans le piège et, sur son ordre, les Prussiens ivres de leur victoire se retirent de Veile à Königsau, Hadersleben, Apenrade, Flensburg. Aussitôt les Danois, qui avaient disparu, sont de nouveau là; ils poursuivent les Prussiens jour et nuit, ils sèment la perturbation dans leur retraite, ils débarquent dans tous les coins, battent les troupes du 10^e corps confédéral près de Sundewitt et ne cèdent que devant une force numériquement supérieure. Lors de l'engagement du 30 mai, ce sont encore les crosses qui décident, brandies cette fois par les poings loyaux des Mecklembourgeois. La population allemande fuit avec les Prussiens, tout le nord du Schleswig est livré à la dévastation et au pillage, à Hadersleben et Apenrade la bannière danoise flotte de nouveau. On voit que les soldats prussiens de tous grades obéissent à la consigne, aussi bien au Schleswig qu'à Berlin.

Soudain un ordre vient de Berlin : les Prussiens doivent reprendre leur marche en avant. Alors on avance à nouveau tout joyeux vers le nord. Mais la comédie est encore loin d'être terminée. Nous sommes curieux de savoir où les Prussiens recevront cette fois l'ordre de retraite.

Bref, c'est une véritable contredanse, un ballet guerrier que le ministère Camphausen fait jouer pour son propre plaisir et la gloire de la nation allemande.

Mais n'oublions surtout pas que les feux de la rampe sont formés des villages en flammes du Schleswig, et le chœur, des cris de vengeance des traînards et des francs-tireurs danois.

Au cours de cette affaire, le ministère Camphausen a témoigné de sa haute vocation à représenter l'Allemagne à l'extérieur. Le Schleswig, livré par sa faute deux fois à l'invasion danoise, se souviendra avec reconnaissance de la première expérience diplomatique de nos ministres « responsables ».

Faisons confiance à la sagesse et à l'énergie du ministère Camphausen !

(N^o 5, 5 juin 1848, pp. 2 et 3)

LA RÉACTION

Cologne, 5 juin

Les morts vont vite¹. M. Camphausen désavoue la révolution et la réaction ose proposer à l'Assemblée ententiste de la stigmatiser comme une rébellion. Un député lui a proposé, le 3 juin, d'élever un monument aux soldats tombés le 18 mars.

(N^o 6, 6 juin 1848, p. 1)

1. Vers 6 de la strophe 20 de *Lenore* (1773), célèbre ballade du poète allemand Bürger.

COMITÉ DE SÛRETÉ GÉNÉRALE

Cologne, 5 juin

Tout comme Paris en 1793, Berlin possède maintenant son *Comité de sûreté générale*¹. A la seule différence que le comité de Paris était révolutionnaire et que celui de Berlin est réactionnaire. Selon un avis paru à Berlin, « les autorités chargées du maintien de l'ordre » ont estimé utile « de se réunir pour agir en commun ». Elles ont donc nommé un Comité de sûreté qui a établi son siège dans l'Oberwallstrasse. Voici la composition de ce nouvel organisme : 1. Président : Puttkamer, directeur au ministère de l'Intérieur; 2. le commandant Aschoff, ex-commandant en chef de la milice civique; 3. le préfet de police Minutoli; 4. le procureur Temme; 5. le maire Naunyn et deux conseillers municipaux; 6. le président des délégués de la ville et trois délégués de la ville; 7. cinq officiers et deux hommes de la milice civique. Ce comité

« prendra connaissance de tout ce qui trouble ou menace de troubler l'ordre public et soumettra les faits à un examen large et approfondi. En laissant de côté les formes et les moyens anciens et inopérants, et en évitant une correspondance inutile, il conviendra des démarches qui s'imposent et provoquera une exécution rapide et énergique des dispositions nécessaires par les différents services de l'administration. Ce n'est que par une action commune de ce genre que l'on peut régler avec une rapidité et une sûreté jointes à la prudence indispensable, la marche des affaires, si difficile dans la situation actuelle. Or la milice civique en particulier qui a pris sur soi de

1. Il s'agit du Comité de salut public institué en France en 1793 par la Convention.

protéger la ville, sera mise en mesure, si on le lui demande, de fournir *aux décrets de l'autorité, pris avec son assistance, la vigueur qui convient*. C'est avec une entière confiance dans la sympathie et la collaboration de toute la population et en particulier de l'honorable (!) corps des artisans et (!) des ouvriers que les députés, *exempts de toutes opinions et aspirations partisans*, abordent leur mission hérissée de difficultés et espèrent la remplir de préférence par la voie pacifique de la conciliation et pour le bien de tous. »

Le style onctueux, insinuant, implorant avec humilité, laisse deviner qu'un centre d'activité se forme ici, face au peuple révolutionnaire de Berlin. La composition de ce comité en fait une certitude. On y trouve en premier lieu M. Puttkamer, le même qui s'est illustré glorieusement comme préfet de police par ses expulsions. Comme sous la monarchie bureaucratique, pas d'autorité supérieure sans au moins un Puttkamer. Puis M. Aschoff que sa grossièreté d'adjudant et ses intrigues réactionnaires ont tellement fait détester de la milice civique qu'elle décida de l'éloigner. Il a alors donné sa démission. Puis M. Minutoli qui en 1846 a sauvé la patrie en Posnanie en découvrant la conjuration des Polonais¹ et qui menaçait récemment d'expulser les typographes lorsqu'ils arrêtaient le travail pour protester contre des différences de salaires. Puis, des représentants des deux corps qui sont devenus réactionnaires à l'extrême : la municipalité et les délégués de la ville, et finalement, parmi les officiers de la milice civique, le très réactionnaire commandant Blesson. Nous espérons que le peuple de Berlin ne se laissera en aucune façon mettre en tutelle par ce comité réactionnaire qui s'est constitué de sa propre autorité.

1. En février 1846 une insurrection visant à la libération nationale se préparait en Pologne. Les chefs du mouvement étaient des démocrates polonais révolutionnaires (Dombrowski, etc...). Par suite de la trahison de la noblesse et de l'arrestation des chefs de l'insurrection par la police prussienne, tout le mouvement fut dispersé et il n'y eut plus que quelques soubresauts révolutionnaires isolés. Toutefois, à Cracovie qui, depuis 1815, était sous le contrôle commun de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, les insurgés réussirent à remporter la victoire le 22 février et à créer un gouvernement national qui publia un manifeste sur la suppression des charges féodales. L'insurrection de Cracovie fut réprimée au début de mars 1846 par des troupes autrichiennes, prussiennes et russes. En novembre 1846, ces Etats apposèrent leur signature au bas d'un traité incorporant Cracovie à l'Autriche, en violation des traités de Vienne de 1815 qui garantissaient l'Etat libre de Cracovie.

D'ailleurs, le comité a déjà pris une position réactionnaire en invitant à se tenir à l'écart du défilé populaire, annoncé pour hier dimanche, et qui devait se rendre sur la tombe des victimes de mars, parce que ceci constituait une manifestation, et qu'à l'entendre, des manifestations, ça ne vaut rien.

(N° 6, 6 juin 1848)

PROGRAMME DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATE ET DE LA GAUCHE A FRANCFORT

Cologne, 6 juin

Nous avons hier donné connaissance à nos lecteurs du « manifeste motivé du parti radical-démocrate à l'Assemblée nationale constituante de Francfort-sur-le-Main¹ ». A la rubrique « Francfort », vous trouvez aujourd'hui le manifeste de la gauche. Les deux manifestes semblent à première vue ne se distinguer que par la forme, le parti radical-démocrate ayant pour rédacteur un maladroit, celui de la gauche étant habile. Un examen plus attentif fait apparaître des différences capitales. Le manifeste radical réclame une Assemblée nationale issue « d'élections directes et non censitaires », celui de la gauche, une Assemblée nationale issue du « libre vote de tous ». Le *libre vote de tous* exclut le *cens* mais nullement le suffrage *indirect*. Et pourquoi d'ailleurs cette expression imprécise et aux acceptions multiples ?

Nous rencontrons, une fois encore, cette plus grande extension et cette plus grande souplesse des revendications de la gauche, contrastant avec les revendications du parti radical. La gauche réclame « un pouvoir exécutif central élu pour un laps de temps déterminé par l'Assemblée nationale et responsable devant elle ». Elle ne précise pas si ce pouvoir central doit être issu du

1. A l'Assemblée nationale de Francfort la gauche comprenait deux fractions. Le dirigeant le plus marquant de la gauche proprement dite était Robert Blum. L'extrême-gauche, appelée parti radical-démocrate, comptait parmi ses députés Arnold Ruge, Zitz, Simon, Schlöffel, von Trützschler. La *Nouvelle Gazette rhénane* la soutenait tout en fustigeant son indécision et son manque d'énergie.

sein de l'Assemblée nationale comme le manifeste radical le définit expressément.

Le manifeste de la gauche exige enfin que soient immédiatement établis, proclamés et garantis les droits fondamentaux du peuple allemand face aux atteintes possibles des différents gouvernements. Le manifeste radical ne s'en tient pas là. Il déclare que

« L'Assemblée détient encore l'ensemble des pouvoirs de l'État tout entier, qu'elle doit *immédiatement* faire entrer en vigueur les différents pouvoirs et structures politiques qu'elle est appelée à déterminer, et qu'elle doit prendre en main la politique intérieure et extérieure de l'État tout entier. »

Les deux manifestes sont d'accord sur un point : pour vouloir que « l'élaboration de la Constitution de l'Allemagne soit confiée à l'Assemblée nationale et à elle seule » et pour exclure la participation des gouvernements. Tous deux sont d'accord pour laisser à chaque État, « sans préjudice des droits du peuple que l'Assemblée nationale doit proclamer », le libre choix de leur régime, qu'il s'agisse de monarchie constitutionnelle ou de république. Tous deux sont enfin d'accord pour vouloir transformer l'Allemagne en État fédéral ou fédératif.

Le manifeste radical exprime du moins le caractère révolutionnaire de l'Assemblée nationale. Il fait appel à une activité révolutionnaire appropriée. La simple existence d'une Assemblée nationale *constituante* ne prouve-t-elle pas qu'il n'existe plus de Constitution ? Mais s'il n'existe plus de Constitution, il n'existe plus de gouvernement. S'il n'existe plus de gouvernement, c'est l'Assemblée nationale elle-même qui doit gouverner. Son premier signe de vie devait être nécessairement un décret en sept mots : « *La Diète fédérale est dissoute pour toujours* ».

Une Assemblée nationale constituante doit, avant tout, être une assemblée *active*, active au sens révolutionnaire. L'Assemblée de Francfort fait des exercices parlementaires scolaires et laisse les gouvernements agir. Admettons que ce savant concile réussisse, après très mûre réflexion, à élaborer le meilleur ordre du jour et la meilleure Constitution, à quoi bon le meilleur ordre du jour et la meilleure Constitution si, entre temps, les gouvernements ont mis les baïonnettes à l'ordre du jour ?

L'Assemblée nationale allemande, indépendamment du fait qu'elle est issue d'un suffrage *indirect*, souffre d'une maladie typiquement germanique. Elle réside à Francfort-sur-le-Main, et

Francfort n'est qu'une capitale idéale; elle correspond à l'unité allemande jusque là idéale, c'est-à-dire seulement imaginaire. Francfort-sur-le-Main n'est pas non plus une grande ville avec une forte population révolutionnaire se tenant derrière l'Assemblée nationale, la protégeant d'une part, et la poussant en avant d'autre part. Pour la première fois dans l'histoire du monde, l'Assemblée constituante d'une grande nation réside dans une petite ville. C'est la conséquence de toute l'évolution de l'Allemagne jusqu'à aujourd'hui. Tandis que les Assemblées nationales françaises et anglaises siégeaient sur un volcan — Paris et Londres — l'Assemblée nationale allemande a pu s'estimer heureuse de trouver un terrain *neutre*, un terrain neutre où, en toute sérénité, elle peut méditer sur la meilleure Constitution et le meilleur ordre du jour. Pourtant l'état actuel de l'Allemagne lui offrait l'occasion de triompher de cette situation défavorable. Pour conquérir dans l'opinion populaire un pouvoir qui aurait fait voler en éclats toutes les baïonnettes et toutes les crosses de fusils, il lui suffisait de s'opposer partout par des mesures dictatoriales aux empiétements réactionnaires de gouvernements surannés. Au lieu de cela, elle abandonne sous ses propres yeux Mayence à l'arbitraire de la soldatesque, et des étrangers allemands¹ aux chicanes des petits bourgeois de Francfort. Elle ennuie le peuple allemand au lieu de l'entraîner avec elle ou de se laisser entraîner par lui. Il existe certes pour elle un *public* qui regarde encore avec un humour débonnaire les gesticulations burlesques du fantôme réveillé de la Diète du Saint-Empire romain germanique, mais il n'existe pas pour elle de *peuple* qui se retrouverait en elle. Bien loin d'être l'organe central du mouvement révolutionnaire, elle n'en a même pas jusqu'à présent été l'écho.

Si l'Assemblée nationale met sur pied un pouvoir central dont les hommes seront choisis parmi ses membres, étant donné sa composition actuelle et le fait qu'elle a laissé passer le moment favorable sans le mettre à profit, on ne peut rien attendre de bon de ce gouvernement provisoire. Si elle ne constitue pas de pouvoir central, elle a alors signé sa propre abdication et au moindre souffle révolutionnaire elle se dispersera à tous les vents.

1. Il s'agit d'Esselen, Pelz et Löwenstein expulsés de Francfort. Il n'existait pas à cette époque de nationalité allemande. Il n'y avait que des citoyens prussiens, saxons, des citoyens de la ville libre de Francfort, etc... Les trois expulsés n'étant pas francfortois, ils étaient étrangers; ils n'en étaient pas moins allemands.

Le programme de la gauche, comme du groupe radical, a le mérite d'avoir compris cette nécessité. Les deux programmes disent avec Heine :

*Plus je réfléchis, plus je crois
Que nous pouvons bien nous passer d'empereur¹;*

et la difficulté de savoir « qui doit être empereur », toutes les bonnes raisons en faveur d'un empereur élu et les tout aussi bonnes raisons qui militent pour un empereur héréditaire obligeront la majorité conservatrice de l'Assemblée à trancher le nœud gordien en n'élisant aucun empereur.

On ne peut concevoir comment le parti dit radical-démocrate a pu proclamer que la Constitution définitive de l'Allemagne serait une fédération de monarchies constitutionnelles, de principautés et de républiques, un Etat fédéral composé d'éléments aussi hétérogènes avec un gouvernement républicain à sa tête — car la commission centrale acceptée par la gauche n'est au fond rien de plus.

Aucun doute. Il faut d'abord que le gouvernement central de l'Allemagne, élu par l'Assemblée nationale, se dresse à côté des gouvernements qui existent encore en fait. Mais avec son existence commence déjà sa lutte contre les gouvernements de chaque Etat, et dans cette lutte, ou bien c'est le gouvernement commun à toute l'Allemagne et l'unité de l'Allemagne qui sombreront, ou bien ce seront les gouvernements de chaque Etat avec leurs princes constitutionnels ou leurs minuscules républiques.

Nous ne demandons pas, ce qui serait utopique, que soit proclamée a priori une *République allemande une et indivisible*, mais nous demandons au parti dit radical-démocrate de ne pas confondre le point de départ de la lutte et du mouvement révolutionnaire avec son point d'arrivée. L'unité allemande, ainsi que la Constitution allemande, ne peuvent être que le résultat d'un mouvement où conflits intérieurs et guerres avec l'Est pousseront à prendre une décision. L'organisation définitive ne peut pas être *décritée*; elle va de pair avec le mouvement que nous avons à accomplir. Il ne s'agit pas de réaliser telle ou telle opinion, telle ou telle idée politique, il s'agit de bien comprendre l'évolution

1. Heinrich HEINE : *L'Allemagne*, « Un conte d'hiver » (1844), Chant XVI, strophe 24.

des événements. L'Assemblée nationale a comme unique tâche de faire dans l'immédiat les pas pratiquement possibles.

Bien qu'il nous assure que « tout homme est heureux de sortir de la confusion où il se trouve », rien de plus confus que l'idée du rédacteur du manifeste démocrate de vouloir tailler la Constitution allemande sur le modèle de l'*Etat fédéral d'Amérique du Nord*.

Les Etats-Unis d'Amérique du Nord, sans compter qu'ils sont tous constitués de la même façon, s'étendent sur un territoire aussi grand que l'Europe civilisée. Ce n'est que dans une fédération *européenne* que l'on pourrait trouver une analogie. Et pour que l'Allemagne se fédère avec d'autres pays, il faut avant tout qu'elle devienne *un pays*. En Allemagne, la lutte pour la centralisation contre un système fédératif, c'est la lutte entre la civilisation moderne et la féodalité. L'Allemagne est tombée dans un féodalisme embourgeoisé au moment même où se formaient les grandes monarchies de l'Occident, mais elle a été exclue aussi du marché mondial au moment même où celui-ci s'ouvrait à l'Europe occidentale. Elle s'appauvrit pendant que les autres s'enrichissaient. Elle resta un Etat agricole tandis que les autres se couvraient de grandes villes. Si la Russie n'exerçait pas une pression aux portes de l'Allemagne, les conditions économiques à elles seules contraindraient à la centralisation la plus poussée. Même envisagée uniquement du point de vue de la bourgeoisie, l'unité de l'Allemagne est, sans conteste, la condition première pour la sauver de la misère où elle s'est débattue jusqu'ici et pour créer la richesse nationale. Mais comment résoudre les problèmes sociaux de notre temps sur un territoire éparpillé en 39 petits pays ?

Le rédacteur du programme démocrate n'a d'ailleurs pas besoin de traiter en détail des conditions économiques et matérielles secondaires. Il s'en tient, dans son exposé des motifs, au concept de fédération. La *fédération* est l'*union* de partenaires *libres et égaux*. Donc l'Allemagne doit être un *Etat fédéral*. Les Allemands ne peuvent-ils se fédérer en un seul grand Etat sans pécher contre l'idée d'une union de partenaires libres et égaux ?

(N° 7, 7 juin 1848, p. 1)

Friedrich ENGELS

DÉBATS ENTENTISTES A BERLIN

Cologne, 6 juin

Les pourparlers pour une entente, etc., prennent à Berlin le développement le plus réjouissant. On dépose proposition sur proposition, la plupart même cinq ou six fois pour qu'elles ne se perdent pas au cours du long chemin qui passe par les sections et les commissions. Questions préalables, questions subsidiaires, questions incidentes, questions intérieures et questions essentielles sont à chaque occasion soulevées en très grande profusion. A propos de chacune de ces grandes et petites questions, les députés engagent régulièrement « de leur banc » une conversation à bâtons rompus avec le président, les ministres, etc... Celle-ci constitue, au milieu du travail harassant des « grands débats », la détente souhaitée. Ce sont surtout ces ententistes anonymes, que le sténographe a coutume de désigner du terme de « voix », qui aiment à exprimer leur opinion au cours de ce genre d'entretiens familiers. Ces « voix » sont d'ailleurs si fières de leur droit de vote, qu'elles *volent* parfois *pour et aussi contre*, comme ce fut le cas le 2 juin. Mais à côté de cette idylle, s'engage, avec tout le sublime de la tragédie, la lutte du grand débat, une lutte qui n'est pas seulement menée de la tribune en paroles; le cœur des ententistes y participe en tambourinant, avec des murmures, un brouhaha, des cris, etc... Le drame se termine naturellement chaque fois par la victoire de la droite vertueuse, et c'est un scrutin réclamé par l'armée des conservateurs qui décide presque toujours de l'issue.

Lors de la séance du 2 juin, M. Jung a interpellé le ministre des Affaires étrangères au sujet du « traité de cartel »¹

1. Cette convention fut conclue le 17 mars entre la Prusse et la Russie. Elle fut renouvelée sous une forme légèrement différente le

avec la Russie. On sait que déjà en 1842, l'opinion publique obtint l'annulation du cartel, et que celui-ci fut rétabli lors de la réaction de 1844. On sait comment le gouvernement russe fit fouetter à mort les hommes qui lui furent livrés, ou les envoya en Sibérie. On sait quel prétexte souhaité offre l'extradition conditionnelle de criminels de droit commun et de vagabonds pour remettre entre les mains des Russes des réfugiés politiques.

M. Arnim, ministre des Affaires étrangères, répondit : « Personne ne fera d'objection à l'extradition de déserteurs, étant donné qu'il est de règle entre Etats amis de se rendre mutuellement ce service. »

Nous prenons acte de ce que, suivant l'opinion de notre ministre, la Russie et l'Allemagne sont des « Etats amis ». Assurément les concentrations militaires que la Russie opère sur le Bug et le Niémen n'ont d'autre intention que de délivrer, le plus tôt possible, l'Allemagne « amie » des terreurs de la Révolution.

« La décision concernant l'extradition de criminels appartient d'ailleurs aux tribunaux, de sorte que toute garantie est donnée que les accusés ne seront pas extradés avant la conclusion de l'instruction criminelle. »

M. Arnim cherche à faire croire à l'Assemblée que ce sont les tribunaux prussiens qui mènent l'instruction des faits reprochés au criminel. Bien au contraire. Les autorités judiciaires russes ou russo-polonaises envoient aux autorités prussiennes un arrêté où elles déclarent le réfugié en état d'accusation. Il reste simplement au tribunal prussien à établir si ce document est authentique, et s'il est répondu à la question par l'affirmative, il lui faut décider l'extradition. « De sorte que toute garantie est donnée », qu'il suffit au gouvernement russe de faire un signe à ses juges pour que tout réfugié, tant que ne sont pas encore formulés contre lui des chefs d'accusation politiques, soit remis entre ses mains, ligoté avec des chaînes prussiennes.

« Il va de soi que les *propres sujets* de Sa Majesté ne seront pas extradés. »

« Les *propres sujets* », M. le superbaron von Arnim, ne peuvent pas être extradés déjà pour la bonne raison qu'en Allemagne

8 mai 1844. Elle concernait l'extradition réciproque de déserteurs, de militaires et aussi de criminels. On abusa souvent de cette loi pour extraire des réfugiés politiques. Le 2 juin 1848, le député Jung, dans son interpellation, affirmait avoir lu dans la presse que sur un ordre du général von Pfuël, tous les réfugiés de Russie devaient être extradés.

il n'y a pas de « sujets » depuis que le peuple a pris la liberté de s'émanciper sur les barricades.

« Les propres sujets » ! Nous qui élisons des assemblées, qui prescrivons aux rois et aux empereurs des lois souveraines, nous « sujets » de Sa Majesté le roi de Prusse ?

« Les propres sujets » ! Si l'Assemblée avait seulement une étincelle de la fierté révolutionnaire à laquelle elle doit son existence, elle aurait, d'un seul cri d'indignation, foudroyé le ministre servile et l'aurait renvoyé de la tribune et du banc du gouvernement. Mais elle a laissé tranquillement passer cette expression infâmante. On n'a pas entendu la moindre réclamation.

M. Rehfeld interpella M. Hansemann au sujet des nouveaux achats de laine de la Seehandlung¹ et des avantages accordés aux acheteurs allemands. L'industrie de la laine, éprouvée par la crise générale, avait la perspective de se trouver au moins légèrement favorisée en achetant aux prix très bas de cette année. Alors la Seehandlung arrive et fait monter les prix par des achats énormes. Au même moment elle s'offre à faciliter considérablement à des acheteurs anglais la transaction en escomptant de bonnes traites sur Londres; cette mesure est aussi tout à fait propre à faire monter les prix de la laine en attirant de nouveaux acheteurs, et à favoriser considérablement les acheteurs étrangers au détriment des acheteurs indigènes.

La Seehandlung est un héritage de la monarchie absolue qui s'en servait à maints usages. Pendant vingt ans, elle a rendu illusoire la loi de 1820 sur la dette publique² et s'est ingérée de façon très désagréable dans le commerce et l'industrie.

La question soulevée par M. Rehfeld est au fond de peu d'intérêt pour la démocratie. Il s'agit d'un profit de quelques milliers de talers de plus ou de moins pour les producteurs de laine d'une part, pour les fabricants de laine d'autre part.

Les producteurs de laine sont presque exclusivement de grands

1. Société créée en 1772 pour le commerce d'outre-mer et transformée en 1820 en un institut d'Etat pour le crédit et le commerce : elle procurait des capitaux à l'Etat prussien. C'était « un établissement commercial qui spéculait et trafiquait pour le compte et aux risques de l'Etat et qui était son courtier depuis longtemps ». (ENGELS : *ouvr. cité*, p. 218).

2. La loi sur la dette publique du 17 janvier 1820 stipulait que le gouvernement prussien ne devait accepter d'emprunts qu'avec la garantie de l'Assemblée impériale par corps, et devait rendre chaque année des comptes à cette assemblée.

propriétaires fonciers, des hobereaux de la Marche, de Prusse, de Silésie et de Posnanie.

Les fabricants sont la plupart du temps de grands capitalistes, des Messieurs de la haute-bourgeoisie.

Il ne s'agit donc pas, pour les prix de la laine, d'intérêts généraux, mais d'intérêts de classe; il s'agit de savoir si la haute noblesse terrienne doit laisser tomber la haute bourgeoisie, ou si la haute bourgeoisie doit laisser tomber la haute noblesse terrienne.

M. Hansemann, envoyé à Berlin comme représentant de la haute bourgeoisie, le parti actuellement au pouvoir, la trahit au profit de la noblesse terrienne, le parti vaincu.

Pour nous démocrates, l'affaire n'a d'intérêt que parce que nous voyons M. Hansemann se mettre du côté du parti vaincu, soutenir non seulement la classe simplement conservatrice, mais la classe *réactionnaire*. Nous l'avouons, nous ne nous serions pas attendus à une telle attitude de la part du bourgeois Hansemann.

M. Hansemann a d'abord assuré qu'il n'était pas un ami de la Seehandlung, puis il a ajouté : on ne peut pas arrêter brutalement les achats de la Seehandlung, ni ses fabriques. En ce qui concerne les achats de laine, il existe des contrats d'après lesquels l'achat d'une certaine quantité de laine... constitue cette année une obligation pour la Seehandlung. Je crois que s'il est une année où de tels achats ne portent aucun préjudice au trafic privé, ce sera justement celle-ci... Sinon les prix pourraient par trop baisser.

Il est visible, dans tout le discours, que M. Hansemann ne se sent pas à son aise quand il parle. Il s'est laissé entraîner à rendre un service aux Arnim, Shaffgotsch et Itzenplitz au détriment des fabricants de laine et il lui faut maintenant défendre avec les raisons de l'économie moderne, si impitoyable pour la noblesse, sa démarche irréfléchie. Il sait mieux que personne qu'il se moque de l'Assemblée tout entière.

« Les achats de la Seehandlung, de même que ses fabriques, ne peuvent pas être arrêtés brusquement. »

La Seehandlung achète donc de la laine et fait tourner bon train ses fabriques. Si les fabriques de la Seehandlung ne « peuvent pas être arrêtées » brusquement, il va de soi que les ventes ne peuvent pas l'être non plus. La Seehandlung portera donc ses produits lainiers au marché; elle encombrera davantage encore le marché déjà encombré, elle comprimera davantage encore les prix déjà comprimés. En un mot, pour procurer aux hobereaux

campagnards de la Marche, etc... de l'argent pour leur laine, elle aggravera encore la crise commerciale actuelle et retirera aux fabricants de laine les quelques clients qui leur restent encore.

En ce qui concerne l'histoire des traites anglaises, M. Hansemann déclame une brillante tirade sur les énormes avantages que le pays tout entier retirera quand les guinées anglaises s'en iront dans les poches des hobereaux de la Marche. Nous nous garderons bien d'approfondir sérieusement cette affaire. Ce que nous ne comprenons pas, c'est que M. Hansemann puisse, lui, quand il en parle, garder son sérieux.

A la même séance, on discuta encore d'une commission à désigner pour la Posnanie. Nous en parlerons demain.

(N° 7, 7 juin 1848, pp. 1-2)

Friedrich ENGELS

DÉBATS ENTENTISTES

Cologne, 6 juin

A la séance ententiste de Berlin du 2, M. Reuter déposa une proposition visant à la nomination d'une commission chargée de déterminer les causes de la guerre civile en Posnanie¹.

1. En 1772 la Prusse, la Russie et l'Autriche opèrent un premier partage de la Pologne. La Russie et la Prusse procèdent à un second partage en 1793, suivi, en 1795, de la liquidation définitive de l'Etat polonais. A la paix de Tilsitt, en 1807, la Prusse perd sa part de Pologne avec laquelle Napoléon constitue le grand-duché de Varsovie, attribué selon la tradition à l'électeur de Saxe. Le grand-duché de Varsovie et l'électorat de Saxe, transformé en royaume de Saxe, entrent dans la Confédération du Rhin. Le grand-duché de Varsovie s'agrandit en 1809, après l'échec de la cinquième coalition, de la Galicie occidentale que l'Autriche vaincue doit céder. Aux traités de Vienne en 1815, le tsar abandonne Torun (Thorn) et la Posnanie à la Prusse, érige Cracovie en ville libre pour apaiser l'Autriche. Le reste du duché reçoit le nom de royaume de Pologne; il est déclaré « à jamais réuni à l'empire de Russie ». Après la révolution de mars 1848, une insurrection éclate dans le grand-duché de Posnanie pour libérer le pays du joug prussien. Paysans et artisans prennent part à ce mouvement dirigé par la petite noblesse polonaise. En face du mouvement révolutionnaire démocratique, la noblesse tente d'arriver à une entente avec le roi de Prusse; d'autre part le roi de Prusse se voit obligé, devant la puissance de l'insurrection, de constituer une commission pour la réorganisation du grand-duché de Posnanie. Le général prussien Willisen réussit, grâce à des promesses, à amener les insurgés à déposer les armes et à conclure la convention de Jaroslawiec. Mais toutes les promesses en sont violées par la Prusse. Le 14 avril 1848, le roi de Prusse procède au partage du grand-duché de Posnanie en une province orientale polonaise, et une province occidentale « allemande » que ne concerne pas la réorganisation et qui est incorporée à la Confédération germanique. L'édit royal du 26 avril exclut d'autres territoires de la réorganisation. Etant donné cette mesure et les

M. Parrisius demande que cette proposition vienne tout de suite en discussion.

Le président veut faire voter sur l'urgence lorsque M. Camphausen rappelle que la proposition de M. Parrisius n'a pas encore été discutée : « A mon tour, je dois rappeler qu'en acceptant cette proposition (celle de Reuter), on adopterait un *principe politique important* qui doit requérir (*sic*) un examen préalable en commission. »

Nous sommes curieux de connaître le « principe important » contenu dans la proposition Reuter, principe que, pour l'instant, M. Camphausen garde encore pour lui.

Tandis qu'il nous faut prendre patience à ce sujet, une conversation cordiale se déroule entre le président (M. Esser, vice-président) et plusieurs « voix » pour savoir si un débat sur la proposition Parrisius est recevable ou non. M. Esser lutte avec des arguments qui surprennent dans la bouche du président d'une *soi-disant* * Assemblée nationale : « J'ai pensé que sur toutes les décisions de l'Assemblée une discussion est recevable. »

« J'ai pensé » ! L'homme pense, l'homme propose et M. Camphausen dispose — en ébauchant des règlements auxquels personne ne comprend rien, et en les faisant provisoirement adopter par son Assemblée.

Cette fois, M. Camphausen fut bon prince. Il lui fallait la discussion. Sans la discussion, la proposition de Parrisius, celle de Reuter, seraient peut-être passées, c'est-à-dire qu'un vote de défiance aurait été ainsi émis indirectement. Et pis encore, sans la discussion, que serait-il advenu de son « important principe politique » ?

On discute donc.

M. Parrisius souhaite que la proposition essentielle soit immédiatement débattue pour ne pas perdre de temps, et que la Commission puisse, autant que possible avant le débat sur l'adresse, présenter son rapport, sinon on porterait un jugement sans avoir tous les éléments de la situation en Posnanie.

M. Meusebach s'élève, mais avec une certaine modération, contre cette proposition.

attaques continuelles des troupes prussiennes, les insurgés reprennent la lutte et battent les Prussiens à Miloslaw; mais ils doivent capituler le 9 mai 1848 devant une force supérieure. Le successeur de Willisen, le général von Pfuël, se distingue par la cruauté avec laquelle il fait pourchasser les insurgés.

Mais alors M. Ritz se dresse avec impatience pour mettre un terme à la proposition séditieuse de Reuter. Il est conseiller du gouvernement royal de Prusse et ne tolère pas que des assemblées — fussent-elles des assemblées destinées à parvenir à une entente — interviennent dans les affaires de sa compétence. Il ne connaît qu'une autorité qui le puisse, c'est la Cour Suprême. Pour lui, la voie hiérarchique prime tout. « Comment voulez-vous, Messieurs, s'écrie-t-il, envoyer une commission en Posnanie ? Voulez-vous vous transformer en représentants de l'autorité judiciaire et administrative ? Messieurs, je ne vois pas, d'après la proposition, ce que vous voulez faire. Voulez-vous demander des documents au général commandant en chef (quel sacrilège !) ou bien à l'autorité judiciaire (épouvantable), ou à l'administration ? (Cette idée laisse pantois le conseiller du gouvernement). Voulez-vous faire mener l'enquête par une commission improvisée (et qui n'a peut-être pratiqué aucun examen), alors que sur cette question personne n'a encore des idées claires ? Selon toute probabilité, M. Ritz ne nomme des commissions que pour enquêter sur les questions sur lesquelles tout le monde a des idées claires). Une affaire aussi importante où *vous vous arrosez des droits* qui ne vous reviennent pas... » (*Interruption*).

Que doit-on dire à ce conseiller gouvernemental tout ce qu'il y a d'authentique, à ce fils du tapis vert, à cette âme loyale ? Il est comme ce provincial de la gravure de Cham, qui, arrivé à Paris après la révolution de février, voit sur les murs des affiches portant la mention : République française et qui va chez le procureur général pour dénoncer les séditieux qui se dressent contre le gouvernement du roi. L'homme avait dormi pendant tout ce temps-là.

M. Ritz aussi a dormi. Comme un coup de tonnerre ces mots : Commission d'enquête pour la Posnanie, le réveillent en sursaut, et, encore ivre de sommeil, l'homme suffoqué s'écrie : Voulez-vous vous arroger des droits qui ne vous reviennent pas ?

M. Duncker estime une commission d'enquête superflue « puisque la Commission de l'adresse doit exiger du ministère les éclaircissements nécessaires ». Comme si elle n'était pas là justement pour comparer les « éclaircissements du ministère » et l'état de fait.

M. Bloem parle de l'urgence de la proposition. L'affaire doit être réglée avant la discussion de l'adresse. On parle de commissions improvisées. Hier M. Hansemann a improvisé de même une question de confiance, et l'on a pourtant voté.

M. Hansemann, qui durant ce débat peu édifiant avait probablement réfléchi à son nouveau projet financier, fut, à l'énoncé de son nom, tiré brutalement de ses rêves sonnants et trébuchants. Il était évident qu'il ne savait même pas de quoi il était question. Mais il avait été nommé : il fallait qu'il parle. Il n'avait plus en mémoire que deux points de repère : le discours de son président Camphausen et celui de M. Ritz.

Après quelques mots vides sur la question de l'adresse, il composa avec les deux discours le chef-d'œuvre d'éloquence ci-dessous :

« Justement, le fait que l'on ne sache pas encore ce que la Commission aura à faire, s'il lui faudra envoyer certains de ses membres dans le grand-duché, si elle aura à s'occuper de ceci ou de cela, — *voilà qui prouve la grande importance de la question qui nous occupe* (!). La résoudre ici immédiatement signifie : *trancher au pied levé une des questions politiques les plus importantes*. Je ne crois pas que l'Assemblée prenne cette voie, j'ai confiance en elle : je la sais prudente, etc... »

Quel mépris M. Hansemann doit-il éprouver à l'égard de l'Assemblée pour lui infliger de tels raisonnements ! Nous voulons nommer une commission qui, peut-être, devra aller en Posnanie, peut-être n'y pas aller. C'est justement parce que nous ne savons pas si elle doit rester à Berlin ou aller en Posnanie que la question de savoir si une commission doit être nommée ou non est de *grande importance*. C'est parce qu'elle est d'une grande importance qu'elle est une des *questions politiques les plus importantes* !

Mais M. Hansemann garde présentement pour lui cette question politique « la plus importante », comme M. Camphausen l'avait fait pour son principe politique. Encore une fois, un peu de patience !

L'effet de la logique hansemannienne est tellement foudroyant que tous réclament aussitôt à cor et à cris la conclusion. Et voilà que se déroule la scène suivante :

M. Jung demande la parole contre la conclusion.

Le président : Il me paraît inadmissible d'accorder la parole sur ce point.

M. Jung : Il est partout d'usage d'avoir le droit de parler contre la conclusion.

M. Temme lit le paragraphe 42 du règlement provisoire des débats, d'après lequel M. Jung a raison et le président a tort.

M. Jung obtient la parole : Je suis contre la conclusion parce que le ministre a eu le dernier mot. La parole du ministre est de la plus grande importance parce qu'elle entraîne un grand parti d'un seul côté, parce qu'un grand parti n'aime pas désavouer un ministre...

Un oho ! oho ! prolongé et général. Un vacarme terrible s'élève à droite.

M. le magistrat Moritz, de sa place : Je propose que Jung soit rappelé à l'ordre, il s'est rendu coupable *d'attaques personnelles contre toute l'Assemblée* (!).

Une autre voix de la « droite » crie : Je m'associe à cette proposition et je proteste contre...

Le vacarme grandit. Jung s'égosille tant qu'il peut, mais il est impossible de dominer le bruit. Il somme le président de lui conserver la parole.

Le président : L'Assemblée ayant jugé, ma fonction est terminée (! !)

M. Jung : L'Assemblée n'a pas jugé ; il faut d'abord que vous la fassiez voter dans les formes.

M. Jung doit se retirer. Le bruit ne s'apaise pas, tant qu'il ne quitte pas la tribune.

Le président : Le dernier orateur *semble* (!) s'être prononcé contre la conclusion. La question se pose de savoir si quelqu'un veut encore parler en faveur de la conclusion.

M. Reuter : Le débat sur la conclusion ou la non-conclusion nous a déjà pris 15 minutes : n'allons-nous pas l'abandonner ?

Là-dessus, l'orateur insiste encore sur l'urgence de la commission à nommer, ce qui oblige M. Hansemann à intervenir à nouveau et à donner enfin des éclaircissements sur sa « question politique des plus importantes ».

M. Hansemann : Messieurs ! Il s'agit d'une des plus *grandes questions politiques*, à savoir si l'Assemblée a envie de s'engager dans une voie qui peut *la mêler à des conflits importants*.

Enfin ! M. Hansemann, en Duchâtel conséquent, déclare de nouveau que la question était une question de confiance. Toutes les questions n'ont pour lui que cette unique signification : être des questions de confiance, et la question de confiance est naturellement pour lui « la question politique la plus grande de toutes » !

Cette fois, M. Camphausen ne semble pas content de cette méthode simple et expéditive. Il prend la parole :

« Il faut remarquer que l'Assemblée pourrait être déjà renseignée (sur la Posnanie), s'il avait plu au député de déposer une *interpellation* (mais on voudrait se faire soi-même une opinion). Ce serait la manière *la plus rapide* d'obtenir des éclaircissements (mais quelle sorte d'éclaircissements ?)... Je termine en déclarant que la proposition tout entière ne vise à rien d'autre qu'à amener l'Assemblée à trancher la question de savoir *si nous devons constituer des commissions d'enquête dans tel ou tel but*; je suis tout à fait d'accord pour que cette question soit *mûrement réfléchie et examinée*, mais non pour qu'elle soit aussi soudainement mise ici en discussion. »

Voilà donc « le principe politique important », la question de savoir si l'Assemblée ententiste a le droit de constituer des commissions d'enquête ou si elle veut se le refuser !

Les Chambres françaises et anglaises ont de tout temps constitué de telles commissions (*select committees*) d'enquête (*enquête**, *parliamentary inquiry*) et des ministres soucieux de correction n'y ont jamais vu d'inconvénient. Sans de telles commissions la responsabilité ministérielle est un mot creux. Et M. Camphausen conteste ce droit aux ententistes !

En voilà assez. Parler est facile, mais voter est difficile. On arrive à la conclusion; on veut voter : difficultés, doutes, subtilités et scrupules innombrables se font jour. Mais nous les épargnons à nos lecteurs. Après bien des parolotes, la proposition de Parrisus est rejetée et la proposition de Reuter est envoyée aux commissions. Que ses cendres reposent en paix.

(N° 8, 8 juin 1848, pp. 1 et 2)

LA QUESTION DE L'ADRESSE

Cologne, 7 juin

L'Assemblée de Berlin a donc décidé de présenter une adresse au roi pour donner au ministère l'occasion d'exprimer ses vues et de justifier sa gestion. Ce ne doit pas être une adresse de remerciement dans l'ancien style de la Diète provinciale, même pas un témoignage de respect : Sa Majesté, suivant l'aveu du plus illustre de ses « responsables » offre l'occasion « la plus pertinente » et la « meilleure » de mettre en « harmonie » les principes de la majorité et ceux du ministère.

Si de ce fait, la personne du roi est un simple moyen d'échange — nous renvoyons à nouveau aux propres paroles du président du Conseil — servant à négocier la véritable affaire, sa personne n'est nullement indifférente pour la forme du débat. Premièrement, les représentants de la volonté du peuple seront mis directement en relation avec la Couronne et l'on peut très facilement en déduire, ainsi que du débat sur la question de l'adresse lui-même, une reconnaissance de la théorie de la conciliation et un renoncement à la souveraineté du peuple. Mais, deuxièmement, on ne pourra pas parler au chef de l'Etat à qui il faut marquer du respect comme si on s'adressait directement aux ministres. On s'exprimera avec une grande retenue, procédant plus par allusions que par déclarations directes, et, finalement, il dépendra encore de la décision du ministère de savoir s'il estime qu'un léger blâme est compatible avec la poursuite de son activité. Or les points difficiles, ceux qui soulignent avec le plus de vigueur les oppositions, ne seront pas abordés, ou ne le seront que superficiellement, dans la mesure du possible. Alors on pourra facilement éveiller la crainte d'une rupture prématurée avec la Couronne, ce qui entraînerait peut-être des conséquences graves. Elle se dissimulera derrière l'assurance que l'on

ne veut pas anticiper sur une discussion ultérieure approfondie des différentes questions.

C'est ainsi qu'un respect sincère, soit de la personne du monarque, soit du principe monarchique en général, puis le souci d'aller trop loin, la peur des tendances anarchistes offriront au ministère d'inestimables avantages lors du débat sur l'adresse, et c'est avec raison que M. Camphausen pouvait qualifier cette occasion de « pertinente », d'« excellente » pour obtenir une forte majorité.

On se demandera si les représentants du peuple sont disposés à adopter cette position dépendante et soumise. L'Assemblée constituante s'est déjà beaucoup compromise en ne demandant pas, de sa propre initiative, des comptes aux ministres sur leur gouvernement provisoire. C'aurait dû être sa première tâche, c'est soi-disant pour appuyer les ordonnances du gouvernement sur la volonté populaire indirecte, qu'elle a été convoquée si tôt. A vrai dire, après s'être réunie, elle ne semble être là que pour « s'entendre avec la Couronne sur une constitution que l'on espère durable. »

Or au lieu de proclamer de prime abord sa véritable mission en agissant ainsi, l'Assemblée a dû supporter l'humiliation d'être contrainte par les ministres d'accepter un rapport d'activité. Il est frappant que pas un de ses membres n'ait opposé à la proposition de former une commission de l'adresse, l'exigence que le ministère, sans une « occasion » particulière, ne se présente devant la Chambre que pour répondre de son actuelle gestion. Et c'était pourtant le seul argument frappant à opposer à l'adresse; quant aux autres motifs, les ministres étaient parfaitement dans leur droit.

(N° 8, 8 juin 1848)

Friedrich ENGELS

NOUVEAU PARTAGE DE LA POLOGNE

Cologne, 8 juin

*Septième partage de la Pologne*¹

La nouvelle ligne de démarcation² de M. von Pfiel en Posnanie constitue une nouvelle spoliation de la Pologne. Elle limite le territoire « à réorganiser » à moins d'un tiers du grand-duché et joint à la Confédération germanique³ le territoire de beaucoup le plus grand de la Grande Pologne. Ce n'est que dans une étroite bande de terrain, le long de la frontière russe, que la langue et la nationalité polonaises seront reconnues. Elle comprend les arrondissements de Wreschen et de Pleschen et en partie ceux de Mogilno, Wongrowiec, Gnesen, Schroda, Schrimm, Kosten, Fraustadt, Kröben, Krotoschin, Adelnau et Schildberg. L'autre moitié de ces arrondissements, ainsi que ceux de Buk,

1. Les sept partages de la Pologne sont ceux de 1772, 1792 et 1794, la création du grand-duché de Varsovie par Napoléon, puis les décisions du Congrès de Vienne, l'annexion de l'État libre de Cracovie par l'Autriche en 1846 et l'incorporation à la Prusse de la majeure partie du grand-duché de Posnanie, qui eut lieu en quatre étapes (14 et 22 avril, 2 mai et 4 juin) et fut ratifiée par la Diète fédérale et l'Assemblée nationale de Francfort.

2. Après la répression sanglante de l'insurrection, la ligne de démarcation fut reculée de plus en plus à l'est et finit par englober la plus grande partie du grand-duché de Posnanie.

3. La Confédération germanique instituée en 1815 par les traités de Vienne comprenait trente-neuf États. Elle était présidée par l'empereur d'Autriche et n'était qu'une association de souverains. L'Autriche en faisait partie pour ses possessions de langue allemande et la Bohême, la Prusse pour la majeure partie de son territoire.

Posen, Obornik, Samter, Birnbaum, Meseritz, Bomst, Czarnikow, Chodziensien, Wirsitz, Bromberg, Schubin, Inowroclaw seront transformés, par un décret de M. von Pfuel, en terre allemande. Et pourtant, il ne souffre aucun doute que même dans ce « territoire de la Confédération germanique », la majorité des habitants parle polonais.

L'ancienne ligne de démarcation donnait au moins aux Polonais la Warta pour frontière. La nouvelle réduit de nouveau d'un quart le territoire à réorganiser. Le prétexte, c'est d'une part « le désir » du ministre de la Guerre d'exclure de la réorganisation la région qui entoure la forteresse de Posen dans un rayon de 3 à 4 lieues, d'autre part la demande de rattachement à l'Allemagne faite par différentes villes telles qu'Ostrowo, etc...

En ce qui concerne le désir du ministre de la Guerre, il est tout naturel.

On commence par extorquer la ville et la forteresse de Posen située à dix lieues en plein pays polonais, puis, pour ne pas être gêné dans la jouissance du territoire extorqué, on trouve souhaitable le vol d'un nouveau rayon de trois lieues.

Ceci amènera encore toutes sortes de petites retouches pour arrondir ce territoire et l'on aura ainsi une excellente occasion de repousser la frontière allemande de plus en plus vers la frontière russo-polonaise.

Quant au désir de rattachement des villes « allemandes », voici ce qu'il en est. Dans toute la Pologne, ce sont des Allemands et des Juifs qui forment la souche de la bourgeoisie industrielle et commerçante; ce sont les descendants d'immigrants qui, la plupart du temps, ont fui leur pays à cause des persécutions religieuses. Ils ont fondé des villes au cœur du territoire polonais, et depuis des siècles ils en ont vécu toutes les vicissitudes. Ces Allemands et ces Juifs, importante minorité, cherchent à mettre à profit la situation provisoire du pays pour s'élever au pouvoir. Ils en appellent à leur qualité d'Allemands; ils sont aussi peu Allemands que les Allemands d'Amérique. Si on les incorpore à l'Allemagne, on opprime la langue et la nationalité de plus de la moitié de la population polonaise de Posnanie et justement de cette partie de la province où l'insurrection nationale s'est manifestée avec le plus de violence et d'énergie: les arrondissements de Buk, Samter, Posen, Obornik.

M. von Pfuel déclare qu'il considérera la nouvelle frontière comme définitive dès que le ministre l'aura ratifiée. Il ne parle

ni de l'Assemblée ententiste, ni de l'Assemblée nationale qui ont pourtant leur mot à dire quand il s'agit de déterminer les frontières de l'Allemagne. Mais soit, le ministère peut, les ententistes peuvent, l'Assemblée de Francfort peut ratifier le décret de M. von Pfuel, la ligne de démarcation n'est pas « définitive » tant que deux autres puissances ne l'ont pas ratifiée: le peuple allemand et le peuple polonais.

(N° 9, 9 juin 1848, p. 1)

LE BOUCLIER DE LA DYNASTIE ¹

Cologne, 9 juin

Ainsi que l'annoncent des feuilles allemandes ² le 6 de ce mois, M. Camphausen a vidé son cœur débordant devant ses « ententistes ». Il a tenu « un discours moins brillant que *jailissant du plus profond de son cœur*, discours qui rappelle saint Paul quand il dit : « Et quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas l'amour, je ne suis qu'un airain sonnante ³. » Son discours était riche de ce mouvement sacré que nous appelons amour. En proie à l'inspiration, il s'adressait à des inspirés, les applaudissements n'en finissaient pas... et une interruption de séance assez longue fut nécessaire pour s'abandonner pleinement à l'impression qu'il avait produite et s'en pénétrer. »

Et quel était le héros de ce discours jaillissant du cœur et débordant d'amour ? Quel était le sujet qui inspirait tellement M. Camphausen, dont il parla avec inspiration à des inspirés ? Qui était l'Enée de cette *Enéide* du 6 juin ?

Personne d'autre que le *prince de Prusse* ⁴!

1. Ce titre est une allusion à une déclaration de Camphausen à l'Assemblée nationale prussienne : « Nous nous sommes mis devant la dynastie comme un bouclier (*Schild*) et nous avons détourné sur nous tous les dangers et toutes les attaques ».

2. La *Kölnische Zeitung* du 9 juin 1848, n° 161, p. 4.

3. Saint PAUL : *Épître aux Corinthiens* (13-1-3).

4. Le prince de Prusse était le second fils du roi Frédéric-Guillaume III de Prusse et de la reine Louise. A la mort de son père en 1840, comme son frère Frédéric-Guillaume IV n'avait pas d'enfant, il fut son successeur désigné avec le titre de « Prince de Prusse ». Il combattit les tendances libérales de la Diète prussienne et s'attira

Que l'on relise dans le compte-rendu sténographique comment le lyrique président du Conseil décrit les pérégrinations du moderne fils d'Anchise, comment, lorsque vint le jour, « où la sainte Ilion périt et Priam et le peuple du roi à la bonne pique ¹ », comment après la chute de la Troie des hobereaux, après avoir erré à travers les terres et les mers, il fut rejeté sur le rivage de la moderne Carthage et reçu avec beaucoup d'amitié par la reine Didon; comment son sort fut plus heureux que celui d'Enée ^{1er}, car il se trouva un Camphausen qui releva Troie autant qu'il était possible, et redécouvrit le sacro-saint « terrain juridique »; comment Camphausen fit enfin retourner son Enée à ses pénates et comment la joie maintenant règne de nouveau sous les portiques de Troie. Il faut lire tout cela et les innombrables fioritures poétiques qui l'accompagnent, pour sentir ce que signifie un inspiré parlant à des inspirés.

D'ailleurs toute l'épopée sert à M. Camphausen de prétexte à un éloge dithyrambique de lui-même et de son propre ministère. « Oui, s'écrie-t-il, nous avons cru qu'il était dans l'esprit de la Constitution de nous mettre à la place d'une haute personnalité, de nous poser comme les personnalités destinées à attirer sur elles toutes les attaques... C'est ce qui est arrivé. Nous nous sommes mis devant la dynastie comme un bouclier et nous avons détourné sur nous tous les périls et toutes les attaques. »

Quel compliment pour la « haute personnalité », quel compliment pour la « dynastie » ! Sans M. Camphausen et ses six paladins, la dynastie était perdue. Pour quelle dynastie vigoureuse, « profondément enracinée dans le peuple », M. Camphausen doit-il tenir la maison de Hohenzollern pour parler ainsi ! Certes, si M. Camphausen avait parlé « avec moins d'inspiration à des inspirés », s'il avait été moins riche de « ce mouvement sacré que nous appelons amour », ou bien si seulement il avait laissé

la haine du peuple, si bien que lors de la révolution de 1848, il dut se réfugier à Londres. Son palais fut déclaré bien national. Mais dès le début du mois de mai, le gouvernement Camphausen favorisa son rappel sans se soucier des protestations de la population de Berlin, indignée. Le 8 juin, il fit son apparition à l'Assemblée nationale prussienne en tant que député de l'arrondissement de Wirwitz. A la mort de son frère, il devint roi de Prusse sous le nom de Guillaume I^{er} et fut couronné empereur d'Allemagne le 18 janvier 1871 à Versailles.

1. « Un jour viendra où elle périra, la Sainte Ilion, et Priam et le peuple du roi à la bonne pique. » (*Iliade*, chant IV, 164-5 et chant VI, 448-9).

parler son Hansemann qui se contente « d'airain sonnante », cela aurait mieux valu pour la dynastie !

« Toutefois, Messieurs, je ne m'exprime pas avec une fierté provocante, mais avec une humilité née de la conscience que la haute tâche qui vous, qui nous incombe ne peut être accomplie que si l'esprit de *charité* et de *conciliation* descend sur cette Assemblée, que si nous y trouvons, avec votre équité, votre indulgence. »

M. Camphausen a raison d'implorer pour lui la charité et l'indulgence d'une Assemblée qui a tellement besoin elle-même de la charité et de l'indulgence du public !

(N° 10, 10 juin 1848, p. 1)

Friedrich ENGELS

COLOGNE ¹ EN DANGER

Cologne, 10 juin

La Pentecôte, fête charmante, était arrivée, les champs verdoyaient, les arbres fleurissaient², et partout où il y a des gens qui confondent le datif et l'accusatif³ on se préparait à déverser, en un seul jour, le Saint-Esprit de la réaction sur toutes les provinces.

Le moment est bien choisi. A Naples, les lieutenants de la garde et les lansquenets suisses ont réussi à étouffer la jeune liberté dans le sang du peuple. En France, une assemblée de capitalistes met à la République le bâillon de lois draconiennes⁴ et nomme commandant de Vincennes le général Perrot qui, le 23 février, de l'hôtel Guizot donna l'ordre de tirer. En Angleterre et

1. Cologne était située dans les territoires de la région du Rhin (comprenant la Westphalie, le grand-duché de Berg, une grande partie de la rive gauche du Rhin) donnés à la Prusse par les traités de Vienne. Ces provinces rhénanes, après avoir été soumises au régime d'une administration française plus libérale, et du Code civil, ne se plièrent que de mauvaise grâce à la rigueur du système prussien.

2. C'est par ce vers que commence le poème de Goethe : « Reineke Fuchs ».

3. Cette faute est fréquente, en particulier dans la région de Berlin.

4. Le 4 mai, se réunit l'Assemblée nationale issue des élections générales au suffrage direct. Elle exclut aussitôt de la Commission exécutive qu'elle nomma les représentants du prolétariat : Louis Blanc et Albert. Le 15 mai, le prolétariat envahit l'Assemblée nationale pour déposer une pétition en faveur de la Pologne. La Commission exécutive, promulgua peu après une série de décrets dont l'un, loi martiale, prévoyait la condamnation à douze ans de prison et à la privation des droits civiques de tout citoyen ayant fait partie d'un attroupement armé qui ne se serait pas dispersé à la première sommation. Il suffisait d'un seul homme armé pour que l'attroupement fût réputé armé.

en Irlande, on jette en masse chartistes et *repealers*¹ en prison et on disperse à l'aide de dragons des meetings désarmés. A Francfort, l'Assemblée nationale institue maintenant elle-même le triumvirat² proposé par feu la Diète fédérale et repoussé par le Comité des Cinquante³. A Berlin la droite triomphe coup sur coup grâce à sa supériorité numérique et au tambourinage des pupitres⁴, et le prince de Prusse en faisant son entrée dans la « propriété de toute la nation »⁵ déclare la révolution nulle et non avenue.

Dans la Hesse rhénane, des troupes se concentrent. Les héros qui ont gagné leurs éperons en luttant dans la région de Constance contre les francs-tireurs⁶ encerclent Francfort. Berlin est cerné, Breslau est cerné et nous allons parler bientôt de la tournure que prendront les événements en Rhénanie.

La réaction se prépare à porter un grand coup.

Tandis qu'on se bat dans le Schleswig, tandis que la Russie envoie des notes menaçantes et concentre trois fois cent mille hommes autour de Varsovie, la Prusse rhénane est inondée de troupes, bien que les bourgeois de la Chambre de Paris recommandent déjà à proclamer « la paix à tout prix ».

En Prusse rhénane, à Mayence et à Luxembourg se trouvent cantonnés, (d'après la *Deutsche Zeitung*⁷), 14 régiments com-

1. Partisans de l'abrogation de l'Acte d'Union voté en 1800, qui supprimait le Parlement irlandais et soumettait étroitement l'Irlande à l'Angleterre.

2. Le Comité des Cinquante repoussa la proposition de la Diète de créer un directoire de trois hommes qui devait constituer le pouvoir central du *Deutscher Bund*. En juin 1848, une commission élue par l'Assemblée nationale de Francfort fit la même proposition. A la suite de la discussion, l'Assemblée adopta le 28 juin 1848 un décret créant un pouvoir central provisoire, et qui se composait du vicaire d'Empire et du ministre d'Empire.

3. Le Comité des Cinquante est une commission exécutive de cinquante membres nommée par le Parlement préparatoire pour s'entendre avec la Diète qui continuait d'exister, contre la volonté des républicains.

4. Signes de désapprobation.

5. Pendant la révolution de mars à Berlin des ouvriers en armes avaient inscrit ces mots sur les murs du palais du prince de Prusse en fuite. Des inscriptions semblables furent faites par les révolutionnaires sur d'autres monuments publics.

6. Il s'agit de la répression du soulèvement républicain du Bade en avril 1848, dirigé par les démocrates petits bourgeois Hecker et Struve. La lutte eut pour théâtre le « Seekreis » (région autour de la ville et du lac de Constance) et la Forêt-Noire.

7. La *Deutsche Zeitung* était un quotidien bourgeois libéral qui soutenait la monarchie constitutionnelle. Elle prit parti pour l'unification

plets d'infanterie (les 13^e, 15^e¹, 16^e, 17^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 30^e, 34^e, 35^e, 38^e, 39^e et 40^e), c'est-à-dire un tiers de toute l'infanterie prussienne de ligne et de la garde (45 régiments). Une partie de ces troupes est sur pied de guerre et les autres sont renforcées par l'incorporation du tiers des réserves. En sus : trois régiments de uhlans, deux de hussards et un de dragons, auxquels s'ajoutera encore sous peu un régiment de cuirassiers. A cela s'ajoute la majeure partie des 7^e et 8^e brigades d'artillerie dont la moitié a été mobilisée (c'est-à-dire portée de 19 à 121 chevaux par batterie ou de 2 à 8 canons attelés). Pour Luxembourg et Mayence, on a, de plus, formé une troisième compagnie. Ces troupes sont disposées en un grand arc de cercle qui va de Cologne et Bonn par Coblenz et Trèves en direction de la frontière française et luxembourgeoise. Toutes les forteresses sont armées, les fossés palissadés, les arbres des glacis rasés, soit complètement, soit dans la ligne du tir des canons.

Et quel est l'aspect de la ville ici, à Cologne ?

Les forts de Cologne sont complètement armés. Les plates-formes sont mises en place, les embrasures ouvertes. Les pièces sont en ligne et mises en batterie. Tous les jours, de 6 heures du matin à 6 heures du soir on y travaille. On dit même que les canons ont été transportés de nuit hors de la ville, *leurs roues enveloppées*, pour éviter le moindre bruit.

On a commencé à armer le rempart à la tour de Bayen et on en est déjà au bastion n° 6, c'est-à-dire à la moitié de l'enceinte. Dans le 1^{er} secteur, 20 canons sont déjà en batterie.

Au bastion n° 2, (à la porte Saint-Séverin), les canons sont placés au-dessus de la porte. Il suffira de leur faire décrire un demi-tour pour bombarder la ville.

La meilleure preuve que ces armements ne sont pas dirigés contre un ennemi extérieur mais en réalité *contre Cologne elle-même*, c'est le fait qu'ici les arbres du glacis n'ont été abattus nulle part. Pour le cas où les troupes devraient quitter la ville et se réfugier dans les forts, les canons du rempart ont été rendus inutilisables en direction des forts, alors que, des forts, rien n'empêche les mortiers, les obusiers et les pièces de vingt-quatre

de l'Allemagne sous l'égide de la Prusse. Elle parut de 1847 à 1850. Son rédacteur en chef était l'historien Gervinus.

1. Ce n'est pas tout à fait exact. Le 13^e R.I., partiellement et le 15^e, complètement, sont cantonnés en Westphalie, mais peuvent être ici en quelques heures de train. (F.E.)

de lancer des obus et des bombes, par-dessus les arbres, sur la ville. Les forts ne sont éloignés du rempart que de 1.400 pas, ce qui permet aux forts de lancer à volonté des bombes qui portent à 4.000 pas sur toutes les parties de la ville.

Voici maintenant les mesures *directement dirigées contre la ville*.

L'*arsenal* face au siège du gouvernement a été vidé. Les fusils ont été bien emballés pour ne pas attirer l'attention, et transportés dans les forts.

Dans des *caisses à fusils* on transporte en ville des munitions d'artillerie, et on les dépose dans les magasins militaires invulnérables, situés le long du rempart.

Pendant que nous écrivons ces lignes, on distribue à l'*artillerie des fusils et des baïonnettes*, bien que l'on sache qu'en Prusse l'artillerie n'a pas été exercée à s'en servir.

L'infanterie se trouve déjà partiellement dans les forts. Tout Cologne sait qu'avant hier on a distribué 5.000 cartouches à balles par compagnie.

On a pris les dispositions suivantes en cas de heurts avec le peuple.

A la première alerte la 7^e compagnie d'artillerie (de forteresse) se dirige vers les forts.

La batterie n^o 37 se poste également devant la ville. Cette batterie a déjà son « armement de campagne » au complet.

Les 5^e et 8^e compagnies d'artillerie restent momentanément en ville. Ces compagnies ont 20 coups dans chaque coffre à munitions.

Les hussards quittent Deutz pour Cologne.

L'infanterie occupe le Nouveau Marché, la Porte du Coq et la Porte d'honneur pour couvrir la retraite des troupes hors de la ville, et se réfugier ensuite, elle aussi, dans les forts.

De plus, tous les officiers supérieurs mettent tout en œuvre pour inculquer aux troupes une haine digne de la vieille Prusse contre le nouvel ordre de choses. Etant donné qu'actuellement la réaction s'épanouit, rien n'est plus facile, sous le couvert d'un discours contre les agitateurs et les républicains, de faire accepter les attaques les plus haineuses contre la révolution et la monarchie constitutionnelle.

Par ailleurs Cologne justement n'a jamais été plus calme que dans la dernière période. En dehors d'un attroupement sans importance devant la maison du Président du gouvernement et

d'une bagarre au Marché au foin, il ne s'est produit, depuis quatre semaines, aucun incident qui eût alerté même la milice civique. Toutes ces mesures ne sont donc nullement justifiées.

Nous le répétons : après ces mesures qui seraient autrement tout à fait incompréhensibles, après les concentrations de troupes autour de Berlin et de Breslau qui nous sont confirmées par des lettres, après que la Rhénanie, si détestée des réactionnaires, ait été inondée de soldats, nous ne pouvons plus douter que la réaction ne prépare un grand *coup* * général.

Le déclenchement semble être fixé, ici à Cologne, au *lundi de Pentecôte*. On répand intentionnellement le bruit que tout se « déchaînera » ce jour-là. On s'efforcera de provoquer un petit scandale pour faire aussitôt entrer les troupes en action, menacer la ville de bombardement, désarmer la milice, enfermer les principaux agitateurs; bref, pour nous infliger les mauvais traitements subis déjà par Mayence et Trèves.

Nous mettons sérieusement les ouvriers de Cologne en garde contre ce piège que leur tend la réaction. Nous les prions instamment de *ne pas* donner au parti du féodalisme prussien le *moindre prétexte* pour mettre Cologne sous le despotisme des lois martiales. Nous les prions de *laisser passer dans le calme le plus complet les deux jours de la Pentecôte* et de déjouer ainsi tout le plan des réactionnaires.

Si nous fournissons à la réaction un prétexte pour nous attaquer, nous sommes perdus, nous subirons le sort des Mayençais. Si nous l'obligeons à nous attaquer et si vraiment elle ose passer à l'attaque, les Colonnais auront l'occasion de démontrer qu'eux non plus n'hésitent pas un instant à risquer leur vie pour les conquêtes du 18 mars.

Post-scriptum. On vient de donner les ordres suivants :

Pour les deux *jours de la Pentecôte* il n'y aura pas de mot de passe (alors qu'il est habituellement donné avec beaucoup de solennité). Les troupes restent *consignées dans les casernes* où le mot de passe sera communiqué aux officiers;

Les compagnies de forteresses de l'artillerie, et l'infanterie cantonnée dans les forts reçoivent, à partir d'aujourd'hui, en plus de leur ration habituelle, quatre jours de pain d'avance, si bien qu'*elles seront toujours approvisionnées pour 8 jours*.

L'artillerie s'exerce dès ce soir à 7 heures à tirer au fusil.

Friedrich ENGELS

DÉCLARATION D'INCOMPÉTENCE
DES ASSEMBLÉES
DE FRANCFORT ET DE BERLIN

Cologne, 11 juin

Les deux assemblées, celle de Francfort et celle de Berlin, ont fait inscrire, avec solennité, au procès-verbal leur déclaration d'incompétence. L'une, par son vote dans la question du Schleswig-Holstein, reconnaît la Diète fédérale comme autorité supérieure¹. L'autre, en décidant d'accepter l'ordre du jour motivé contre la proposition² du député Berends, non seulement désavoue la révolution, mais reconnaît expressément n'avoir été convoquée que pour s'entendre sur la Constitution, admettant ainsi le principe fondamental du projet de Constitution déposé par le ministre Camphausen. Les deux assemblées ont donné la mesure de leur juste valeur. Toutes deux sont incompétentes.

(N° 12-13, 13 juin 1848, p. 1)

1. Le 9 juin 1848, l'Assemblée nationale repoussa une proposition déclarant que le futur traité de paix avec le Danemark était de sa compétence. Elle évita ainsi de trancher dans la question du Schleswig-Holstein et laissa à la Diète fédérale les mains libres.

2. Voir plus loin le débat sur la méconnaissance de la révolution, page 98.

LE DÉBAT SUR LA RÉVOLUTION
A BERLIN

Cologne, 13 juin

L'Assemblée ententiste s'est enfin prononcée catégoriquement. Elle a désavoué la révolution et adopté la théorie de l'entente.

L'état de choses sur lequel elle avait à se prononcer est le suivant :

Le 18 mars le roi promit une Constitution, introduisit la liberté de la presse avec cautionnement¹, et dans une série de propositions, se déclara pour l'unité d'une Allemagne absorbée par la Prusse.

Tel était le contenu véritable des concessions du 18 mars. Que les Berlinoises s'en soient déclarés satisfaits, qu'ils se soient rassemblés devant le château pour en remercier le roi, voilà qui prouve le plus clairement du monde la nécessité de la révolution du 18 mars. Il fallait « révolutionner » non seulement l'Etat, mais également les *citoyens* de l'Etat. Le sujet de Sa Majesté ne pouvait faire peau neuve que dans un sanglant combat libérateur.

Le « malentendu » que l'on connaît, provoqua la révolution. Certes il y eut un malentendu. L'attaque des soldats, la poursuite du combat 16 heures durant, la nécessité pour le peuple d'obtenir par la force le retrait des troupes — voilà qui prouve

1. Les rédacteurs en chef des journaux politiques devaient déposer une caution pour garantir qu'il ne publieraient rien qui puisse déplaire aux autorités; ce système des amendes qui remplaça la censure préalable, abolie officiellement en 1848, ne fut supprimé en Allemagne que par la loi sur la presse de 1874.

assez que le peuple s'était complètement *mépris* sur les concessions du 18 mars.

Les résultats de la révolution étaient les suivants : d'un côté l'armement du peuple, le droit d'association, la souveraineté du peuple effectivement conquise; de l'autre, le maintien de la monarchie et le ministère Camphausen-Hansemann, c'est-à-dire le gouvernement des représentants de la haute bourgeoisie.

La révolution avait donc deux séries de résultats qui devaient nécessairement diverger. Le peuple avait vaincu, il avait conquis des libertés de caractère démocratique incontestable, mais dans l'immédiat, le pouvoir passa non dans ses mains, mais dans celles de la grande bourgeoisie.

En un mot, la révolution n'était pas terminée. Le peuple avait laissé faire un ministère de grands bourgeois et les grands bourgeois manifestèrent aussitôt leurs tendances en proposant une alliance à la vieille noblesse prussienne et à la bureaucratie. Arnim, Kanitz, Schwerin entrèrent dans le ministère.

La haute bourgeoisie, depuis toujours contre-révolutionnaire, par peur du peuple, c'est-à-dire des ouvriers et de la bourgeoisie démocrate, conclut une alliance offensive et défensive avec la réaction.

Les partis réactionnaires unis ont engagé le combat contre la démocratie en *mettant en question la révolution*. On nia la victoire du peuple; on fabriqua la célèbre liste des « 17 morts de l'armée ¹⁾ »; on noircit de toutes les manières possibles les combattants des barricades. Ce n'était pas encore assez. Le ministère fit réunir pour de bon la Diète unifiée convoquée avant la révolution, et établir *post festum* le passage légal de l'absolutisme à la Constitution. Par là même, il niait la révolution. De plus il inventa la théorie de l'entente, nia ainsi, une fois de plus, la révolution et en même temps la souveraineté du peuple.

La révolution fut donc réellement mise en question, et ce fut possible parce qu'elle n'était qu'une demi-révolution, le début seulement d'un long mouvement révolutionnaire.

1. Le 24 mars 1848 eurent lieu les obsèques des militaires qui, suivant les indications officielles, avaient été tués le 18 mars; c'est-à-dire 15 soldats et 2 sous-officiers. A vrai dire, il y avait eu beaucoup plus de tués parmi les militaires le 18 mars; la plupart avaient été enterrés discrètement à Spandau. Ces mesures permettaient de masquer l'importance des émeutes du 18 mars et de dissimuler le fait que les troupes prussiennes, battues par le peuple de Berlin, avaient été contraintes de battre en retraite.

Nous ne pouvons étudier en détail pourquoi et dans quelle mesure la domination actuelle de la haute bourgeoisie en Prusse est une étape nécessaire sur la voie de la démocratie, ni pourquoi la haute bourgeoisie, dès qu'elle fut montée sur le trône, prit le parti de la réaction. Pour l'instant nous nous contentons de rapporter le fait.

L'Assemblée ententiste avait donc à déclarer si oui ou non elle reconnaissait la révolution.

Mais reconnaître la révolution dans ces conditions, cela signifiait reconnaître l'aspect démocratique de la révolution devant la haute bourgeoisie qui voulait la confisquer.

Reconnaître la révolution, cela signifiait à ce moment-là, reconnaître justement qu'elle *était restée à mi-chemin* et ainsi reconnaître le mouvement démocratique dirigé contre une partie des résultats de la révolution. Cela signifiait reconnaître que l'Allemagne est prise dans un mouvement révolutionnaire dans lequel le ministère Camphausen, la théorie de l'entente, les élections au suffrage indirect, la domination des grands capitalistes et les débats de l'Assemblée elle-même, peuvent, certes, constituer des étapes inévitables, mais, en aucune façon, des résultats définitifs.

Le débat à la Chambre sur la reconnaissance de la révolution fut mené des deux côtés avec beaucoup d'envergure et d'intérêt, mais avec un manque étonnant d'esprit. Il est difficile de rencontrer lecture plus lassante que cette discussion diffuse, interrompue à chaque instant par le bruit ou des subtilités de règlement. Au lieu de la grande lutte passionnée des partis, un calme froid, qui menace à chaque instant de sombrer dans le ton de la conversation; au lieu de la causticité mordante de l'argumentation, un verbiage prolix et confus se perdant dans le détail; au lieu d'une riposte décisive, d'ennuyeux sermons sur l'essence et la nature de la morale.

La gauche, elle non plus, ne s'est pas particulièrement distinguée au cours du débat. La plupart de ses orateurs se répètent les uns les autres; aucun n'ose résolument serrer de près la question et se déclarer ouvertement révolutionnaire. Si les combattants du 18 mars n'avaient pas montré plus d'énergie et de passion, l'Allemagne serait bien bas.

Cologne, 14 juin

Le député Berends de Berlin ouvrit le débat en présentant une motion.

« L'Assemblée, reconnaissant la révolution, déclare que les combattants des 18 et 19 mars ont bien mérité de la patrie. »

La forme de la motion, la rédaction, reprise de la grande Révolution française, d'un laconisme digne des anciens Romains, convenait parfaitement.

La manière dont M. Berends développa sa motion convenait par contre beaucoup moins. Il ne parla pas en révolutionnaire mais en conciliateur. Il devait se faire le porte-parole de la colère des combattants des barricades, et il parla d'un ton doctoral, indifférent et sec, comme s'il enseignait encore à l'Association des artisans de Berlin. Il avait une cause très simple et très claire à défendre, et son exposé est ce qu'on peut lire de plus embrouillé.

M. Berends commence :

« Messieurs ! La reconnaissance de la révolution est tout à fait dans la nature des choses (!). Notre Assemblée constitue en elle-même une reconnaissance éloquente du grand mouvement qui s'est étendu à toute l'Europe civilisée. L'Assemblée est issue de cette révolution, son existence constitue donc pratiquement la reconnaissance de la révolution. »

Premièrement : Il ne s'agit nullement de reconnaître en général comme un fait le « grand mouvement qui s'est étendu à toute l'Europe civilisée » ; ce serait superflu et ne signifierait rien. Il s'agit au contraire de reconnaître comme une révolution authentique et réelle les combats de rues de Berlin, alors qu'on les fait passer pour une émeute.

Deuxièmement : L'Assemblée de Berlin est sans doute, par un certain côté, une « reconnaissance de la révolution » dans la mesure où, sans les combats de rues de Berlin, on aurait mis sur pied une Constitution, non pas « issue d'une entente », mais tout au plus octroyée. Or, par la manière dont elle a été convoquée, par le mandat que lui ont donné la Diète unifiée et le ministère, elle équivaut à une *négation* de la révolution. Une assemblée qui se trouve « sur un terrain révolutionnaire » ne pratique pas l'entente, elle décrète.

Troisièmement : L'Assemblée a déjà, dans le vote sur l'adresse, reconnu la théorie de l'entente, elle avait déjà renié la révolu-

tion en votant contre le cortège qui devait se rendre sur la tombe des combattants¹. Elle a renié la révolution rien qu'en « siégeant » à côté de l'Assemblée de Francfort.

Cette fois-ci, alors que l'Assemblée devait se prononcer ouvertement, la proposition de M. Berends, déjà en fait deux fois rejetée ne pouvait qu'échouer.

L'Assemblée était, une fois pour toutes, réactionnaire; le peuple n'avait plus rien à attendre d'elle : c'était un fait établi; par conséquent, l'intérêt de la gauche était que la minorité en faveur de la proposition fût la plus réduite possible et ne comprît que les membres les plus résolus.

M. Berends n'avait donc nullement besoin de se gêner. Il lui fallait se montrer le plus résolu, le plus révolutionnaire possible.

Au lieu de s'accrocher à l'illusion que l'Assemblée était une assemblée constituante et qu'elle entendait l'être, qu'elle *se tenait* sur le terrain de la révolution, il devait lui déclarer qu'elle avait déjà renié indirectement la révolution, et l'inviter à le faire maintenant ouvertement.

Mais ni lui, ni même les orateurs de la gauche en général n'ont suivi cette politique, la seule qui convient au parti démocratique. Ils s'abandonnèrent à l'illusion de pouvoir persuader l'Assemblée d'agir en assemblée révolutionnaire, de se lancer dans une action révolutionnaire. Ils ont donc fait des concessions, ils ont tout aplani, ils ont parlé de conciliation et ils ont ainsi renié *eux-mêmes* la révolution.

M. Berends continue donc, avec froideur, dans un style guindé, à laisser libre cours à ses réflexions sur les révolutions en général et sur celle de Berlin en particulier. Au cours de ses explications il en vient à l'objection selon laquelle la révolution était superflue puisque le roi avait déjà tout accordé auparavant. Il répond :

« Certes Sa Majesté le roi avait consenti *beaucoup...* mais était-elle parvenue ainsi à contenter le peuple ? Garantie nous était-elle donnée que cette promesse deviendrait réalité ? Je *crois* que cette garantie a été obtenue seulement... après le combat. Il est établi qu'une telle transformation de l'État ne peut se produire et se consolider que dans les grands bouleversements

1. Le 3 juin 1848 on discuta à l'Assemblée nationale prussienne la proposition de s'associer à la manifestation des étudiants qui se rendaient sur la tombe des victimes du 18 mars. Cette proposition fut repoussée à la majorité des voix.

de la lutte : le 18 mars, l'armement du peuple — fait important — n'avait pas encore été accordé. C'est seulement lorsque le peuple a été armé qu'il s'est senti à l'abri de malentendus possibles... la lutte est *donc* (!) évidemment *une sorte de phénomène naturel* (!) mais un phénomène nécessaire... la catastrophe au cours de laquelle la transformation de la vie publique devient réalité, vérité. »

Il ressort clairement de cette explication longue, embrouillée, regorgeant de répétitions, que M. Berends est dans une totale confusion, quant aux résultats et à la nécessité de la révolution. Des résultats de la révolution, il ne connaît que la « garantie » des promesses du 18 et « l'armement » du peuple; il en établit la nécessité par la voie philosophique, en paraphrasant, une fois de plus, dans un style plus noble, la « garantie » et en assurant finalement qu'on ne peut accomplir de révolution sans révolution.

La révolution était nécessaire, sans doute cela signifie-t-il seulement qu'elle était nécessaire pour obtenir ce que nous avons obtenu maintenant. La nécessité de la révolution est en rapport direct avec ses résultats. Mais comme M. Berends ne les voit pas clairement, il doit naturellement avoir recours à des affirmations dithyrambiques pour établir la nécessité de la révolution.

Quels ont été ses résultats ? Certainement pas la « garantie » des promesses du 18, mais au contraire l'écroulement de ces promesses.

Le 18 on avait promis : une monarchie où la noblesse, la bureaucratie, les militaires et les curés restaient à la barre, mais où une Constitution octroyée et la liberté de la presse avec cautionnement, permettaient à la grande bourgeoisie d'en exercer un contrôle. Pour le peuple, des drapeaux, une flotte, un service militaire qui étaient allemands au lieu d'être prussiens.

La révolution a renversé toutes les forces de la monarchie absolue, nobles, bureaucrates, militaires et curés. Elle a porté au pouvoir exclusivement la grande bourgeoisie. Elle a donné au peuple cette arme qu'est la liberté de la presse sans cautionnement — le droit d'association — et aussi, en partie du moins, l'arme matérielle, le mousqueton.

Mais là n'est pas encore le résultat essentiel. Le peuple qui a lutté et vaincu sur les barricades est un tout autre peuple que celui qui s'est rassemblé le 18 mars devant le château,

pour être édifié, par les charges de dragons, sur la signification des concessions obtenues. Il est capable de tout autre chose, il a une attitude toute différente vis-à-vis du gouvernement. La conquête la plus importante de la révolution, c'est la *révolution elle-même*.

« Moi Berlinoise, je peux bien dire que nous avons éprouvé un *sentiment douloureux* (rien de plus !)... en voyant insulter à ce combat... Je rappelle le mot de M. le Président du Conseil qui... déclarait que c'était l'affaire d'un grand peuple et de tous ses représentants d'agir avec *clémence en faveur de la conciliation*. *Je prétends à cette clémence* en proposant, moi, qui suis le représentant de Berlin parmi vous, de reconnaître les journées du 18 et du 19 mars. Pendant toute la période qui a suivi la révolution, le peuple de Berlin a eu, sans aucun doute, dans son ensemble une attitude honorable et digne. Il est possible que des excès individuels se soient produits... donc il *convient*, je crois, que l'Assemblée déclare, etc. »

A cette lâche conclusion qui renie la révolution, nous ajouterons seulement qu'après un tel exposé des motifs la proposition méritait de ne pas passer.

(N° 15, 15 juin 1848, p. 1)

Cologne, 14 juin

Le premier amendement opposé à la proposition Berends devait à M. le député Brehmer sa brève existence. C'était une ample déclaration bien intentionnée qui reconnaissait 1° la révolution; 2° la théorie de l'entente; 3° tous ceux qui ont contribué au renversement qui a eu lieu et 4° la grande vérité que

*Ni cheval ni guerriers
Ne protègent la hauteur abrupte
Où se tiennent les princes*¹

ce qui redonnait finalement à la révolution elle-même une expression authentiquement prussienne. Le brave professeur Brehmer voulait contenter tous les partis et aucun d'eux ne voulait

1. Extrait du « Chant pour le sujet danois » du pasteur Heinrich Harries, du Schleswig. Ce chant, modifié par Balthasar Schumacher, devint l'hymne national prussien puis celui de l'Allemagne de 1871 à 1918.

rien savoir. Son amendement fut repoussé sans discussion et M. Brehmer se retira avec toute la résignation d'un philanthrope désabusé.

M. Schulze, de Delitzsch, monta à la tribune. M. Schulze est aussi un admirateur de la révolution, mais il admire non pas tant les combattants des barricades que les gens du lendemain, ceux que, pour les distinguer des « combattants », on appelle le « peuple ». Il souhaite que soit tout particulièrement reconnue la « bonne conduite du peuple après le combat ». Son enthousiasme ne connut pas de bornes quand il entendit parler « de la retenue et de la pondération du peuple alors qu'aucun adversaire (!) ne se dressait plus devant lui..., du sérieux et de l'attitude conciliatrice du peuple... de son comportement à l'égard de la dynastie... nous vîmes que le peuple était, à ces moments-là, parfaitement conscient de *regarder l'histoire les yeux dans les yeux !* »

M. Schulze ne s'enflamme pas tant pour l'action révolutionnaire du peuple *dans* le combat que pour sa totale inaction révolutionnaire *après* le combat.

Reconnaître la magnanimité du peuple après la révolution ne peut avoir que deux significations :

Ou bien cela signifie offenser le peuple, car ce serait offenser le peuple que de lui faire un mérite de ne pas commettre de canailleries *après* la victoire.

Ou bien cela signifie reconnaître l'aveulissement du peuple après la victoire des armes, aveulissement qui donne à la réaction l'occasion de se redresser.

« Pour réunir ces deux interprétations », M. Schulze a exprimé son « admiration qui va jusqu'à l'enthousiasme » pour le peuple, qui premièrement s'est bien conduit, et deuxièmement a donné à la réaction l'occasion de se remettre.

La « bonne conduite du peuple » a consisté à regarder avec enthousiasme « l'histoire les yeux dans les yeux », au lieu de faire l'histoire; elle a consisté à force de « bonne conduite », de « retenue », de « pondération », « de profond sérieux » et « de consécration indélébile », à ne pouvoir empêcher les ministres d'escamoter morceau par morceau la liberté conquise; à déclarer la révolution terminée au lieu de la poursuivre. Quelle différence avec les Viennois¹ qui eux, ont, coup sur coup, maîtrisé la réac-

1. « Le 13 mars le peuple de Vienne renversa le gouvernement du prince Metternich et le força à s'enfuir honteusement du pays... Le

tion et conquis maintenant une Diète *constituante*¹ au lieu d'une Diète ententiste.

M. Schulze, de Delitzsch, reconnaît donc la révolution, à condition que ce ne soit pas elle qu'il reconnaisse. Cela lui valut des bravos sonores.

Après un petit aparté sur le règlement, M. Camphausen lui-même monte à la tribune. Il remarque que, suivant la proposition Berends, « l'Assemblée doit se prononcer sur une *idée*, porter un jugement ». La révolution, pour M. Camphausen, ce n'est qu'une « idée ». Il « s'en remet » donc à l'Assemblée pour savoir si elle veut adopter cette proposition. Quant à l'affaire elle-même, à son avis, il n'y a peut-être pas de divergence notable d'opinion, étant donné le fait bien connu que lorsque deux citoyens allemands se querellent, ils sont *au fond** toujours d'accord.

« Si l'on veut répéter que... nous sommes entrés dans une période, qui *doit aboutir* (qui n'a donc pas encore abouti) aux transformations les plus considérables... Je suis d'accord et personne ne peut l'être plus que moi ».

« Mais si, au contraire, on veut dire que l'Etat et l'autorité de l'Etat ont perdu leur fondement juridique, qu'un *renversement par la violence de l'autorité établie a eu lieu*... alors je proteste contre une telle interprétation. »

M. Camphausen mettait jusqu'à présent son point d'honneur à avoir renoué le fil cassé de la légalité; maintenant il prétend que ce fil n'a jamais été rompu. Les faits ont beau être aveuglants, le dogme du transfert légal et sans interruption du pouvoir de Bodelschwingh à Camphausen¹ ne peut pas tenir compte des faits.

« Si l'on veut suggérer que nous sommes au seuil d'événements semblables à ceux que nous connaissons à travers l'histoire de la Révolution anglaise au XVII^e et de la Révolution fran-

gouvernement ayant essayé de toucher à quelques-unes des libertés nouvellement conquises ou de les saper, il y eut à Vienne de nouveaux soulèvements de toutes les classes, le 15 et le 26 mai, et, à chaque occasion, l'alliance entre la garde nationale ou la bourgeoisie armée, les étudiants et les ouvriers fut de nouveau cimentée pour un temps. » (ENGELS : *ouvr. cité*, pp. 232-234).

1. Le 15 mai 1848, l'empereur et la Cour, effrayés par l'insurrection de Vienne se réfugièrent au Tyrol. Quelques jours après, l'empereur d'Autriche Ferdinand 1^{er} déclarait qu'il n'hésitait pas « à proclamer la Diète prochaine comme assemblée constituante, et à préparer les élections dans ce but ».

çaise au XVIII^e siècle, et qui ont abouti à faire passer le pouvoir aux mains d'un dictateur », alors Camphausen se doit également de protester.

Notre penseur ami de l'histoire ne pouvait pas laisser passer l'occasion, à propos de la révolution de Berlin, de placer ces réflexions que le bourgeois allemand aime d'autant plus entendre qu'il les a souvent lues dans Rotteck. Il ne se peut pas que la révolution de Berlin ait été une révolution, autrement elle serait obligée de produire un Cromwell ou un Napoléon, ce contre quoi M. Camphausen proteste.

M. Camphausen permet finalement à ses ententistes « d'exprimer leurs *sentiments* à l'égard des victimes d'une *funeste collision* », mais il remarque que « beaucoup de choses et des choses essentielles dépendent de l'expression » et souhaite voir renvoyer toute l'affaire à une commission.

Après un nouvel incident touchant au règlement, monte enfin à la tribune un orateur qui s'entend à émouvoir les cœurs et les reins parce qu'il va au fond de l'affaire. C'est Son Eminence M. le pasteur Müller, de Wohlau, qui est partisan de l'additif proposé par Schulze. M. le pasteur « ne veut pas *retenir longtemps* l'Assemblée, mais soulever seulement *un* point très *important*. »

C'est dans ce but que M. le pasteur soumet à l'Assemblée la question suivante :

« La proposition nous a conduits sur le plan *moral* et si nous ne la prenons pas *en surface* (comment fait-on pour prendre une affaire *en surface* ?) mais en *profondeur* (il y a du vide dans une profondeur comme il y en a dans une étendue), alors nous serons obligés, si délicat que cela puisse être, de reconnaître qu'il s'agit ici ni plus ni moins de la légitimation morale de l'insurrection; et je pose la question : *une insurrection est-elle morale ou ne l'est-elle pas ?* »

Il ne s'agit pas d'une question touchant la politique d'un parti, mais d'un problème infiniment plus important : d'un problème théologico-philosophico-moral. L'Assemblée doit s'entendre avec la Couronne non sur une constitution mais sur un système de philosophie morale. « Une insurrection est-elle morale ou ne l'est-elle pas ? » C'est de là que tout dépend. Et qu'a répondu M. le pasteur à l'Assemblée haletante de curiosité ?

« *Mais je ne crois pas qu'il nous faille trancher ici ce haut principe moral.* »

M. le pasteur est allé au fond des choses pour expliquer qu'il ne peut pas trouver de fond.

« Il constitue le sujet de méditation de nombreux penseurs à *l'esprit profond* et pourtant ils ne sont parvenus sur ce point à *aucune solution définie*. Nous n'atteindrons pas non plus cette clarté au cours d'un débat rapide. »

L'Assemblée est comme pétrifiée : M. le pasteur lui pose un problème moral avec une rigueur incisive et tout le sérieux qu'exige le sujet; il le lui pose pour déclarer aussitôt que le problème n'est pas à résoudre. Dans cette situation angoissante les ententistes devaient avoir l'impression de se trouver déjà, pour de bon, « sur le terrain de la révolution ».

Mais ce n'était rien d'autre qu'une manœuvre de M. le pasteur, soucieux du salut des âmes, pour amener l'Assemblée à résipiscence. Il a une gouttelette de baume toute prête pour les pénitents :

« Je crois qu'il faut encore envisager un troisième point de cette considération : les victimes du 18 mars ont agi dans une *situation qui ne permet pas un jugement moral.* »

Les combattants des barricades étaient irresponsables.

« Mais que l'on me demande si je considère qu'ils *étaient moralement dans leur droit*, et je répondrai avec force : Oui ! »

Nous posons la question : Si la Parole de Dieu s'est fait élire uniquement pour venir de la campagne à Berlin ennuyer l'ensemble du public par une casuistique moralisante, est-ce *moral* ou n'est-ce *pas moral* ?

Le député Hofer, en sa qualité de paysan poméranien, proteste contre la déclaration tout entière. « Qui étaient en effet les militaires ? N'étaient-ils pas nos frères et nos fils ? Pensez à l'impression produite quand, sur la côte, (en langue vende : *po more*¹ c'est-à-dire Poméranie) le père apprendra comment son fils a été traité ici ! »

Les militaires peuvent se conduire comme ils veulent, ils peuvent s'être faits l'instrument de la trahison la plus infâme, — peu importe, c'était nos gars de Poméranie, donc un triple hurra pour eux !

Le député Schultz de Wanzleben : Messieurs, il faut recon-

1. Les Vendes sont des Slaves établis en Lusace, province de l'Allemagne située au nord de la Bohême entre l'Elbe et l'Oder. Le vende est un idiome proche du tchèque. *Po more* signifie le long de la mer; c'est de là que vient le nom de Poméranie, nom d'origine slave.

naître le courage sans bornes des Berlinois. Ils n'ont pas seulement dominé leur peur des canons. « Que signifie la peur d'être fracassé par la mitraille quand on met en balance le danger d'être frappé de sanctions rigoureuses, peut-être déshonorantes, pour désordre sur la voie publique ! Le courage qu'il faut pour entreprendre ce combat est si sublime que, en comparaison, même le courage qu'il faut devant les bouches béantes des canons ne peut absolument pas entrer en ligne de compte ! ».

Donc, si les Allemands n'ont pas fait de révolution avant 1848 c'est qu'ils avaient peur du commissaire de police.

Le ministre Schwerin intervient pour déclarer qu'il démissionnera si la proposition Berends est acceptée.

Elsner et Reichenbach se prononcent contre l'additif de Schulze.

Dierschke remarque que la révolution doit être reconnue parce que « la lutte que mène la liberté morale n'est pas encore terminée » et parce que l'Assemblée a été convoquée « par la liberté morale ».

Jacoby réclama la « pleine reconnaissance de la révolution avec toutes ses conséquences. » Son discours a été le meilleur de toute la séance.

Finalement nous nous réjouissons après tant de morale, d'ennui, d'indécision et de conciliation, de voir monter notre Hansemann à la tribune. Maintenant, enfin, nous allons entendre un discours résolu, un discours bien charpenté — mais non, M. Hansemann lui aussi intervient aujourd'hui avec mansuétude, en médiateur. Il a ses raisons, il ne fait rien sans avoir ses raisons. Il voit que l'Assemblée balance, que le vote est incertain, que le bon amendement reste encore à trouver. Il veut être sûr que le débat sera remis.

Dans ce but il s'efforce de parler avec suavité. Le fait est là, indiscuté. Seulement les uns l'appellent « révolution », les autres « grands événements ». Nous ne devons « pas oublier qu'ici il n'y a pas eu de révolution comme à Paris, comme autrefois en Angleterre; ce qui a eu lieu, c'est une transaction entre la Couronne et le peuple (étrange transaction avec mitraille et balles !). Nous autres (ministres) ne faisons à certains égards aucune objection quant à la nature même de l'affaire en question; mais il nous faut en choisir l'expression de telle sorte que la base de gouvernement sur laquelle nous nous tenons reste possible »; c'est pourquoi il est souhaitable que le débat soit ajourné pour permettre aux ministres de se consulter.

Ce qu'il a dû en coûter à notre Hansemann d'exécuter de telles volte-face et d'admettre que la « base » sur laquelle se tient le gouvernement est si faible qu'une « expression » puisse tout renverser ! Seul le paie de sa peine le plaisir de pouvoir ramener l'affaire à une nouvelle question de confiance.

Le débat fut donc ajourné.

(N° 16, 16 juin 1848, p. 2)

Cologne, 14 juin

Deuxième jour. Le débat reprend par de longues discussions sur le règlement. Ces questions liquidées,

M. Zachariä monte à la tribune. Il a à proposer l'amendement qui doit sortir l'Assemblée de l'impasse. La grande formule ministérielle est trouvée :

« L'Assemblée, considérant le caractère indiscuté (!!) de la haute signification des grands événements de mars auxquels nous devons, en liaison avec l'approbation royale, (qui fut elle-même un « événement de mars », sinon un « grand ») le statut juridique actuel de l'Etat, considérant également le mérite des combattants à l'égard de la susdite (à savoir de l'approbation royale), estimant en outre que l'Assemblée a pour mission non d'émettre des jugements (l'Assemblée doit déclarer qu'elle n'a pas de jugement !) mais de s'entendre avec la Couronne sur la Constitution, passe à l'ordre du jour. »

Cette proposition confuse, inconsistante, qui fait des courbettes de tous les côtés, cette proposition dont M. Zachariä se flatte que « chacun, même M. Berends, y trouvera tout ce qui pouvait être dans ses intentions, à condition de faire preuve du bon esprit avec lequel il l'a lui-même présentée », cette bouillie aigre-douce, voilà donc « l'expression » sur la « base » de laquelle le ministère Camphausen « se tient » et peut se tenir.

M. le pasteur Sydow, de Berlin, encouragé par le succès de son collègue Müller, monte aussi en chaire. La question morale lui trotte dans la tête. Ce que Müller n'a pu résoudre, lui, il le résoudra.

« Messieurs, permettez-moi de vous dire ici tout de suite, (après avoir déjà prêché pendant une demi-heure) à quoi me pousse le sentiment du devoir : si le débat se poursuit, personne

à mon avis n'a le droit de se taire avant d'être quitte avec sa conscience (*Bravo !*).

« Permettez-moi une remarque personnelle. *Ma conception* d'une révolution est la suivante (au fait ! au fait !) : là où une révolution se produit, elle est seulement le symptôme qu'il y a faute réciproque, de la part des gouvernants comme de celle des gouvernés. Ceci (cette platitude, cette manière de conclure l'affaire au rabais) est la *conception morale supérieure* des événements et (!) ne préjugeons pas du *jugement moral chrétien* de la nation » (Pourquoi donc ces Messieurs croient-ils qu'ils sont ici ?) (*Mouvements divers. — A l'ordre du jour !*).

« Mais Messieurs », continue l'inébranlable champion de la conception morale supérieure et du jugement moral chrétien de la nation dont on ne peut préjuger, « je ne pense pas que puissent ne pas venir des temps où la légitime défense politique (!) d'un peuple s'impose avec la nécessité d'un phénomène de la nature et... alors je pense que chacun individuellement *peut y participer de façon tout à fait morale*. (Grâce à la casuistique, nous sommes sauvés !) *Evidemment, il se peut qu'il y prenne part de façon immorale*, ceci est alors laissé à sa conscience » !

La place des combattants des barricades n'est pas à la so-disant * Assemblée nationale, elle est au confessionnal. Et voilà l'affaire liquidée.

M. le pasteur Sydow déclare encore qu'il a du « *courage* », et du point de vue de la conception morale supérieure, il parle d'abondance sur la souveraineté du peuple; de nouveau interrompu trois fois par de bruyantes manifestations d'impatience, il retourne à sa place avec le sentiment joyeux d'avoir accompli le devoir que lui dictait sa conscience. Le monde sait maintenant ce que pense le pasteur Sydow et ce qu'il ne pense pas.

M. Plönnis estime que l'on doit laisser tomber l'affaire. Une déclaration attaquée par tant d'amendements, de sous-amendements, tant de débats et d'arguties, n'a plus aucune valeur. M. Plönnis a raison. Mais il ne pouvait pas rendre de plus mauvais service à l'Assemblée que d'attirer son attention sur cette situation, sur cette preuve de la lâcheté de tant de ses membres des deux bords.

M. Reichensperger de Trèves : « Nous ne sommes pas ici pour échafauder des théories et pour *décréter l'histoire*, nous devons si possible *faire l'histoire*. »

Pas du tout ! En acceptant l'ordre du jour motivé, l'Assemblée décide qu'elle est au contraire là *pour faire que l'histoire soit non avenue*. C'est aussi, il est vrai, une manière de « faire l'histoire ».

« Je rappelle le mot de Vergniaud disant que la révolution s'apprête à dévorer ses propres enfants¹. »

Malheureusement non ! Elle s'apprête au contraire à être dévorée par ses propres enfants !

M. Riedel a découvert que « dans la proposition Berends, *on ne doit pas se contenter de comprendre ce que disent simplement les mots*, mais on doit voir qu'il s'y cache une lutte de principes ». Et cette victime de « la conception morale supérieure » est conseiller privé aux archives et professeur !

Encore une fois c'est un très révérend pasteur qui monte à la tribune. C'est Jonas de Berlin, prédicateur pour dames. Il semble réellement prendre l'Assemblée pour un auditoire de jeunes filles de bonne famille. Avec toute la prétentieuse prolixité d'un authentique adepte de Schleiermacher, il débite une interminable série de lieux communs les plus plats, au sujet de la très importante différence qui sépare révolution et réforme. Avant d'avoir terminé l'exorde de son sermon, il fut interrompu trois fois; finalement il lança sa grande tirade :

« La révolution est diamétralement opposée à notre conscience morale et religieuse actuelle. Une révolution est un acte qui passait sans doute pour grand et magnifique dans la Grèce et la Rome antiques, mais à l'époque du christianisme... » (*Violente interruption. Brouhaha général.*)

Esser, Jung, Elsner, le président et d'innombrables voix se mêlent au débat.

Notre prédicateur à la mode arrive finalement à reprendre la parole :

« En tout cas, je dénie à l'Assemblée le droit de voter sur des principes religieux et moraux : aucune assemblée ne peut voter sur ces principes (et le consistoire ? le synode ?). Vouloir décréter ou déclarer que la révolution est un haut exemple moral ou n'importe quoi d'autre (donc, somme toute, n'importe quoi), cela me fait la même impression que si l'Assemblée voulait décider qu'il existe un Dieu ou qu'il n'existe pas, ou qu'il en existe plusieurs. »

1. « La révolution est comme Saturne, elle dévore ses enfants. » (Discours de Vergniaud devant le Tribunal révolutionnaire.)

Cette fois ça y est. Le prédicateur pour dames a replacé avec bonheur la question sur le plan de la « conception morale supérieure », et maintenant il va de soi que c'est devant les seuls conciles protestants et fabricants de catéchisme du synode qu'elle doit être débattue.

Dieu soit loué ! Après toute cette morale fumeuse, notre Hansemann monte à la tribune. Avec cet esprit pratique, nous sommes tout à fait à l'abri de la « conception morale supérieure ». M. Hansemann écarte le point de vue moral tout entier par cette remarque dédaigneuse : « Avons-nous, je vous le demande, assez de loisirs pour nous laisser ainsi entraîner dans des querelles de principes ? »

M. Hansemann se rappelle qu'hier un député a parlé d'ouvriers affamés. M. Hansemann utilise cette remarque pour donner habilement un autre tour au débat. Il parle de la misère de la classe laborieuse, déplore sa détresse et demande : « Quelle est la cause de la misère générale ? Je crois... que chacun a le sentiment qu'il n'existera aucune certitude de stabilité tant que le statut juridique de notre Etat ne sera pas réglé. »

M. Hansemann parle ici du fond du cœur. Il faut rétablir la confiance ! s'écrie-t-il, et le meilleur moyen pour rétablir la confiance c'est de renier la révolution. Et alors l'orateur du ministère qui « ne voit nulle part de réaction » se lance dans une description effroyable de l'importance des dispositions bienveillantes de cette réaction. « Je vous conjure de favoriser la concorde entre toutes les *classes* (en faisant injure aux classes qui ont fait la révolution !); je vous conjure de favoriser la concorde entre le peuple et l'armée; pensez que c'est sur l'armée que reposent nos espoirs de maintenir notre indépendance (en Prusse où tout le monde est soldat !); pensez aux circonstances difficiles où nous nous trouvons — je n'ai pas besoin de développer davantage, tout *lecteur attentif des journaux*, (et c'est le cas certainement de tous ces Messieurs), *reconnaîtra* que ces circonstances sont difficiles, *très difficiles*. Faire en ce moment une déclaration qui *sème la discorde* dans le pays, voilà qui ne me paraît pas opportun... Donc, Messieurs, *réconciliez* les partis, n'acceptez aucune question qui *provoque les adversaires, ce qui ne manquerait pas d'arriver*. Adopter la proposition pourrait avoir *les suites les plus affligeantes*. »

Comme les réactionnaires ont dû rire en voyant Hansemann,

d'ordinaire si décidé, semer par ces discours l'inquiétude non seulement dans l'Assemblée mais en lui-même.

Ces appels à la crainte des grands bourgeois, des avocats et des maîtres d'école de la Chambre eut plus d'effet que les phrases sentimentales de la « conception morale supérieure ». L'affaire était tranchée.

D'Ester se lança encore à l'assaut pour déjouer l'effet de ce discours, mais en vain; le débat fut terminé et l'ordre du jour motivé de Zachariä adopté par 196 voix contre 177.

L'Assemblée prononça elle-même son propre jugement, à savoir qu'elle n'avait pas de jugement.

(N° 17, 17 juin 1848, p. 1)

POSITION DES PARTIS A COLOGNE

Cologne, 16 juin

Nous avons eu ici il y a quelques jours une élection partielle qui démontre de façon éclatante combien la position des partis a changé depuis les élections générales¹.

Müller, directeur de police, suppléant à l'Assemblée de Francfort, avait été élu à Gummersbach, député à celle de Berlin.

Trois candidats étaient en présence. Le parti catholique avait présenté M. Pellmann; le parti constitutionnel (la Ligue civique²), M. Fay, avocat; le parti démocratique, M. Schneider II, avocat, président de la Société démocratique de Stollwerk³.

Au premier tour (140 votants) M. Fay a eu 29 voix, M. Pellmann 34, M. Schneider 52. Les autres voix étaient dispersées.

Au second tour (139 voix) M. Fay a eu 14 voix, M. Pellmann 59, M. Schneider 64. Le parti démocrate avait donc une majorité qui allait croissant.

1. Dans cet article, on compare les résultats des élections du 14 juin à l'Assemblée nationale de Francfort et ceux des élections du 10 mai à la même assemblée.

2. Après la révolution de mars il se créa en Prusse des organisations de la bourgeoisie libérale modérée, appelées ligues civiques; elles se donnaient pour tâche de maintenir l'ordre et la légalité dans le cadre de la monarchie constitutionnelle et de combattre l'anarchie, c'est-à-dire le mouvement démocratique révolutionnaire.

3. La Société démocratique de Cologne se réunissait dans la salle du « Café allemand » près de Stollwerk, d'où son nom. Elle fut fondée en avril 1848. Elle comprenait des petits bourgeois et des ouvriers. Marx et Engels en étaient membres et participaient activement à ses travaux. En avril 1849, lorsque Marx et Engels et leurs partisans décidèrent de fonder un parti prolétarien, ils quittèrent la Société démocratique.

Au troisième tour enfin (138 voix) M. Fay n'avait plus aucune voix, M. Schneider en avait 55, M. Pellmann 75.

Ces messieurs de la Ligue civique avaient donc, par peur des démocrates de Stollwerk, donné leurs voix au candidat catholique.

Ces scrutins démontrent combien l'opinion publique a changé ici. Aux élections générales, les démocrates étaient partout en minorité. Pour cette élection partielle, le parti démocrate était de loin le plus fort des trois partis en compétition et ne pouvait être vaincu que par une coalition contre nature des deux autres partis. Nous ne faisons pas grief au parti catholique d'avoir accepté cette coalition. Nous nous contentons de souligner le fait que les *constitutionnalistes* ont disparu.

(N° 18, 18 juin 1848, p. 1)

L'ASSEMBLÉE ENTENTISTE DU 15 JUIN

Cologne, 17 juin

Nous vous disions il y a quelques jours : Vous niez l'existence de la révolution. C'est par une deuxième révolution qu'elle prouvera son existence.

Les événements du 14 juin¹ ne sont que les premières lueurs de cette deuxième révolution, et déjà le ministère Camphausen est en pleine décomposition. L'Assemblée ententiste a décrété un vote de confiance au peuple de Berlin en se mettant sous sa protection². C'est la reconnaissance tardive des combattants de mars. Elle a repris l'œuvre constituante des mains des ministres et cherche à « s'entendre » avec le peuple en nommant une commission chargée d'examiner pétitions et adresses concernant la Constitution. C'est la cassation tardive de sa déclaration d'incompétence. Elle promet de commencer son œuvre constituante par un acte, la suppression du fondement le plus profond de

1. Indigné de voir l'Assemblée nationale prussienne renier la révolution de mars, les ouvriers et les artisans prirent d'assaut l'arsenal le 14 juin; ils voulaient, en armant le peuple, défendre les conquêtes chèrement acquises et faire progresser la révolution. L'action des travailleurs de Berlin était spontanée. Les renforts militaires et la milice civique réussirent rapidement à repousser le peuple et à le désarmer. Les travailleurs qui avaient dirigé l'assaut donné à l'arsenal, le capitaine von Natzmer, qui avait ordonné aux soldats de l'arsenal de battre en retraite, et son adjoint Techow, furent condamnés plus tard à de lourdes peines de forteresse par un tribunal militaire.

2. La résolution adoptée le 15 juin 1848 par l'Assemblée nationale prussienne sous l'influence des actes révolutionnaires du peuple de Berlin déclarait que l'assemblée « n'a pas besoin de la protection de forces armées et se met sous la protection du peuple de Berlin ».

l'ancien édifice — du régime féodal qui pèse sur le pays. C'est la promesse d'une nuit du 4 août¹.

En un mot : l'Assemblée ententiste a, le 15 juin, renié son propre passé, de même que le 9 juin elle avait renié le passé du peuple. Elle a vécu son 21 mars².

Mais la Bastille n'est pas encore prise.

Cependant, venant de l'est, un apôtre de la révolution approche irrésistiblement, inéluctablement. Il est déjà aux portes de Thorn. C'est le tsar. *Le tsar sauvera la révolution allemande en la concentrant.*

(N° 18, 18 juin 1848, p. 1)

1. Dans la nuit du 4 août 1789 l'Assemblée Constituante française proclama l'abolition des privilèges.

2. Effrayé par les combats qui se déroulaient dans Berlin, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV lança le 21 mars un appel « A mon peuple et à la nation allemande ». Il y promettait hypocritement de donner une constitution, d'introduire des jurys dans les tribunaux, de modifier l'organisation de la justice et de tenir les ministres pour responsables.

Friedrich ENGELS

L'INSURRECTION DE PRAGUE ¹

Cologne, 17 juin

Un nouveau bain de sang comme celui de Posnanie se prépare en Bohême. La soldatesque autrichienne a étouffé dans le sang tchèque la possibilité pour la Bohême et l'Allemagne d'une coexistence pacifique.

Le prince Windischgrätz fait mettre en batterie, à Wyschehrad et au Hradschin ², des canons dirigés contre Prague. On concentre des troupes et on prépare un coup de main contre le Congrès slave³ et les Tchèques.

1. Le 11 mars 1848, à Prague, une assemblée populaire réclama dans une pétition l'abolition des corvées, la reconstitution du royaume de Bohême, l'égalité des Tchèques et des Allemands. Les revendications nationales se développèrent après l'insurrection de Vienne et de Budapest, mais furent combattues par la bourgeoisie d'origine et de culture allemandes, et la noblesse qui redoutait la libération des serfs.

Au Congrès slave qui s'ouvrit le 2 juin à Prague, les démocrates tchèques repoussèrent les projets de « Grande Allemagne », mais se déclarèrent prêts à mener avec les Autrichiens et les autres peuples danubiens une politique d'entente. Mais à peine le Congrès avait-il commencé à siéger qu'un conflit éclata à Prague entre les Tchèques et les soldats de Windischgrätz. Le maréchal, dont la femme avait été tuée chez elle d'une balle perdue, fit bombarder la ville et l'obligea à capituler sans conditions le 17 juin. Le Congrès fut dissous et la Bohême soumise à un régime de dictature militaire.

2. Wyschehrad est le plus vieux quartier, le berceau de Prague, et le Hradschin, situé sur la rive gauche de la Vltava, est une sorte de quartier fortifié, renfermant dans son enceinte, le château-fort construit par l'empereur Charles IV au XIV^e siècle et la cathédrale Saint-Guy où étaient sacrés les rois de Bohême.

3. Le congrès slave se réunit le 2 juin 1848 à Prague. Deux tendances apparurent. Les libéraux modérés de droite, dirigés par Palacky et Safarik, tout en acceptant le maintien de la monarchie austro-hongroise, voire son

Le peuple apprend ces préparatifs. Il se précipite vers la demeure du prince et réclame des armes. Elles lui sont refusées. L'agitation augmente, la foule des gens armés et non armés grossit. Alors un coup part d'une auberge située en face du palais du commandant, et la princesse Windischgrätz s'écroule, mortellement blessée. Sur-le-champ, l'ordre d'attaquer est donné, les grenadiers chargent, le peuple est refoulé. Mais partout des barricades s'élèvent et arrêtent la troupe. Des canons sont amenés, les barricades sont écrasées sous la mitraille. Le sang coule à flots. Durant toute la nuit du 12 au 13, et le 13 encore, on se bat. Finalement, les soldats réussissent à prendre les grandes artères et à refouler le peuple dans les quartiers aux rues plus étroites où l'on ne peut utiliser l'artillerie.

Nos dernières nouvelles n'en disent pas plus. On ajoute que de nombreux membres du Congrès slave ont été expulsés de la ville sous bonne escorte, et que la troupe aurait vaincu, du moins partiellement.

Que l'insurrection finisse comme elle voudra, l'unique solution possible est maintenant une guerre d'extermination entre les Allemands et les Tchèques.

Les Allemands ont à expier, dans leur révolution, les péchés de tout leur passé. Ils les ont expiés en Italie. En Posnanie, ils se sont chargés une fois de plus de la malédiction de toute la Pologne. Et maintenant il faut ajouter encore la Bohême.

Les Français, même là où ils venaient en ennemis, ont su se faire apprécier et se rendre sympathiques. Les Allemands ne sont appréciés nulle part et ne trouvent nulle part de sympathie. Même là où ils interviennent en tant qu'apôtres généreux de la liberté, on les repousse avec un sarcasme amer.

renforcement, tentaient de la transformer en une fédération de nationalités aux droits égaux; les démocrates de gauche, dirigés par Sabina, Fric, Libelt, etc... s'y opposaient et aspiraient à agir en commun avec le mouvement démocratique révolutionnaire d'Allemagne et de Hongrie. Comme la majorité des congressistes représentait la théorie austro-hongroise, elle adopta une position hostile au mouvement révolutionnaire européen, car un des buts que se proposait le mouvement démocratique était l'anéantissement de l'empire réactionnaire des Habsbourgs. C'est de ce point de vue que Marx et Engels jugeaient la politique de la bourgeoisie tchèque qui triompha au congrès et ouvrit la voie à une alliance ouverte avec la noblesse et les Habsbourg contre le mouvement révolutionnaire. Les délégués appartenant à l'aile gauche radicale prirent part à l'insurrection de Prague et subirent de cruelles représailles. Les représentants de la tendance libérale modérée, restés à Prague, ajournèrent le congrès à une date indéterminée.

Et l'on a raison. Une nation qui, au cours de tout son passé, a accepté d'être un instrument d'oppression de toutes les autres nations, doit d'abord prouver qu'elle a réellement fait sa révolution. Elle doit le prouver autrement que par quelques demi-révolutions qui n'ont d'autre résultat que de laisser subsister sous d'autres formes l'indécision, la faiblesse, les divisions d'autrefois; des révolutions où un Radetzky reste à Milan, un Colomb et un Steinäcker en Posnanie, un Windischgrätz à Prague, un Hüser à Mayence, c'est comme si rien ne s'était passé.

L'Allemagne qui a fait sa révolution devait, dans ses rapports avec les peuples voisins notamment, se dégager de tout son passé. Elle devait proclamer, en même temps que sa propre liberté, celle des peuples qu'elle avait opprimés jusque là.

Et qu'a fait l'Allemagne après sa révolution? Elle a pleinement ratifié l'ancienne oppression que la soldatesque allemande a fait peser sur l'Italie, la Pologne et fait peser maintenant en plus sur la Bohême. Kaunitz et Metternich sont entièrement justifiés.

Et voilà les Allemands qui demandent aux Tchèques d'avoir confiance en eux?

Et l'on tient rigueur aux Tchèques de ne pas vouloir se rattacher à une nation qui, au moment où elle-même se libère, opprime et maltraite d'autres nations?

On leur tient rigueur de ne pas vouloir se faire représenter à une Assemblée telle que notre lamentable et lâche « Assemblée nationale » de Francfort qui tremble devant sa propre souveraineté?

On leur tient rigueur de répudier toute attache avec le gouvernement autrichien impuissant qui, en proie au désarroi et paralysé, ne semble être là que pour ne pas empêcher une désagrégation de l'Autriche ou du moins pour l'organiser, sinon pour la constater? Avec un gouvernement lui-même trop faible pour délivrer Prague des canons et des soldats d'un Windischgrätz?

Mais ceux qu'il faut plaindre le plus, ce sont les vaillants Tchèques eux-mêmes. Victorieux ou battus, leur perte est certaine. L'oppression qu'ils ont subie durant quatre siècles de la part des Allemands, oppression qui se poursuit dans les combats de rues de Prague, les pousse dans les bras des Russes. Dans la grande lutte qui va éclater dans très peu de temps — peut-être dans quelques semaines — entre l'ouest et l'est de l'Europe, une fatalité malheureuse place les Tchèques dans le camp des

Russes, dans le camp du despotisme, contre la révolution. La révolution triomphera et les Tchèques seront les premiers à être écrasés par elle¹.

C'est encore nous, Allemands, qui portons la responsabilité d'avoir mené les Tchèques à leur perte. Ce sont les Allemands qui les ont livrés par trahison à la Russie.

(N° 18, 18 juin 1848)

1. On ne peut comprendre ce jugement sur les Tchèques qu'en tenant compte que Marx et Engels considéraient la question nationale du point de vue des intérêts de l'ensemble du mouvement révolutionnaire en Europe. En Bohême on pouvait distinguer deux étapes principales :

1° Du début des événements de mars jusqu'à l'écrasement de l'insurrection de Prague, les masses populaires — la paysannerie et le prolétariat — prirent une part active au mouvement révolutionnaire contre le féodalisme et l'absolutisme. Cette lutte du peuple tchèque coïncidait avec les intérêts du mouvement révolutionnaire européen et fut soutenue par Marx et Engels.

2° Après l'écrasement de l'insurrection de Prague, la bourgeoisie libérale tchèque qui, en luttant contre la révolution et la démocratie, faisait cause commune avec la noblesse et les Habsbourgs, réussit à réprimer les forces démocratiques de Bohême et à mettre le mouvement social dans le sillage du mouvement national. Ce mouvement entra ainsi en contradiction avec la révolution européenne parce qu'il était devenu un soutien de la monarchie des Habsbourgs et indirectement du tsarisme. Les éléments démocratiques tchèques ne réussirent pas, dans cette deuxième étape, à soutenir énergiquement la révolution et à déjouer la politique contre-révolutionnaire de la bourgeoisie. Marx et Engels estimaient, à juste titre, que la position du peuple tchèque, dans cette deuxième étape, était réactionnaire. Mais ils soulignèrent aussi que la politique nationaliste et antislave de la bourgeoisie allemande portait pour une très grande part la responsabilité d'avoir rejeté les Tchèques du côté de la contre-révolution.

L'ARRESTATION DE VALDENAIRE — SEBALDT

Cologne

On sait que l'Assemblée ententiste de Berlin a renvoyé à plus tard la proposition de Wencelius concernant l'arrestation de Victor Valdenaire, député de l'arrondissement de Trèves. Et pour quelle raison ! Parce que dans les archives de la vieille législation prussienne, il ne se trouve aucune loi sur l'immunité des représentants du peuple, pas plus naturellement qu'on ne trouve de représentants du peuple dans la vieille chambre de débarras de l'histoire prussienne. Rien de plus facile sur cette base que de réduire à néant toutes les conquêtes de la révolution au profit du Trésor public ! Les revendications, besoins et droits implicites de la révolution ne sont naturellement pas sanctionnés par une législation dont c'est précisément la révolution qui a pulvérisé la base. Dès l'instant où des représentants du peuple prussien existent, l'immunité des représentants du peuple prussien existe. Ou bien dépendra-t-il du bon plaisir d'un préfet de police ou d'une cour de justice que l'Assemblée ententiste subsiste. Bien sûr ! Zweifel, Reichensperger et les autres juristes rhénans qui transforment chaque question politique en débat de procédure et qui ne pourraient laisser passer le cas Valdenaire sans afficher une subtilité et une servilité démesurées sont garantis contre une telle éventualité.

A cette occasion, une question à M. Reichensperger II : M. Reichensperger n'est-il pas désigné pour la *présidence de la Chambre de Cologne* après la mise à la retraite de M. Schauberg qui doit avoir lieu le 1^{er} juillet 1848 ?

Valdenaire fut arrêté alors qu'il montait dans la diligence en direction de Merzig où devait avoir lieu l'élection du député à

l'Assemblée de Francfort. Valdenaire était assuré d'avoir la grande majorité des voix. Il n'y a pas de moyen plus commode pour faire échec à une élection mal vue que d'arrêter le candidat. Pour être conséquent avec lui-même, le gouvernement ne convoque pas Graeft, son suppléant, malgré l'insistance de celui-ci et laisse ainsi parce qu'elle est mal vue, une population de 60.000 âmes sans représentation. Nous conseillons à M. Graeft de se rendre de son propre chef à Berlin.

Finalement nous ne pouvons mieux caractériser la situation à Trèves qu'en reproduisant ci-dessous un *avertissement* du tout puissant M. Sebaldt, conseiller provincial royal et maire de Trèves.

Avertissement

Plusieurs soirs de suite, on a constaté des attroupe-ments d'une importance inhabituelle sur les places et lieux publics de la ville; ils tentent d'accréditer chez des personnes timorées l'idée que des manifestations contraires à l'ordre sont imminentes. Je ne suis pas de ces gens timorés et il ne me déplait pas que l'on circule sans contrainte dans les rues. Mais si, contre toute attente, il devait venir à l'esprit de quelques têtes folles d'en profiter pour se livrer à des gamineries ou à des vexations blessantes, je prierai alors instamment la meilleure partie du public de se dissocier immédiatement de ces éléments car on prendra au sérieux des troubles sérieux de l'ordre, et je regretterais si, en cas de conflit, un imprudent devait payer pour le coupable.

Trèves, le 16 juin 1848.

Le Conseiller provincial royal,
Conseiller d'Etat,
SEBALDT.

Avec quelle bonhomie parle cet homme haut placé, quel paternalisme !

« Il ne me déplait pas que l'on circule sans contrainte dans les rues. » Aimable plaisir de M. Sebaldt !

Des gens timorés redoutent une manifestation. Il est dans le caractère du dictateur de Trèves de ne pas être timoré. Mais il lui